Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8270310
Centre d'intérêt: 39

Allard, Pierre.

Recherche sur le perfectionnement des enseignants de la région de Québec / Pierre Allard, Gaston Bernier. -- [Québec (Province)] : s.n., 1972.
256 p. ; 28 cm.

Cote Dewey: 370.71'09714/A419c Cote LC: LB/1719/.C38

Descripteur(s): *Perfectionnement des enseignants *Formation des enseignants *Besoins de l'enseignant *Attitude de l'enseignant *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

L'étude porte sur l'intérêt des enseignants pour le perfectionnement, le degré de satisfaction qu'ils en retirent, les difficultés qu'ils rencontrent pour y accéder, enfin leurs besoins et leurs attentes dans le domaine. Le rapport comprend cinq parties: 1. caractéristiques générales de la population; 2. perfectionnement depuis l'entrée dans la carrière; 3. perfectionnement en cours; 4. appréciation du perfectionnement; 5. les besoins en perfectionnement. Les résultats de ce travail devraient orienter les associations d'enseignants dans leurs représentations auprès des universités et sensibiliser les centres de perfectionnement aux besoins exprimés par les intéressés.

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire de 75 questions dont la plupart étaient fermées. Un pré-test administré à une trentaine d'enseignants a précédé la version finale du questionnaire. L'enquête elle-même a eu lieu entre le 1er juin et le 15 juillet 1971. Elle s'adressait à tous les enseignants des niveaux maternelle, primaire et secondaire oeuvrant sur le territoire des treize commissions scolaires de la région de Québec, soit environ 11137 enseignants. Après divers rappels, 9105 enseignants ont complété et retourné le questionnaire, soit 81,7%.

Il appert que la majorité des enseignants, sans égard au milieu où ils oeuvrent, ont suivi des cours de perfectionnement depuis leur entrée dans la carrière. Plus de la moitié des diplômes acquis par perfectionnement consistent en des brevets d'enseignement émis par le ministère de l'Education. Les enseignants reprochent surtout aux cours de perfectionnement d'être trop théoriques et éloignés de la réalité scolaire et d'exiger une somme de travail trop lourde. A la lumière des données recueillies, des priorités d'actions sont proposées, regroupées sous quatre grands thèmes: 1. organisation du perfectionnement; 2. structures des programmes; 3. contenu des programmes; 4. modalités favorisant le perfectionnement.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270310

RECHERCHE SUR LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS DE LA REGION DE QUEBEC

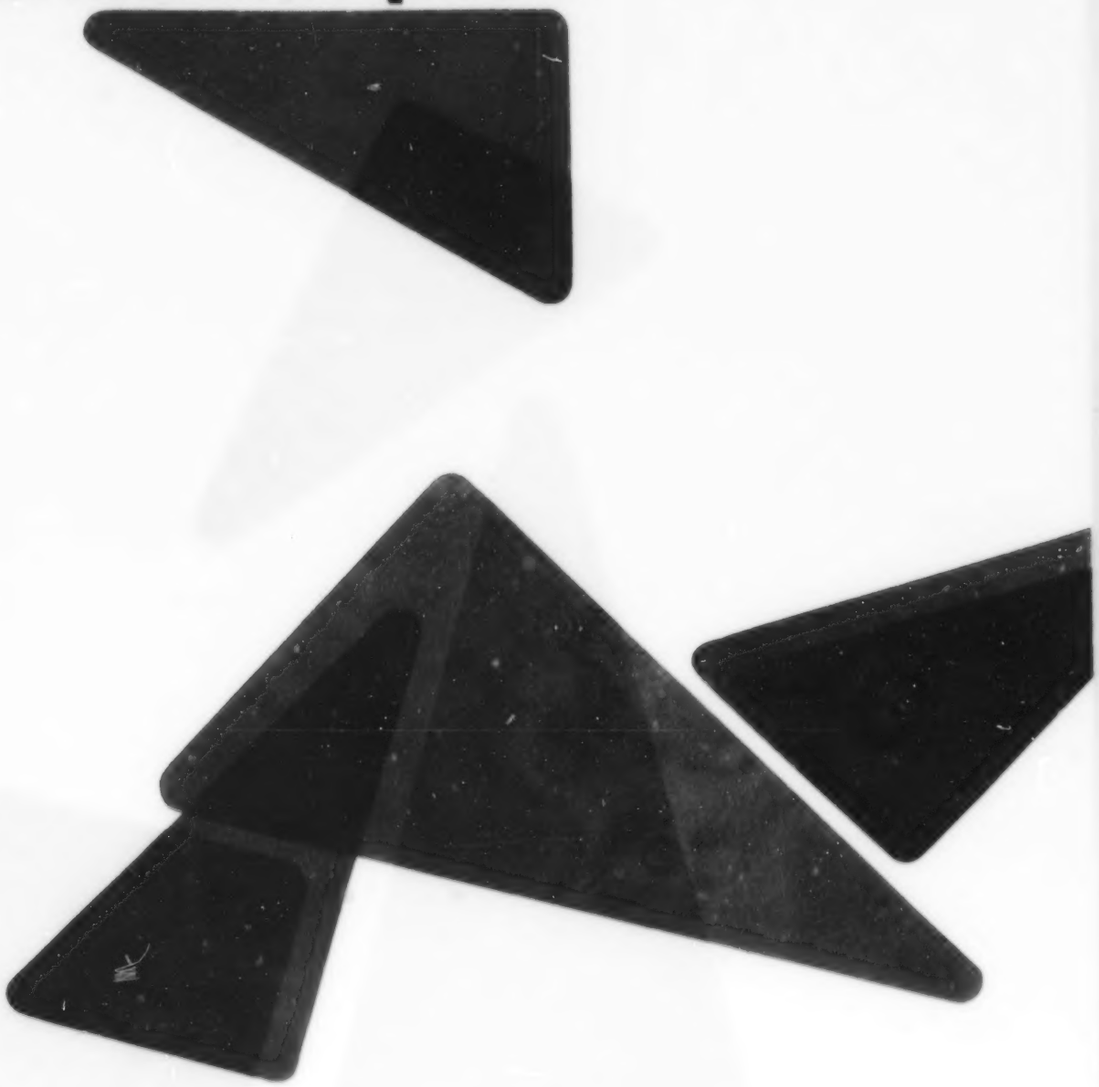

RECHERCHE SUR LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS DE LA REGION DE QUEBEC

Pierre ALLARD

Gaston BERNIER

JUIN 1972

E D U Q 8270310

Avant-propos

Cette recherche a été rendue possible grâce à une entente intervenue entre la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université Laval et la Fédération des Enseignants de Québec.

Nous tenons à souligner la collaboration de monsieur Jean-Yves Drolet, doyen de la Faculté des Sciences de l'Education. Sincères remerciements à deux professeurs de cette faculté, messieurs Pierre W. Bélanger et Valérien Harvey, pour nous avoir assistés lors de l'élaboration du questionnaire devant être utilisé pour recueillir nos données.

De façon plus particulière, nous exprimons notre gratitude envers monsieur Roland Ouellet, professeur à la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université Laval pour avoir bien voulu accepter la supervision de chacune des étapes de ce travail.

Certains problèmes [illegible]echnique ont retardé les échéances que nous nous étions fixées. Ce premier rapport fut donc rédigé dans un laps de temps relativement court puisqu'il nous importait de connaître les conclusions de cette étude le plus rapidement possible. Nous nous excusons auprès du lecteur qui détectera certaines faiblesses à la lecture de ce document.

Table des matières

Table des matières

	Pages
Introduction	1
I.- Considérations générales	3
II.- La formation des maîtres	6
A. Avant la réforme	6
B. Orientation depuis la réforme	8
III.- Le problème	9
IV.- Définition des termes	12
V.- Cueillette des données	13
A. Le questionnaire	13
B. Les résultats	14
C. Compilation	19
VI.- Les variables	20
Chapitre premier. Caractéristiques générales de la population	21
SECTION I. Aspects socio-démographiques	23

1. Type de localité 23

A) Les régionales urbaines 24

B) Les régionales à prédominance urbaine 24

C) Les régionales rurales 24

2. Sexe 25

3. Age 26

4. . Etat civil 28

5. L'origine sociale 29

A) L'occupation du père 29

B) La scolarité du père 30

C) Localité d'origine 31

SECTION II . Aspects professionnels 50

1. Le niveau enseigné 50

A) La maternelle 50

B) L'élémentaire 51

C) Le secondaire 51

D) L'enfance inadaptée et l'initiation au travail 52

2. L'expérience 53

3. La scolarité 54

Chapitre deuxième. Perfectionnement depuis l'entrée dans la carrière 69

SECTION I. Types de clientèle ayant suivi du perfectionnement 71

1. La régionale 72

2. Le sexe 73

3. Le niveau enseigné 75

4. La scolarité 77

5. L'expérience 78

SECTION II. Nature du perfectionnement 98

1. Diplômes acquis par perfectionnement 98

A) La régionale 99

B) Le sexe 100

C) Le niveau 101

D) L'institution 102

E) Le mode de perfectionnement 103

2. Cours isolés de perfectionnement 104

Chapitre troisième. Perfectionnement en cours 121

1. La régionale 123

2. L'institution 124

A) La régionale 124

B) Le sexe 125

C) Le niveau 126

D) Le groupe d'âge 127

E) Le diplôme postulé 127

F) Les projets 130

G) L'expérience 132

H) La scolarité 133

Chapitre quatrième. Appréciation du perfectionnement 161

1. Appréciation de l'institution 162

A) Selon le niveau enseigné 163

B) Selon l'institution fréquentée 164

C) Selon le type de perfectionnement suivi 165

2. Appréciation des cours 165

A) Selon le niveau enseigné 166

B) Selon l'institution fréquentée 166

C) Selon le type de perfectionnement suivi 167

D) Selon le diplôme postulé 168

3. Appréciation de la rentabilité professionnelle des cours 169

A) Selon le niveau enseigné 170

B) Selon l'institution fréquentée 171

C) Selon le type de perfectionnement suivi 171

D) Selon la scolarité 172

E) Selon l'expérience 172

4. Appréciation du principe même du perfectionnement 173

Chapitre cinquième. Les besoins en perfectionnement 201

1. Le contenu des cours de perfectionnement 203

A) Pour les maîtres de l'élémentaire 203

B) Pour les maîtres du secondaire 205

C) Contenu des cours de psycho-pédagogie 206

D) Les disciplines 207

2. Organisation du perfectionnement 210

A) En fonction du niveau enseigné 212

B) En fonction du type de perfectionnement suivi 213

3. Formules de perfectionnement 213

A) En fonction du niveau enseigné 215

B) En fonction du type de perfectionnement suivi 216

C) En fonction de la régionale 216

4. Modalités favorisant le perfectionnement 217

A) En fonction du niveau enseigné 217

B) En fonction de la régionale 217

5. Contribution à l'organisation du perfectionnement 218

Conclusion 245

1. But 247

2. Résumé 248

3. Priorités d'action 251

A) Organisation du perfectionnement 251

B) Structure des programmes 253

C) Contenu des programmes 254

D) Modalités favorisant le perfectionnement 255

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau	Titre	Page
1.	Répartition des répondants d'après le type de localité où ils enseignent pour chacune des régionales.	33
2.	Répartition des répondants d'après leur sexe pour chacune des régionales.	35
3.	Répartition des répondants d'après leur sexe selon le niveau enseigné.	37
4.	Répartition des répondants d'après leur groupe d'âge pour chacune des régionales.	39
5.	Répartition des répondants d'après leur état civil pour chacune des régionales.	41
6.	Répartition des répondants d'après l'occupation de leur père pour chacune des régionales.	43
7.	Répartition des répondants d'après la scolarité de leur père pour chacune des régionales.	45
8.	Répartition des répondants d'après la scolarité de leur mère pour chacune des régionales.	47
9.	Répartition des répondants d'après leur localité d'origine pour chacune des régionales.	49

10.	Répartition des répondants d'après le niveau enseigné pour chacune des régionales.	57
10 A.	Répartition des répondants d'après le niveau enseigné pour chacune des régionales.	59
11.	Répartition des répondants d'après leur expérience dans l'enseignement pour chacune des régionales.	61
12.	Répartition des répondants d'après leur scolarité pour chacune des régionales.	63
12 A.	Répartition des répondants d'après leur scolarité pour chacune des régionales.	65
12 B.	Répartition des répondants d'après leur scolarité pour chaque groupe de régionales.	67
13.	Répartition des répondants d'après le perfectionnement suivi pour chacune des régionales.	81
13 A.	Répartition des répondants d'après le perfectionnement suivi pour chacune des régionales.	83
14.	Répartition des répondants d'après le perfectionnement suivi selon le sexe.	85
15.	Répartition des répondants d'après le perfectionnement suivi selon le niveau enseigné.	87
15 A.	Répartition des répondants d'après le perfectionnement suivi selon le niveau enseigné.	89
16.	Répartition des répondants d'après le perfectionnement suivi selon la scolarité qui leur est reconnue.	91
16 A.	Répartition des répondants d'après le perfectionnement suivi selon la scolarité qui leur est reconnue.	93

17.	Répartition des répondants d'après le perfectionnement suivi selon leur expérience dans l'enseignement.	95
17 A.	Répartition des répondants d'après le perfectionnement suivi selon leur expérience dans l'enseignement.	97
18.	Répartition des catégories de diplômes acquis par perfectionnement pour chacune des régionales.	107
19.	Répartition des catégories de diplômes acquis par perfectionnement selon le sexe.	109
20.	Répartition des catégories de diplômes acquis par perfectionnement selon le niveau enseigné.	111
21.	Répartition des catégories de diplômes acquis par perfectionnement selon l'institution.	113
22.	Répartition des catégories de diplômes acquis par perfectionnement selon le mode.	115
23.	Répartition des répondants ayant suivi des cours isolés d'après l'endroit où ils les ont pris selon le sexe.	117
24.	Répartition des répondants ayant suivi des cours isolés d'après l'endroit où ils les ont pris pour chacune des régionales.	119
25.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme de perfectionnement pour chacune des régionales.	137
26.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme selon l'institution fréquentée pour chacune des régionales.	139
27.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme d'après l'institution fréquentée selon le sexe.	141

28.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme d'après l'institution fréquentée selon leur niveau d'enseignement.	143
29.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme d'après l'institution fréquentée selon leur groupe d'âge.	145
29 A.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme d'après l'institution fréquentée selon leur groupe d'âge.	147
30.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme d'après l'institution fréquentée selon le diplôme postulé.	149
31.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme d'après l'institution fréquentée selon leurs projets.	151
32.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme d'après l'institution fréquentée selon l'expérience.	153
32 A.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme d'après l'institution fréquentée selon l'expérience.	155
33.	Répartition des répondants actuellement inscrits à un cours diplôme d'après l'institution fréquentée selon la scolarité.	157
34.	Répartition des répondants ayant suivi du perfectionnement d'après l'appréciation qu'ils font de l'institution fréquentée pour fin de perfectionnement selon le niveau enseigné (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	175
35.	Répartition des répondants actuellement inscrits pour chacune des institutions fréquentées selon l'appréciation qu'ils en font (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	177
36.	Répartition des répondants d'après l'appréciation qu'ils font de l'institution fréquentée pour fin de perfectionnement selon le type de cours suivis (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	179

37.	Répartition des répondants d'après l'appréciation qu'ils font des cours reçus selon le niveau enseigné (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	181
38.	Répartition des répondants actuellement inscrits pour chacune des institutions fréquentées selon l'appréciation qu'ils font des cours (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	183
39.	Répartition des répondants d'après l'appréciation qu'ils font des cours reçus selon le type de perfectionnement suivi (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	185
40.	Répartition des répondants d'après l'appréciation qu'ils font des cours suivis selon le diplôme postulé (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	187
41.	Répartition des répondants d'après la valeur attribuée aux cours diplômes ou isolés selon le niveau enseigné (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	189
42.	Répartition des répondants actuellement inscrits pour chacune des institutions fréquentées selon la valeur attribuée aux cours diplômes ou isolés (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	191
43.	Répartition des répondants d'après la valeur attribuée aux cours diplômes ou isolés selon le type de perfectionnement suivi (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	193
44.	Répartition des répondants d'après la valeur attribuée aux cours diplômes ou isolés selon la scolarité (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	195
45.	Répartition des répondants d'après la valeur attribuée aux cours diplômes ou isolés selon l'expérience (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).	197
46.	Répartition des répondants actuellement inscrits à des cours diplômes d'après l'institution fréquentée selon le conseil qu'ils donneraient à un ami sur le point d'entrer dans la carrière.	199

47. Répartition des répondants d'après ce qu'ils croient utile comme contenu des cours de perfectionnement à offrir aux enseignants de l'élémentaire selon le niveau enseigné (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 221

48. Répartition des répondants d'après ce qu'ils croient utile comme contenu des cours de perfectionnement à offrir aux enseignants du secondaire selon le niveau enseigné (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 223

49. Répartition des répondants d'après l'importance à donner à certains cours de psycho-pédagogie selon le niveau enseigné (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 225

50. Répartition des répondants d'après la discipline choisie pour d'éventuels cours de perfectionnement selon le niveau enseigné. 227

51. Répartition des répondants d'après leur opinion sur l'organisation des cours de perfectionnement selon le niveau enseigné (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 229

52. Répartition des répondants d'après leur opinion sur l'organisation des cours de perfectionnement selon qu'ils en aient déjà suivi ou non (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 231

53. Répartition des répondants d'après leur opinion sur différentes formules de perfectionnement proposées selon le niveau enseigné (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 233

54. Répartition des répondants d'après leur opinion sur différentes formules de perfectionnement proposées selon qu'ils en aient déjà suivi ou non (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 235

55. Répartition des répondants d'après l'opinion sur différentes formules de perfectionnement proposées pour chacune des régionales (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 237

56. Répartition des répondants d'après les modalités préférées pour favoriser le perfectionnement selon le niveau enseigné (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 239

57. Répartition des répondants d'après les modalités préférées pour favoriser le perfectionnement pour chacune des régionales (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 241

58. Répartition des répondants ayant pris des cours diplômes d'après la contribution à apporter par les enseignants selon le niveau enseigné (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé). 243

Introduction

Introduction

I.- Considérations générales.

A une époque où la somme des connaissances double en cinq ans, la nécessité d'une formation qui se prolonge tout au long d'une carrière ne fait pas de doute. Si ce phénomène est une évidence dans le domaine technologique, il n'est pas moins réel dans le domaine de l'éducation. La formation de l'enseignant est probablement le prototype de l'éducation permanente dans son acceptation étymologique, son secteur d'activité étant le champ d'action par excellence où doivent se concrétiser les progrès réalisés en sciences humaines.

" Les structures scolaires les plus souples, les méthodes et les programmes les mieux adaptés à l'élève, les écoles les mieux construites et les mieux équipées ne renouvelleront pas vraiment le système d'éducation de la province si les maîtres n'ont pas la formation et la qualité qu'il faut pour en assurer tout le profit aux enfants. La formation et le perfectionnement des maîtres sont donc au coeur de la réforme scolaire. " (1)

Le rapport Parent insiste beaucoup sur la formation du personnel enseignant (2). Bien qu'il consacre spécifiquement peu de pages à la question du perfectionnement, une préoccupation constante de ce sujet est significative tout au long du rapport. Nous admettons que le perfectionnement des maîtres

(1) *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1964, tome II, chapitre VIII, page 255 et suivantes.*

(2) *Idem, pages 310 - 316.*

est intimement lié à la formation du personnel enseignant mais la réforme scolaire n'attendra pas d'être réalisée par une nouvelle génération d'enseignants; elle est présentement vécue par des maîtres en exercice qui, avec la promulgation du Règlement numéro 7, y sont intimement associés.

" Les enseignants ont donc à s'initier continuellement à l'ensemble de ces changements scientifiques et scolaires s'ils ne veulent pas devenir les premières victimes des progrès de leurs propres disciplines. De cela, les enseignants eux-mêmes en sont particulièrement conscients, qui reconnaissent l'insuffisance d'une formation préalable et réclament à grands cris un système de perfectionnement qui leur permette de s'adapter graduellement au rythme de ces transformations. " (3)

Les maîtres en exercice ont à faire face quotidiennement aux multiples problèmes que suscite la réalisation en profondeur d'une réforme qu'ils ont eux-mêmes souhaitée, mais dont les modalités leur sont imposées. C'est pourquoi nous croyons qu'ils sont bien placés pour exprimer leurs besoins en termes de perfectionnement. Aussi, nous pensons, qu'à l'avenir, on devra tenir compte de l'expression de leurs besoins dans l'élaboration des programmes de perfectionnement. Plus encore, devra-t-on prendre en considération ces mêmes besoins dans l'élaboration des programmes de formation des maîtres afin de prévenir que des débutants dans la carrière ne se sentent déjà dépassés après une ou deux années.

(3) CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION, *Etude de certains aspects de la formation et du perfectionnement des maîtres de la C.E.C.M., de P.S.B.G.M. et de la C.S.R. de Tardivel*, 1969, page 40.

Il serait naïf de prétendre que le perfectionnement des maîtres est un besoin nouveau, créé par la réforme scolaire. De tout temps, les enseignants ont ressenti ce besoin même s'il se manifeste avec une acuité nouvelle depuis que des mesures législatives ont entrepris d'accélérer les changements prévus par la réforme scolaire au Québec. En effet, une recherche de Pierre Dandurand souligne que 80% des enseignants ont suivi des cours de perfectionnement, sous une forme ou sous une autre, au cours de leur carrière. Cette proportion grimpe à 86% si l'on soustrait de l'ensemble les enseignants qui ont moins de cinq ans d'expérience. (4)

L'accélération souhaitée par les législateurs a peut-être fait dégénérer le changement en bouleversement. Le personnel enseignant dispose-t-il de la préparation nécessaire ? " Comme artisan principal d'une réforme qui désormais le concerne directement au point d'en être facteur de succès ou d'échec, le personnel enseignant devient subitement l'élément-clef, l'élément inconnu vers lequel se portent les interrogations. Celui-ci, se demande-t-on, saura-t-il relever le défi qui lui est proposé ? Saura-t-il assumer la part des responsabilités qui lui revient dans la mise en application des directives du ministère ? Ce dynamisme qui le caractérise et qui "permet tous les espoirs" saura-t-il lui permettre de rencontrer les exigences de l'école nouvelle ? " (5)

Nous croyons que ces interrogations demeureront sans réponse tant que nous n'aurons pas répondu à une question antérieure. En effet, il importe

(4) *DANDURAND, Pierre, Etude sur le perfectionnement des professeurs laïcs membres de l'Alliance des Professeurs de Montréal, Montréal, 1967, chapitre 3, page 3.1.*

(5) *CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION, op. cit., page 2.*

d'abord de savoir si le perfectionnement disponible est adapté aux besoins de ceux qui ont à réaliser la réforme scolaire et sinon, comment expriment-ils leurs besoins en termes de perfectionnement.

II.- La formation des maîtres

A. Avant la réforme.

Au cours des années qui ont précédé la réforme scolaire au Québec, la décentralisation de la formation des maîtres a permis la prolifération de divers types de qualification à l'enseignement.

Lorsqu'apparurent en 1857 les premières Ecoles Normales, les couvents dispensaient déjà quelques cours de pédagogie à leurs étudiantes afin de les préparer à l'enseignement. Par la suite, ces dernières se présentaient au Bureau central des examinateurs qui les qualifiait légalement pour enseigner dans les écoles publiques de la province.

Ce n'est qu'en 1905 qu'apparaît le premier programme uniforme des Ecoles Normales Catholiques. Ce programme comporte trois (3) années d'études et l'étudiant y est admis après un cours élémentaire de six (6) ans.

Les exigences d'admission s'élèveront ensuite progressivement. Ainsi en 1934 on exigera une septième année, puis en 1938 une neuvième année.

En 1939, année où fut aboli le Bureau central des examinateurs, les Ecoles Normales portaient à onze (11) ans l'exigence minimale d'accès aux études psycho-pédagogiques: ces dernières étaient d'une durée maximale de trois (3) ans. A peu près à la même période, les universités catholiques firent leur entrée dans le domaine de la formation pédagogique.

En 1953-54, les Ecoles Normales se voient dans l'obligation de réformer à nouveau leur programme, compte tenu du nouveau programme élémentaire édité en 1948. La durée maximale des études est portée à quatre (4) ans après une onzième année d'études.

Ces derniers programmes ont existé jusqu'à tout récemment alors qu'à la suite des recommandations du rapport Parent, les universités prenaient graduellement en main la formation des enseignants. Notons aussi qu'à compter de 1930, le nombre de candidats à l'enseignement ainsi que les institutions qui les y préparaient se sont rapidement accrus.

Il faut dire que le défunt Département de l'Instruction publique et plus récemment le Ministère de l'Education ont toujours eu de la difficulté à établir une politique uniforme et générale pour la formation des maîtres. Ceci est principalement dû au fait que dans les trente (30) dernières années il y a eu accroissement marqué de la population scolaire. On peut expliquer ce phénomène par:

a) la poussée démographique résultant du taux élevé des mariages et des naissances qui a accompagné et suivi la dernière guerre mondiale;

b) le nombre croissant d'immigrants entrés au Québec à la suite de la guerre;

c) la loi sur la fréquentation scolaire obligatoire adoptée en 1943;

d) le désir et le besoin, tant chez les écoliers que chez les parents, d'une scolarité plus longue. (6)

Ce désir d'une scolarité plus poussée était principalement motivé par les progrès de la science et de la technique, le passage d'une société agricole qu'était le Québec à une société de plus en plus industrielle, l'utilisation plus grande de la mécanisation et de l'automation ce qui a nécessairement amené la multiplication d'emplois non-manuels.

B. Orientation depuis la réforme.

La Commission Royale d'enquête sur l'enseignement dans ses recommandations proposait que la formation des maîtres, tant du niveau élémentaire que secondaire relève de l'enseignement supérieur. Il fallait maintenant viser non seulement la quantité, mais aussi la qualité de la préparation des maîtres.

Dans le but de répondre à ce voeu et de réaliser la réforme suggérée par la commission Parent, le gouvernement du Québec, adopta en 1966 le Règlement numéro 4. Par ce règlement, les futurs enseignants deviendraient

(6) *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1963, tome I, chapitre IV, pages 57 - 64.*

dorénavant détenteurs d'une qualification universitaire, cela dans le but de favoriser une formation mieux équilibrée en tenant compte du niveau pour lequel on les préparait à oeuvrer.

Graduellement, les universités ont donc pris en main la formation des maîtres. Il existait encore, au moment de la cueillette des données, quelques écoles normales qui ont été maintenues en activité pour conduire au terme de leur scolarité les étudiants déjà inscrits. Ces dernières ont cessé toute activité en juin 1972. Il y a exception pour l'Ecole Normale Notre-Dame-de-Foy à Cap-Rouge qui continuera à dispenser certains programmes, après entente avec l'Université Laval.

III.- Le problème.

Les phénomènes qui ont amené une plus longue préparation à la carrière d'enseignant ont eu les mêmes répercussions chez le personnel en place. En effet, ces derniers ont senti le besoin de se recycler ou de parfaire leurs connaissances.

C'est ainsi que l'on vit apparaître dans les écoles normales et dans diverses universités du Québec des programmes de perfectionnement à temps partiel. Les programmes dispensés par les universités visaient surtout à préparer des administrateurs scolaires. Ce n'est que tout récemment que les universités ont établi des programmes susceptibles d'augmenter la compétence des instituteurs, surtout ceux oeuvrant à l'élémentaire. Quant aux écoles normales,

elles offraient généralement des cours permettant d'accéder à un brevet plus élevé ou encore à un brevet d'enseignement spécialisé.

Ce dernier phénomène a été passablement marqué dans la région de Québec. Nos dires sont appuyés sur les quelque deux mille (2,000) étudiants qui ont un dossier à la Faculté des Arts de l'Université Laval, section Formation des maîtres. Nous n'ignorons cependant pas que de nombreux enseignants se sont inscrits à l'Université Laval dans le cadre de programmes tels que le baccalauréat ès arts pour adultes, la licence en pédagogie, la licence en enseignement secondaire et divers certificats.

Souvent des attestations d'études ont été émises à la suite des cours offerts par diverses institutions. En effet, les commissions scolaires elles-mêmes, les CEGEPs par leur service d'éducation permanente, les universités par la voie de l'Extension ont offert aux enseignants des cours dits de recyclage. Ces cours avaient généralement pour but de familiariser les enseignants en place à de nouvelles méthodes ou à de nouvelles techniques.

Actuellement, le problème qui se pose est que les universités orientent le perfectionnement des maîtres en exercice vers le même cadre que la formation des étudiants réguliers, y incluant les mêmes exigences d'admission. Dans un tel processus de perfectionnement, on semble oublier trois facteurs importants: les qualifications antérieures, l'expérience des enseignants en place et le milieu où ils oeuvrent. De plus, il nous apparaît important d'identifier les besoins que perçoivent eux-mêmes les maîtres en exercice.

Il faut donc se demander s'il est possible, dans le cadre des programmes réguliers de baccalauréats, de marier ces quatre dimensions. Sinon, il faudrait songer à offrir aux enseignants en exercice des programmes qui leur seraient exclusifs, compte tenu des quatre aspects mentionnés plus haut. Si nous considérons que les programmes de baccalauréats en sont à la période d'expérimentation seulement, notre étude pourrait éventuellement nous amener à remettre en question le contenu desdits programmes. En effet, si les programmes offerts aux étudiants-maîtres en cours de formation ne répondent pas aux besoins des enseignants en exercice, comment pourraient-ils répondre aux besoins des futurs enseignants ?

C'est donc dans cette optique que nous avons entrepris cette recherche sur le perfectionnement. Ayant à l'esprit la philosophie sous-jacente à la réforme scolaire, nous avons voulu savoir de la part des enseignants eux-mêmes: leur intérêt pour le perfectionnement, le degré de satisfaction qu'ils en retirent, les difficultés qu'ils rencontrent pour y accéder et l'expression de leurs besoins ainsi que leurs attentes en réponse à ces mêmes besoins.

Comme notre recherche en est essentiellement une d'exploration, c'est dans cette optique et en fonction des enseignants que nous avons investigué.

Ces limites nous ont amenés à constater une quasi-absence de littérature sur ce sujet précis. Les études réalisées sur le perfectionnement des maîtres sont relativement rares; les deux principaux travaux que nous connaissons sont une étude sur le perfectionnement des professeurs laïcs membres de

l'Alliance des Professeurs de Montréal (7) et un document de travail préparé pour le Conseil supérieur de l'Education (8). Dans la mesure du possible, nous essaierons de vérifier certaines conclusions auxquelles sont parvenues ces études.

Cependant, notre recherche garde son caractère descriptif. A court terme, les résultats de ce travail devraient d'une part orienter les associations d'enseignants dans leurs représentations auprès des universités; d'autre part, cette étude vise à sensibiliser les centres de perfectionnement aux besoins exprimés par les intéressés. A long terme, les conclusions de cette enquête pourraient éventuellement être utilisées à fabriquer des hypothèses pouvant servir à des recherches plus approfondies sur des sujets tels que la motivation des enseignants pour les études, l'influence du milieu social sur le perfectionnement, l'étude des relations entre la mobilité sociale et le perfectionnement...

IV.- Définition des termes.

Quoique nous ayons déjà élaboré antérieurement une certaine définition des termes employés dans notre recherche, il nous semble nécessaire de définir de façon plus systématique les trois principaux termes le plus souvent utilisés.

(7) *DANDURAND, Pierre, op. cit.*

(8) *CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION, op. cit.*

Par perfectionnement, il faut entendre tout cours suivi après l'entrée dans la carrière d'enseignant. Que ces cours aient servi à qualifier légalement l'enseignant, à augmenter la qualification antérieure ou qu'ils aient visé à adapter des enseignants en exercice à de nouvelles méthodes ou encore qu'ils les aient préparés à une spécialisation plus poussée, chacun de ces cours sera dit de perfectionnement.

Les cours diplômes de perfectionnement, quant à eux, font partie d'un programme d'études et mènent normalement à l'obtention d'un brevet d'enseignement ou d'un titre universitaire ou de tout autre diplôme conduisant à un changement de scolarité reconnu. Ils sont généralement offerts par des institutions responsables de la formation des maîtres. Puisqu'ils conduisent à un changement de scolarité, ils conditionneront alors par le fait même une majoration de traitement.

Les cours isolés contrairement aux cours diplômes ne mènent généralement pas à l'obtention d'un titre et à un changement de scolarité reconnu. Ils prennent souvent la forme de sessions d'études intensives visant à initier les maîtres à des méthodes nouvelles d'enseignement et ne sont pas toujours offerts par des institutions de niveau supérieur.

V.- Cueillette des données.

A. Le questionnaire.

Les données nécessaires à cette étude ont été recueillies à l'aide

d'un questionnaire de soixante-quinze (75) questions dont la plupart étaient fermées. Un pré-test administré à une trentaine d'enseignants a précédé la version finale du questionnaire.

L'enquête elle-même a eu lieu entre le 1er juin et le 15 juillet 1971. Elle s'adressait à tous les enseignants des niveaux maternelle, élémentaire et secondaire oeuvrant sur le territoire juridictionnel des commissions scolaires suivantes: Amiante, Charlevoix, Chauveau, Grand-Portage, Jean-Talon, Louis-Fréchette, Orléans, Pascal-Taché, Québec, Sillery, Tardivel et Tilly, ce qui représente approximativement 11,137 enseignants.

Quatre (4) employés de la Fédération des Enseignants de Québec furent chargés de rencontrer un responsable de chacune des écoles du territoire. Ces derniers furent convoqués à une réunion au niveau de chacune des régionales. Des instructions uniformes leur furent données quant à la façon de distribuer et de recueillir le questionnaire.

Dans certains cas, lorsque le représentant au niveau de l'école ne s'était pas présenté à la réunion, nous avons rejoint par d'autres moyens un individu dans cette école. C'est ainsi que nous pouvons affirmer que le questionnaire s'est rendu dans toutes les écoles du territoire.

B. Les résultats.

La date limite pour la remise des questionnaires avait été fixée au 18 juin. Nous avons alors dressé un tableau des résultats que nous reproduisons ci-dessous.

TERRITOIRE	NOMBRE TOTAL D'ENSEIGNANTS	REPONSES OBTENUES	POURCENTAGE
Amiante	839	761	90.7%
Charlevoix	393	351	89.3%
Chaudière	1,020	999	97.9%
Chauveau	906	612	67.5%
Grand-Portage	1,254	1,102	87.8%
Jean-Talon	770	481	62.5%
Louis-Fréchette	1,020	861	84.4%
Orléans	820	543	66.2%
Pascal-Taché	856	567	66.2%
Tardivel	541	320	59.1%
Tilly	1,091	600	55.0%
Québec	1,541	1,340	87.0%
Sillery	86	59	68.6%
TOTAL	11,137	8,596	77.2%

Insatisfaits du taux de réponses obtenues dans sept régionales, nous avons d'abord communiqué avec le responsable qui avait été désigné à ce niveau. Nous nous sommes alors rendus compte qu'à la régionale Louis-Fréchette, Pascal-Taché et Tardivel ainsi qu'à la commission scolaire de Québec, un certain nombre d'exemplaires dûment complétés ne nous avait pas été expédié. Quand nous en avons connu précisément le nombre, nous avons jugé que le résultat, pour chacun de ces milieux, était satisfaisant.

La procédure que nous avions adoptée se devait de respecter l'anonymat. Nous connaissions cependant, pour chaque école, le nombre d'enseignants masculins et féminins. De plus, à notre demande, certains responsables d'écoles avaient accepté de nous remettre une liste des non-répondants. Il nous fallait donc prendre les meilleurs moyens possibles dans les circonstances pour augmenter le taux de réponses sur le territoire des régionales Chauveau, Jean-Talon, Orléans et Tilly. C'est pourquoi nous avons fait parvenir à chacun de ces enseignants un rappel écrit.

Comme les réponses tardaient à venir, l'Université Laval communiqua par téléphone avec quatre cents (400) enseignants dont les noms avaient été puisés dans les listes de non-répondants ou dans les bottins publiés par les associations d'enseignants.

Toutes ces opérations ayant été complétées, au 15 juillet nous avions recueilli, sur une possibilité de 11,137 enseignants, 9,105 réponses, soit 81.7%. Bien que dans l'ensemble les résultats soient appréciables, il y a cependant certains écarts entre les régionales. Voici le résultat final obtenu:

TERRITOIRE	NOMBRE TOTAL D'ENSEIGNANTS	REPONSES OBTENUES	POURCENTAGE
Amiante	839	761	90.7%
Charlevoix	393	351	89.3%
Chaudière	1,020	999	97.9%
Chauveau	906	691	76.3%
Grand-Portage	1,254	1,102	87.8%

Jean-Talon	770	482	62.6%
Louis-Fréchette	1,020	910	89.2%
Orléans	820	577	70.4%
Pascal-Taché	856	663	77.5%
Tardivel	541	419	77.4%
Tilly	1,091	692	63.4%
Québec	1,541	1,399	90.8%
Sillery	86	59	68.6%
TOTAL	11,137	9,105	81.7%

Les facteurs qui ont pu jouer pour amener une telle hétérogénéité sont difficiles à cerner. Il nous est cependant possible d'émettre quelques hypothèses: les enseignants de la Tilly, par exemple, ne sont pas membres de la Fédération des Enseignants de Québec. De ce fait, ils se sont peut-être sentis moins engagés dans cette recherche, même si leur association avait décidé d'y participer. De plus, l'imposition du questionnaire au moment des examens a pu jouer contre nous car, dans certaines régionales, il est coutume que les enseignants ne soient présents à l'école que pour la surveillance des examens. Sur le territoire de la régionale Orléans, les personnes responsables de l'enquête étaient à préparer une annexion de leur association, ce qui canalisait passablement d'énergies.

Le faible pourcentage de réponses obtenues à la régionale Jean-Talon, Orléans, Tilly ainsi qu'à Sillery nous a fait mettre en doute la représentativité de l'ensemble. Nous avons donc contrôlé en partant du sexe des

enseignants pour chacun de ces milieux. Le tableau ci-dessous nous indique le pourcentage d'enseignants masculins et féminins que l'on retrouve dans la population pour chacun de ces territoires comparativement au pourcentage de répondants masculins ou féminins.

	POPULATION		REPONDANTS *	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Jean-Talon	38.2%	61.8%	38.2%	60.4%
Orléans	34.0%	66.0%	31.0%	67.6%
Sillery	35.1%	64.9%	25.4%	72.9%
Tilly	41.4%	58.6%	28.3%	71.0%

Nous constatons que, dans le cas de la régionale Tilly et de la commission scolaire de Sillery, il y a sur-représentation des femmes par rapport aux hommes. Tel n'est cependant pas le cas à la régionale Jean-Talon et Orléans.

Par la suite nous avons établi une comparaison entre la population et les répondants quant au niveau d'enseignement afin de vérifier davantage l'exactitude de la représentativité. Les résultats obtenus sont les suivants:

	POPULATION		REPONDANTS *	
	Secondaire	Elémentaire	Secondaire	Elémentaire
Jean-Talon	53.8%	46.2%	47.1%	50.2%
Orléans	45.0%	55.0%	36.4%	60.0%

* Chez les répondants, la somme n'égale pas 100% parce que parmi eux, certains n'ont pas indiqué leur sexe ou leur niveau d'enseignement.

Sillery	44.2%	55.8%	33.9%	62.7%
Tilly	45.3%	54.7%	29.9%	66.3%

Ces pourcentages nous indiquent que les enseignants de l'élémentaire ont répondu dans une proportion plus grande que ceux du secondaire dans les quatre cas. Nous sommes donc contraints de dire qu'il faudra être prudents dans l'interprétation des données provenant de ces territoires. Afin de pallier à cet inconvénient, nous mettrons davantage l'accent sur la régionale comme variable indépendante lors de l'analyse des résultats.

C Compilation.

Du 15 juillet au 15 août, une équipe d'étudiants, sous la supervision constante des co-auteurs, a vérifié et codifié tous les questionnaires. Il s'agissait là d'un travail fastidieux puisque chaque questionnaire comportait deux cents (200) items à vérifier et à codifier d'après un cahier de procédure assez complexe. Pour chacun des codificateurs, nous avons contrôlé un cahier sur dix (10). Nous y avons relevé en moyenne 1.2 erreur par cahier, soit une marge d'erreur de 0.6%.

La perforation des 36,420 cartes a été effectuée par le Centre de Calcul de l'Université Laval. La programmation qui a suivi nous a permis de placer la première commande de tableaux en décembre.

VI.- Les variables.

Afin d'effectuer des commandes de tableaux, nous avons dressé une liste des deux cents (200) variables indépendantes tirées du questionnaire, la variable dépendante étant toujours le perfectionnement.

La combinaison de ces variables nous a permis la confection des tableaux qui apparaissent dans l'analyse des données.

Les variables les plus fréquemment utilisées sont:

1- d'ordre sociologique

- régionale
- sexe
- âge
- état civil
- occupation du père
- scolarité du père

2- d'ordre professionnel

- niveau
- expérience
- scolarité

3- ayant trait au perfectionnement

- perfectionnement suivi
- diplômes acquis par perfectionnement
- institutions fréquentées
- appréciation du perfectionnement
- appréciation des institutions
- diplômes postulés
- besoins quant aux contenus
- besoins quant aux types de programmes
- besoins quant aux modalités.

CHAPITRE I

Caractéristiques générales de la population

Chapitre premier

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION

Dans ce premier chapitre nous aborderons les caractéristiques générales de la population. Cette première étape de l'analyse vise à faire connaître le type de répondants auxquels s'adresse cette étude sur le perfectionnement. Le problème du perfectionnement comme tel fera l'objet des chapitres subséquents.

Nous traiterons dans une première section des aspects socio-démographiques de la population; dans une deuxième section nous ferons un relevé des principales variables professionnelles.

SECTION I. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES.

1. Type de localité.

Nous entendons par type de localité, l'endroit de travail de l'enseignant. La première constatation qui peut être faite est que les deux-tiers des enseignants travaillent dans un milieu urbain: soit Québec et sa zone métropolitaine (40.1%), soit une ville moyenne (3.3%), soit une petite ville (20.8%) (Cf. tableau 1).

Cependant lorsque nous considérons les régionales séparément, nous constatons des différences importantes. Ainsi nous avons pu identifier trois (3) types de régionales.

A) **Les régionales urbaines.**

Il s'agit des régionales Chauveau, Jean-Talon, Québec et Sillery où la presque totalité des enseignants sont concentrés dans la ville de Québec ou sa zone métropolitaine.

B) **Les régionales à prédominance urbaine.**

Nous parlons ici des territoires où les enseignants déclarent oeuvrer majoritairement dans un milieu urbain. Cependant, une proportion importante (variation de 30% à 45%) pratique leur profession dans un secteur rural. Ce sont les régionales suivantes: Amiante, Charlevoix, Louis-Fréchette, Orléans et Tilly.

C) **Les régionales rurales.**

Ce sont les régionales Chaudière, Grand-Portage, Pascal-Taché et Tardivel où plus de la moitié des enseignants oeuvrent dans un milieu rural.

Sauf pour la première catégorie, "régionales urbaines", le découpage indique une tendance vers l'urbain ou le rural et laisse sous-entendre que les deux secteurs subsistent mais à des degrés différents.

2. **Sexe.**

La présence des femmes dans l'enseignement demeure marquée. Selon le tableau 2, les deux-tiers des enseignants sont de sexe féminin. Ce phénomène se manifeste davantage dans les régionales Chaudière (70.0%), Grand-Portage (71.7%), Tilly (71.0%) et à la commission scolaire de Sillery (72.9%). Cependant, pour ces deux derniers territoires, on peut mettre en doute la validité d'une telle représentation des femmes puisque seulement 65% et 60% des enseignants de ces deux secteurs ont répondu à l'enquête et qu'ils proviennent en majorité de l'élémentaire.

Seules la commission scolaire de Québec et la régionale Jean-Talon ont un pourcentage d'enseignants masculins plus élevé que l'ensemble. A Québec, ceci est probablement attribuable au fait qu'on rencontre plus d'hommes enseignant à l'élémentaire et au secondaire premier cycle qu'ailleurs. Cependant, seule une analyse multivariée pourrait confirmer cette hypothèse. Les réserves déjà exprimées quant à la représentativité des répondants de la régionale Jean-Talon ne nous permettent pas de tirer des conclusions pour ce cas précis.

La relation entre les deux variables, sexe et niveau enseigné (Cf. tableau 3) nous indique que le personnel féminin travaille surtout à l'élémentaire et au secondaire premier cycle. A la maternelle et à l'élémentaire premier cycle, la presque totalité des enseignants sont de sexe féminin tandis que cette même proportion est réduite à 50% au deuxième cycle de l'élémentaire et à l'enfance inadaptée. Au premier cycle du secondaire les enseignantes représentent encore plus de la moitié de la population (52%).

Le secondaire deuxième cycle et l'initiation au travail semblent davantage réservés aux enseignants masculins.

Nos données manifestent quelques changements par rapport à la situation du personnel enseignant des années '60. A l'élémentaire très peu de changements ont été observés.

Le Rapport Parent (9) établissait qu'en 1961-62, pour la province 20% du personnel enseignant catholique de l'élémentaire était de sexe féminin (la proportion est d'environ 80% pour la région de Québec en 1971). Au niveau secondaire le personnel féminin représentait 60% des enseignants catholiques du Québec, alors qu'il ne constitue actuellement pour la région de Québec que 40% des enseignants du secondaire.

3. **Age.**

La population enseignante est relativement jeune. En effet, 61.9% des enseignants ont trente (30) ans et moins alors qu'un peu moins de 10% ont quarante-six (46) ans et plus (Cf. tableau 4).

Cette jeunesse du personnel enseignant peut s'expliquer de plusieurs façons. La démocratisation de l'enseignement depuis le début des années '60 a sans doute contribué à rajeunir le personnel enseignant car en faisant augmenter

(9) *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1963, tome I, chapitre III, page 48.*

la clientèle scolaire du niveau secondaire, elle a provoqué une hausse importante de la main-d'oeuvre enseignante.

D'autre part, on peut faire l'hypothèse que les femmes mariées ont tendance de plus en plus à demeurer dans l'enseignement dans leurs premières années de ménage. Dans le passé l'enseignement constituait pour les femmes une carrière facile d'accès. La plupart de celles qui s'engageaient dans l'enseignement, l'abandonnaient au moment du mariage, pour y revenir quelques années plus tard. Aujourd'hui les conditions du marché ont changé: les postes disponibles sont de plus en plus rares, l'offre de la part des finissants demeure très grande ce qui rend de plus en plus restreintes les possibilités de faire un retour à l'enseignement.

Enfin, un autre type d'explication vient du fait que parmi les plus âgés qui ont fait carrière dans le domaine de l'éducation, il s'en trouve probablement plusieurs qui occupent actuellement des postes d'administration.

Dans l'ensemble, les régionales rurales et à prédominance urbaine ont un personnel plus jeune que les régionales urbaines. C'est ainsi que les enseignants ayant 25 ans et moins se retrouvent dans une proportion de 30% à l'Amiante, de 36.7% à Grand-Portage et à Charlevoix, de 35.5% à la Chaudière, de 34% à Pascal-Taché, de 33.5% à la Tardivel et de 33.4% à Louis-Fréchette. Par ailleurs, seulement 17% des enseignants de Sillery, 21.5% des enseignants de Québec, 24.7% des enseignants de Jean-Talon ont 25 ans et moins. Il y a cependant exception pour la Chauveau, où les enseignants dans une proportion de 35.2% ont 25 ans et moins.

Les besoins de main-d'oeuvre ont été provoqués par la démocratisation de l'enseignement et ce phénomène s'est fait sentir davantage en milieu rural et semi-urbain parce que, dans le cas des milieux urbains, l'enseignement secondaire était déjà passablement développé. Naturellement, un plus grand nombre de jeunes ont été attirés vers l'enseignement dans les secteurs où les besoins se faisaient le plus sentir. Le fait que les villes de Québec et Sillery aient un pourcentage de jeunes maîtres beaucoup moins élevé qu'ailleurs s'explique par une diminution de la clientèle scolaire due à l'exode vers les banlieues, à la démolition de quartiers résidentiels pour faire place aux besoins grandissants de l'ère technique et à la dénatalité qui se fait peut-être sentir davantage en milieu urbain.

4. Etat civil.

Le tableau 5 nous montre que la proportion d'enseignants célibataires, si on y inclut les religieux, est identique à celle des personnes mariées qui oeuvrent dans l'enseignement.

Cependant, nous constatons que les religieux qui oeuvrent dans le domaine sont très peu nombreux et c'est surtout en milieu rural qu'on les retrouve Chaudière (10.4%), Grand-Portage (11.2%), Pascal-Taché (11.8%), Charlevoix (12%), Louis-Fréchette (10.6%), Orléans (11.4%) et Tardivel (15.8%). Si l'on compare au 25% d'enseignants religieux qu'avait dénombré le rapport Parent, la proportion aurait diminué de 15% en moins de dix (10) ans.

Il est à se demander si le fait de rencontrer autant d'enseignants célibataires que mariés peut avoir des incidences sur le perfectionnement. Ainsi on peut s'interroger sur la motivation de ces deux catégories d'enseignants à se perfectionner, sur leur disponibilité à poursuivre des études de même que sur leur capacité d'assumer les coûts de telles études.

5. L'origine sociale.

Trois (3) indices ont servi à déterminer l'origine sociale des maîtres:

a) l'occupation du père;

b) la scolarité du père;

c) la localité d'origine ou l'endroit où l'enseignant a vécu le plus longtemps avant l'âge de vingt (20) ans.

A) L'occupation du père.

Les données de notre enquête concernant l'origine sociale des maîtres révèlent le fait que les enseignants sont encore en très grande majorité originaires de la classe ouvrière (42.5%) et de la classe des cultivateurs (26.9%) (Cf. tableau 6).

Dans toutes les régionales plus de la moitié des enseignants proviennent de ces deux classes sociales.

Ceci semble aller à l'encontre d'une tendance remarquée dans certaines études (10) à savoir que les classes moyennes et élevées fourniraient de plus en plus de candidats à la carrière d'enseignant. Notre étude démontre que seulement 23% des enseignants originent de ces classes.

Il faut ajouter cependant que dans les régionales urbaines, (Chauveau, Jean-Talon, Québec et Sillery) la proportion d'enseignants provenant de familles de col blanc ou professionnel, et semi-professionnel varie de 30 à 40%.

Par ailleurs, dans les territoires de l'Amiante, Charlevoix et Tardivel, le recrutement se fait en milieu ouvrier dans une proportion d'environ 50%, tandis que les régionales Chaudière, Grand-Portage, Pascal-Taché et Louis-Fréchette puisent plus du tiers de leurs enseignants dans des familles de cultivateurs.

B) **La scolarité du père.**

La majorité des enseignants de la région de Québec viennent de familles où le père a sept (7) ans et moins de scolarité (60%) (Cf. tableau 7). On remarque cependant des écarts importants d'une régionale à l'autre. La proportion des enseignants originant de familles où le père est peu scolarisé est plus faible lorsqu'on passe des régionales les plus urbanisées aux régionales les moins urbanisées.

(10) JOMPHE, Gérald, Etude sur l'origine sociale des maîtres, 1963, Ecole de pédagogie et d'orientation de l'Université Laval.

Ce que nous venons de dire au sujet de la variable "scolarité du père", qui constitue aussi un indice de l'origine sociale des répondants, corrobore notre analyse de l'occupation du père: en effet, la scolarité du père des enseignants est plus élevée dans les régionales Chauveau, Jean-Talon, Québec, Tilly et Sillery et plus faible dans les territoires de l'Amiante, Chaudière, Grand-Portage et Pascal-Taché.

C) **Localité d'origine.**

Afin de préciser davantage l'origine des enseignants, nous leur avons demandé à quel endroit ils ont résidé le plus longtemps avant l'âge de vingt (20) ans.

Le tableau 9 nous donne les réponses suivantes: 50.0% affirment avoir vécu dans un village ou sur une ferme, 17% disent que leur milieu d'origine fut principalement Québec et sa zone métropolitaine. Les quelques 20% qui restent se répartissent ainsi: 2.4% dans une grande ville, 5.9% dans une ville moyenne et 12.4% dans une petite ville.

C'est dans les territoires de Chauveau, Jean-Talon, Orléans et Québec qu'on trouve les plus fortes proportions d'enseignants ayant vécu les premières années de leur vie dans un grand centre urbain ou une zone métropolitaine. Les enseignants d'origine géographique rurale, sont principalement concentrés dans les régionales Chaudière (74.0%), Grand-Portage (77.9%), Pascal-Taché (74.4%), Charlevoix (68.9%), Tardivel (69.5%) et Louis-Fréchette (67.0%).

Il est à noter aussi qu'une bonne partie des maîtres des territoires de l'Amiante (41.3%) et de Sillery (20.2%) viennent d'une ville moyenne ou d'une petite ville.

Nous pouvons conclure qu'il y a des divergences importantes du point de vue de l'origine sociale des maîtres. Ces divergences ne sont sans doute pas négligeables si l'on tient compte des divers modèles culturels (ex.: valeur accordée à l'éducation, aspiration à l'enseignement supérieur, réceptivité aux changements de toutes sortes, etc...) qui sont susceptibles d'affecter les comportements et les attitudes des enseignants vis-à-vis leur propre perfectionnement.

Ainsi en est-il des autres variables que nous avons analysées précédemment. Les différences que nous avons remarquées au sujet du lieu de travail (milieu rural-urbain), du sexe, de l'âge et de l'état civil ont sans doute une incidence sur le problème du perfectionnement. C'est ce que nous tenterons de préciser plus loin.

TABLEAU 1.

RÉPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE TYPE DE LOCALITE OU ILS ENSEIGNENT POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Régionales urbaines				Régionales à prédominance urbaine					Régionales rurales				
	Chauveau	Jean-Talon	Québec	Sillery	Amiante	Charlevoix	Louis-Fréchette	Orléans	Tilly	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Tardivel	TOTAL
Québec et zone métropolitaine	650 94.2%	415 86.2%	1363 97.4%	57 96.6%			388 42.6%	312 54.0%	460 67.7%					3653 40.1%
Dans une ville moyenne					340 45.9%									
Dans une petite ville		27 5.6%			156 20.5%	187 53.3%	140 15.4%	71 12.3%		432 43.2%	407 36.9%	281 42.3%	193 46.1%	1894 20.8%
Dans un village	39 5.6%	25 5.2%			249 32.7%	160 45.6%	363 39.9%	187 32.4%	204 29.5%	554 55.5%	677 61.4%	370 57.0%	219 52.3%	3055 33.6%
Pas de réponse	2 0.3%	15 3.1%	36 2.6%	2 3.4%	7 1.0%	4 1.1%	19 2.1%	7 1.2%	20 2.9%	13 1.3%	18 1.6%	4 0.6%	7 1.7%	154 1.7%
TOTAL	691	402	1399	59	761	351	910	577	692	999	1102	663	419	9105

TABLEAU 2.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR SEXE
POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Hommes	252 33.1%	289 28.9%	302 27.4%	209 31.5%	113 32.2%	208 30.1%	184 38.2%	324 35.6%	179 31.0%	126 30.0%	196 28.3%	592 42.3%	15 25.4%	2989 32.8%
Femmes	503 66.1%	707 70.8%	790 71.7%	453 68.3%	234 66.7%	466 67.4%	291 60.4%	580 63.7%	390 67.6%	289 69.0%	491 71.0%	785 56.4%	43 72.9%	6026 66.2%
Pas de réponse	6 0.8%	3 0.3%	10 0.9%	1 0.2%	4 1.1%	17 2.4%	7 1.5%	6 0.7%	8 1.4%	4 1.0%	5 0.7%	18 1.3%	1 1.7%	90 1.0%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 3.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR SEXE
SELON LE NIVEAU ENSEIGNE.

	Maternelle	Elémentaire 1er cycle	Elémentaire 2ième cycle	Enfance inadaptée	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2ième cycle	Initiation au travail	Autre	Pas de réponse	TOTAL
Hommes	2 0.6%	18 1.0%	488 20.0%	53 18.5%	735 46.8%	1419 67.3%	136 61.8%	33 42.3%	100 45.9%	2984 32.8%
Femmes	345 98.6%	1793 98.3%	1937 79.2%	231 80.8%	817 52.0%	665 31.5%	80 36.4%	44 56.4%	118 54.1%	6030 66.2%
Pas de réponse	3 0.9%	14 0.8%	20 0.0%	2 0.7%	18 1.2%	25 1.2%	4 1.8%	1 1.3%	0 0.0%	91 1.0%
TOTAL	350	1825	2445	286	1570	2109	220	78	218	9105

TABLEAU 4.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR GROUPE D'AGE POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
25 ans et moins	289 38.0%	353 35.3%	404 36.7%	225 34.0%	129 36.7%	271 39.2%	119 24.7%	304 33.4%	178 30.9%	142 33.9%	198 28.6%	301 21.5%	10 17.0%	2923 32.1%
26 à 30 ans	225 29.6%	295 29.5%	308 28.0%	200 30.2%	115 32.8%	194 28.1%	146 30.3%	292 32.1%	171 29.6%	117 27.9%	235 34.0%	402 28.7%	17 28.8%	2717 29.8%
31 à 35 ans	87 11.4%	137 13.7%	132 12.0%	86 13.0%	52 14.8%	87 12.6%	83 17.2%	119 13.1%	83 14.4%	60 14.3%	91 13.2%	258 18.4%	9 15.3%	1284 14.1%
36 à 45 ans	84 11.1%	115 11.5%	135 12.2%	81 12.2%	23 6.6%	77 11.1%	89 18.5%	109 12.0%	62 10.7%	59 14.1%	94 13.6%	256 18.3%	10 17.0%	1194 13.2%
46 ans et plus	67 8.8%	96 9.6%	104 9.4%	67 10.2%	27 7.7%	41 6.0%	34 7.1%	73 8.0%	64 11.0%	37 8.8%	62 9.0%	160 11.4%	12 20.4%	844 9.4%
Pas de réponse	9 1.2%	3 0.3%	19 1.7%	4 0.6%	5 1.4%	21 3.0%	11 2.3%	13 1.4%	19 3.3%	4 1.0%	12 1.7%	22 1.6%	1 1.7%	143 1.6%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 5.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR ETAT CIVIL
POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Religieux	74 9.7%	104 10.4%	123 11.2%	78 11.8%	42 12.0%	41 5.9%	20 4.2%	96 10.6%	66 11.4%	66 15.8%	46 6.7%	101 7.2%	4 6.8%	061 9.5%
Célibataire	287 37.7%	383 38.3%	463 42.0%	261 39.4%	156 44.4%	267 38.6%	177 36.7%	350 38.3%	248 43.0%	148 35.3%	277 40.0%	509 36.4%	16 27.1%	3550 39.0%
Marié(e)	376 49.4%	491 49.2%	484 43.9%	306 46.1%	148 42.2%	351 50.8%	268 55.6%	425 46.7%	237 41.1%	191 45.6%	340 49.1%	740 52.9%	36 61.0%	4393 48.3%
Veuf(ve), séparé(e) ou divorcé(e)	10 1.3%	16 1.6%	14 1.3%	12 1.8%	1 0.3%	11 1.6%	6 1.2%	18 2.0%	7 1.2%	9 2.2%	16 2.3%	27 1.9%	2 3.4%	149 1.6%
Pas de réponse	14 1.8%	5 0.5%	18 1.6%	6 0.9%	4 1.1%	21 3.0%	11 2.3%	13 1.4%	19 3.3%	5 1.2%	13 1.9%	22 1.6%	1 1.7%	152 1.7%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 6.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES L'OCCUPATION DE LEUR PERE POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Professionnel et semi-professionnel	71 9.3%	75 7.5%	86 7.8%	49 7.4%	41 11.7%	118 17.1%	86 17.9%	99 10.9%	79 13.7%	45 10.7%	116 16.8%	350 25.0%	16 27.1%	1231 13.5%
Col blanc	46 6.0%	71 7.1%	76 6.9%	39 5.9%	25 7.1%	88 12.7%	71 14.7%	69 7.6%	61 10.6%	28 6.7%	69 10.0%	214 15.3%	5 8.5%	862 9.5%
Col bleu et journalier	427 56.1%	398 39.8%	490 44.5%	297 44.8%	177 50.4%	282 40.8%	177 36.7%	349 38.4%	241 41.8%	197 47.0%	253 36.6%	564 40.3%	19 32.2%	3871 42.5%
Cultivateur	167 21.9%	397 39.7%	370 33.6%	225 33.9%	71 20.2%	130 18.8%	102 21.2%	343 37.7%	139 24.1%	121 28.9%	196 28.3%	173 12.4%	12 20.3%	2446 26.9%
Pas de réponse	50 6.6%	58 5.8%	80 7.3%	53 8.0%	37 10.5%	73 10.6%	46 9.5%	50 5.5%	57 9.9%	28 6.7%	58 8.4%	98 7.0%	7 11.9%	695 7.6%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 7.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LA SCOLARITE DE LEUR PERE POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
7 ans et moins	512 67.3%	766 76.7%	739 67.1%	466 70.3%	216 61.5%	354 51.2%	232 48.1%	597 65.6%	313 54.3%	279 66.6%	349 50.4%	576 41.2%	23 39.0%	5422 60.0%
8 à 12 ans	165 21.7%	172 17.2%	260 23.6%	131 19.8%	97 27.6%	227 32.9%	161 33.4%	211 23.2%	165 28.6%	100 23.9%	209 30.2%	505 36.1%	19 32.2%	2422 26.6%
13 à 15 ans	16 2.1%	18 1.8%	32 2.9%	18 2.7%	13 3.7%	46 6.7%	43 8.9%	37 4.1%	32 5.6%	15 3.6%	48 6.9%	152 10.9%	4 6.8%	474 5.2%
16 ans et plus	15 2.0%	11 1.1%	9 0.8%	10 1.5%	6 1.7%	25 3.6%	17 3.5%	20 2.2%	19 3.3%	7 1.7%	35 5.1%	107 7.7%	7 11.9%	288 3.2%
Pas de réponse	53 7.0%	32 3.2%	62 5.6%	38 5.7%	19 5.4%	39 5.6%	29 6.0%	45 5.0%	48 8.3%	18 4.3%	51 7.4%	59 4.2%	6 10.2%	409 5.5%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 8.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LA SCOLARITE DE LEUR MERE POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
7 ans et moins	408 53.6%	591 59.2%	587 53.3%	367 55.4%	189 53.9%	299 43.3%	193 40.0%	478 52.5%	243 42.1%	232 55.4%	282 40.8%	522 37.3%	12 20.3%	4403 48.4%
8 à 12 ans	273 35.9%	336 33.6%	400 36.3%	240 36.2%	128 36.5%	275 39.8%	229 47.5%	352 38.7%	254 44.0%	157 37.5%	293 42.3%	657 47.0%	36 61.0%	3630 39.9%
13 à 15 ans	23 3.0%	36 3.6%	52 4.7%	19 2.9%	14 4.0%	66 10.0%	26 5.4%	32 3.5%	36 6.2%	12 2.9%	49 7.1%	139 9.9%	3 5.1%	507 5.6%
16 ans et plus	3 0.4%	2 0.2%	4 0.4%	1 0.2%	0 0.0%	5 0.7%	1 0.2%	4 0.4%	2 0.4%	1 0.2%	12 1.7%	24 1.7%	2 3.4%	61 0.7%
Pas de réponse	54 7.1%	34 3.4%	59 5.4%	36 5.4%	20 5.7%	46 6.7%	33 6.8%	44 4.8%	42 7.3%	17 4.1%	56 8.1%	57 4.1%	6 10.2%	504 5.5%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 9.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR LOCALITE D'ORIGINE POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Québec et zone métropolitaine	13 1.7%	23 2.3%	22 2.0%	27 4.1%	16 4.6%	241 34.9%	142 29.5%	113 12.4%	172 29.8%	22 5.3%	124 17.9%	619 44.3%	13 22.0%	1547 17.0%
Dans une grande ville	14 1.8%	8 0.8%	10 0.9%	8 1.2%	5 1.4%	19 2.8%	17 3.5%	15 1.7%	9 1.6%	6 1.4%	26 3.8%	77 5.5%	6 10.2%	220 2.4%
Dans une ville moyenne	242 31.0%	21 2.1%	15 1.4%	17 2.6%	2 0.6%	27 3.9%	30 6.2%	32 3.5%	15 2.6%	9 2.2%	37 5.4%	81 5.8%	7 11.9%	535 5.9%
Dans une petite ville	72 9.5%	172 17.2%	152 13.8%	96 14.5%	76 21.7%	76 11.0%	48 10.0%	103 11.3%	52 9.0%	79 18.9%	61 8.8%	129 9.2%	10 17.0%	1126 12.4%
Dans un village	244 32.1%	391 39.1%	536 48.6%	296 44.7%	184 52.4%	194 28.1%	133 27.6%	304 33.4%	202 35.0%	181 43.2%	234 33.8%	317 22.7%	14 23.7%	3230 35.5%
Sur une ferme	156 20.5%	357 35.7%	323 29.3%	197 29.7%	58 16.5%	102 14.8%	87 18.1%	306 33.6%	103 17.9%	110 26.3%	186 26.9%	133 9.5%	7 11.9%	2125 23.3%
Pas de réponse	20 2.6%	27 2.7%	44 4.0%	22 3.3%	10 2.8%	32 4.6%	25 5.2%	37 4.1%	24 4.2%	12 2.9%	24 3.5%	43 3.1%	2 3.4%	322 3.5%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

SECTION II. ASPECTS PROFESSIONNELS.

1. Le niveau enseigné.

Pour analyser cette variable, nous avons réparti les niveaux en quatre secteurs distincts: maternelle, élémentaire, secondaire, enfance inadaptée et initiation au travail.

Un premier coup d'oeil sur le tableau 10 nous permet d'observer qu'il y a plus d'enseignants qui oeuvrent à l'élémentaire (46.0%) qu'au secondaire (40.4%). En 1962, le Rapport Parent soulignait que trois enseignants sur quatre enseignaient à l'élémentaire (11). Comme ces derniers chiffres sont valables pour l'ensemble de la province, nous présumons qu'il y avait, à ce moment, une marge moins grande pour la région de Québec; si tel était le cas, il y aurait eu forte diminution de clientèle à l'élémentaire et augmentation marquée au secondaire.

A) La maternelle.

Près de 4% des répondants indiquent enseigner à ce niveau. Il s'agit d'un secteur qui s'est considérablement développé pendant la dernière décennie puisque le Rapport Parent déplorait le fait qu'il n'y avait, en 1962, que 2,000 enfants en maternelle dans l'ensemble de la province (12).

Nous constatons des pourcentages supérieurs à la moyenne dans la zone métropolitaine de Québec: Chauveau (5.5%), Tilly (5.4%), Orléans et

(11) *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1963, tome I, chapitre III, page 48.*

(12) *Idem, page 47.*

Tardivel (4.3%). L'exode des jeunes ménages vers les banlieues expliquerait probablement ce phénomène.

3) **L'élémentaire.**

Les régions récemment urbanisées accusent un pourcentage plus élevé d'enseignants à l'élémentaire: Chauveau (53.3%), Orléans (55.1%), Tilly (56.3%) et Tardivel (51.1%) alors que Québec n'en compte que 36.0%.

Le phénomène de la mobilité géographique souligné pour la maternelle joue probablement ici le même rôle.

C) **Le secondaire.**

Il y a 40.4% des enseignants touchés par la recherche qui oeuvrent au secondaire. C'est à Québec et à Jean-Talon que les pourcentages sont les plus élevés avec respectivement 46.5% et 46.3%. Dans ces deux régionales, le taux de persévérance des étudiants dans la poursuite de leurs études secondaires serait-il plus élevé qu'ailleurs ou ne s'agirait-il pas plutôt du phénomène du vieillissement de la population ?

Les régionales dont nous avons souligné un pourcentage plus élevé d'enseignants à l'élémentaire accusent nécessairement un pourcentage inférieur au secondaire.

Les enseignants du premier cycle du secondaire sont moins nombreux que ceux du deuxième cycle (Cf. tableau 10 A). La contradiction n'est cependant

qu'apparente puisque le permier cycle du secondaire est d'une durée de deux (2) ans alors qu'elle est de trois (3) ans au deuxième cycle.

D) **L'enfance inadaptée et l'initiation au travail.**

Il est coutume d'identifier l'enfance inadaptée comme telle au niveau élémentaire alors que l'initiation au travail est considérée de niveau secondaire. Il existe des différences marquées entre ces deux sous-secteurs selon les régionales.

C'est ainsi qu'à Québec 9.9% des enseignants disent oeuvrer à ces niveaux alors qu'on n'en retrouve que 1.5% à Orléans. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces services sont plus développés à certains endroits. Là où ils ne sont pas développés, les élèves qui devraient en faire partie se retrouvent dans les classes régulières et leurs professeurs se sont identifiés comme oeuvrant au niveau élémentaire ou secondaire.

Si nous traitons séparément l'enfance inadaptée de l'initiation au travail, nous constatons que c'est l'Amiante qui compte le plus d'enseignants dans ce dernier sous-secteur. Viennent ensuite la régionale du Grand-Portage et la Commission des Ecoles Catholiques de Québec. Quant à l'enseignement à l'enfance inadaptée, il est plus développé à Québec, à Sillery, à Tilly, à Chauveau et à Jean-Talon: donc Québec et sa zone métropolitaine (Cf. tableau 10 A).

En résumé, nous constatons que la moitié de la population enseignante se retrouve à la maternelle et à l'élémentaire. Le secondaire absorbe 40% des enseignants. L'enfance inadaptée et l'initiation au travail sont des secteurs en

voie de développement. Nous présumons donc déjà que le niveau est une variable importante dans le phénomène du perfectionnement.

2. L'expérience.

Nous avons vu au tableau 4 que la population enseignante est relativement jeune. Par conséquent, elle n'a à son crédit qu'un nombre assez restreint d'années d'expérience. Nous constatons que plus de 60% des enseignants n'ont que dix (10) ans et moins d'expérience (Cf. tableau II). Les tentatives d'explication soulignées en regard de l'âge dans la section précédente s'appliquent ici.

Seulement 10% des enseignants de la région de Québec ont 16 ans et plus d'expérience alors qu'en 1962, le Rapport Parent soulignait que près de 30% des enseignants en comptaient quinze (15) ans et plus et ce pour l'ensemble de la province (13). La démocratisation de l'enseignement qui a eu pour effet d'attirer un grand nombre de jeunes dans la carrière a donc contribué à abaisser cette moyenne d'années d'expérience.

Fait intéressant, le Rapport Parent soulignait par la même occasion que ce sont les enseignants oeuvrant en milieu rural qui comptaient le plus d'années d'expérience alors qu'aujourd'hui, pour la région de Québec, nous constatons l'inverse. En effet, c'est à Sillery (37.3%), à Québec (24.7%) et à

(13) Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province Québec, 1964, tome I, chapitre III, page 48.

Jean-Talon (21.4%) que nous retrouvons les enseignants les plus expérimentés, soit seize (16) ans et plus.

3. La scolarité.

Les années de scolarité nous donnent une image de la qualification des enseignants. 52.9% d'entre eux ont moins de quinze (15) années de scolarité, donc en principe, moins que le brevet A ou l'équivalent. Le quart possède quinze (15) ans de scolarité. La balance, soit 20.4%, ont une scolarité équivalente à un premier cycle universitaire au moins, soit seize (16) ans et plus (Cf. tableau 12).

Alors qu'en 1969 la Corporation des Enseignants du Québec dans son manifeste sur le perfectionnement des enseignants, dénombrait 20% des enseignants de l'ensemble de la province ayant quinze (15) ans et plus de scolarité (14), on en retrouve aujourd'hui, dans la zone économique numéro 3, 46.4%.

Les régionales les plus éloignées des centres universitaires ont des professeurs moins qualifiés: Grand-Portage et Charlevoix, par exemple, comptent plus de 65% de leurs enseignants qui n'ont pas atteint le niveau du brevet A. Ce pourcentage décroît au fur et à mesure que l'on se rapproche de Québec: Louis-Fréchette (52.5%), Tardivel (58.5%). Dans la zone métropolitaine, Québec même n'en compte que 36.4%.

(14) CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUEBEC, Manifeste sur la formation et le perfectionnement des enseignants, Les Editions de l'Enseignement, Québec, 1969, page 10.

Nous remarquons que 25% des enseignants de la zone métropolitaine de Québec ont atteint au moins le niveau du premier cycle universitaire ou l'équivalent. Comment expliquer qu'il n'y en ait pas davantage ? L'université est-elle assez ouverte même sur le campus ? Les enseignants de l'élémentaire ont-ils eu la chance de se perfectionner à temps partiel ? Les enseignants de certains secteurs (enfance inadaptée, enseignement professionnel, information scolaire et professionnelle, bibliothécaires) se sont-ils vu offrir des programmes appropriés de premier cycle ?

Malgré la proximité d'une institution de haut savoir, il reste tout de même 75% des enseignants de la région métropolitaine de Québec qui n'ont pas encore accédé à ce niveau de premier cycle universitaire, d'où l'importance de la population susceptible de prendre encore du perfectionnement.

Ces trois variables d'ordre professionnel ajoutées aux caractéristiques sociales nous permettent d'avoir un portrait assez précis de la population touchée par la recherche. Ces variables seront mises en relation avec d'autres spécifiques au phénomène du perfectionnement lui-même.

TABLEAU 10.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE NIVEAU ENSEIGNE POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Maternelle	25 3.3%	34 3.4%	34 3.1%	22 3.3%	14 4.0%	38 5.5%	15 3.1%	37 4.1%	25 4.3%	18 4.3%	37 5.4%	48 3.4%	3 5.1%	350 3.8%
Elémentaire	348 45.7%	483 48.4%	473 42.9%	322 48.6%	161 45.9%	368 53.3%	212 44.0%	425 46.7%	318 55.1%	214 51.1%	394 56.9%	516 36.9%	31 52.6%	4265 46.8%
Secondaire	327 43.0%	384 38.4%	479 43.5%	263 39.7%	136 38.8%	238 34.4%	223 46.3%	402 44.2%	209 36.2%	151 36.0%	197 28.5%	650 46.5%	20 33.9%	3679 40.4%
Enfance inadaptée et initiation au travail	37 4.9%	62 6.2%	75 6.8%	25 3.8%	23 6.6%	34 4.9%	19 4.9%	24 2.6%	9 1.5%	18 4.3%	38 5.5%	138 9.9%	3 5.1%	505 5.6%
Autres	5 0.6%	5 0.5%	13 1.2%	8 1.2%	2 0.5%	5 0.7%	3 0.6%	7 0.8%	1 0.2%	5 1.2%	10 1.5%	14 1.0%	0 0.0%	78 0.9%
Pas de réponse	19 2.5%	31 3.1%	28 2.5%	23 3.7%	15 4.3%	8 1.2%	10 2.1%	15 1.7%	15 2.6%	13 3.1%	16 2.3%	33 2.4%	2 3.4%	228 2.5%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 10 A.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE NIVEAU ENSEIGNE POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Maternelle	25 3.3%	34 3.4%	34 3.1%	22 3.3%	14 4.0%	38 5.5%	15 3.1%	37 4.1%	25 4.3%	18 4.3%	37 5.4%	48 3.4%	3 5.1%	350 3.8%
Elémentaire 1er cycle	147 19.3%	197 19.7%	193 17.5%	136 20.5%	62 17.7%	170 24.6%	105 21.8%	179 19.7%	125 21.7%	88 21.0%	176 25.4%	230 16.4%	15 25.4%	1823 20.0%
Elémentaire 2ième cycle	201 26.4%	286 28.6%	280 25.4%	186 28.1%	99 28.2%	198 28.7%	107 22.2%	246 27.0%	193 33.5%	126 30.1%	218 31.5%	286 20.4%	16 27.1%	2442 26.8%
Enfance inadaptée	13 1.7%	31 3.1%	37 3.4%	9 1.4%	12 3.4%	26 3.8%	15 3.1%	10 1.1%	8 1.4%	8 1.9%	28 4.1%	85 6.1%	3 5.1%	285 3.1%
Secondaire 1er cycle	129 17.0%	182 18.2%	200 18.2%	121 18.3%	61 17.4%	95 13.8%	106 22.0%	168 18.5%	89 15.4%	68 16.2%	92 13.3%	255 18.2%	4 6.8%	1570 17.2%
Secondaire 2ième cycle	198 26.0%	202 20.2%	279 25.3%	142 21.4%	75 21.4%	143 20.7%	117 24.3%	234 25.7%	120 20.8%	83 19.8%	105 15.2%	395 28.2%	16 27.1%	2109 23.2%
Initiation au travail	24 3.2%	31 3.1%	38 3.5%	16 2.4%	11 3.1%	8 1.2%	4 0.8%	14 1.5%	1 0.2%	10 2.4%	10 1.5%	53 3.8%	0 0.0%	220 2.4%
Autres	5 0.7%	5 0.5%	13 1.2%	8 1.2%	2 0.6%	5 0.7%	3 0.6%	7 0.8%	1 0.2%	5 1.2%	10 1.5%	14 1.0%	0 0.0%	78 0.9%
Pas de réponse	19 2.5%	31 3.1%	28 2.5%	23 3.5%	15 3.3%	8 1.2%	10 2.1%	15 1.7%	15 2.6%	13 3.1%	16 2.3%	33 2.4%	2 3.4%	228 2.5%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 11.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
5 ans et moins	307 40.4%	348 34.8%	404 36.7%	232 34.9%	135 38.5%	290 42.0%	147 30.5%	349 38.4%	214 37.1%	144 34.3%	224 32.5%	424 30.4%	11 18.7%	3229 35.6%
6 à 10 ans	219 28.8%	299 29.9%	344 31.2%	197 29.7%	115 32.8%	186 26.9%	135 28.0%	255 28.0%	150 26.0%	117 27.9%	218 31.5%	335 24.0%	17 28.8%	2587 28.4%
11 à 15 ans	109 14.3%	170 17.0%	174 15.8%	101 15.2%	57 16.2%	118 17.1%	93 19.3%	147 16.2%	91 15.8%	78 18.6%	123 17.8%	286 20.4%	7 11.9%	1554 17.1%
16 à 25 ans	83 10.9%	124 12.4%	122 11.1%	92 13.9%	24 6.8%	81 11.7%	80 16.6%	119 13.1%	78 13.5%	56 13.4%	87 12.6%	241 17.2%	18 30.5%	1205 13.2%
26 ans et plus	41 5.4%	49 4.9%	51 4.6%	36 5.4%	17 4.9%	13 1.8%	23 4.8%	35 3.9%	37 6.5%	18 4.3%	34 5.0%	105 7.5%	4 6.8%	463 5.1%
Pas de réponse	2 0.3%	9 0.9%	7 0.6%	5 0.8%	3 0.9%	3 0.4%	4 0.8%	5 0.6%	7 1.2%	6 1.4%	6 0.9%	8 0.6%	2 3.4%	67 0.7%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 12.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR SCOLARITE POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
14 ans et moins	423 55.6%	631 63.2%	716 65.0%	404 60.9%	226 64.4%	346 50.1%	228 47.3%	478 52.5%	258 44.7%	245 58.5%	321 46.4%	509 36.4%	27 45.8%	4812 52.9%
15 ans	209 27.5%	225 22.5%	247 22.4%	169 25.5%	80 22.8%	214 31.0%	130 27.0%	247 27.1%	210 36.4%	104 24.8%	192 27.8%	395 28.2%	7 11.9%	2429 26.7%
16 ans et plus	125 16.4%	138 13.8%	136 12.3%	86 12.9%	42 12.0%	125 18.1%	121 25.1%	184 20.2%	103 17.9%	68 16.2%	175 25.3%	470 33.6%	25 42.3%	1798 19.7%
Pas de réponse	4 0.5%	5 0.5%	3 0.3%	4 0.6%	3 0.9%	6 0.9%	3 0.6%	1 0.1%	6 1.0%	2 0.5%	4 0.6%	25 1.8%	0 0.0%	66 0.7%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 12 A.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR SCOLARITE POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
12 ans ou moins	130 17.1%	191 19.1%	146 13.3%	137 20.7%	54 15.4%	76 11.0%	64 13.3%	136 15.0%	67 11.6%	60 14.3%	92 13.3%	119 8.5%	3 5.1%	1275 14.0%
13 ans	202 26.5%	320 32.0%	321 29.1%	194 29.3%	121 34.5%	189 27.4%	111 23.0%	237 26.0%	116 20.1%	125 29.8%	158 22.8%	247 17.7%	15 25.4%	2356 25.9%
14 ans	91 12.0%	120 12.0%	249 22.6%	73 11.0%	51 14.5%	81 11.7%	53 11.0%	105 11.5%	75 13.0%	60 14.3%	71 10.3%	143 10.2%	9 15.3%	1181 13.0%
15 ans	209 27.5%	225 22.5%	247 22.4%	169 25.5%	80 22.8%	214 31.0%	130 27.0%	247 27.1%	210 36.4%	104 24.8%	192 27.8%	395 28.2%	7 11.9%	2429 26.7%
16 ans	72 9.5%	74 7.4%	75 6.8%	58 8.8%	23 6.6%	73 10.6%	63 13.1%	106 11.7%	49 8.5%	42 10.0%	91 13.2%	235 16.8%	8 13.6%	969 10.6%
17 ans	29 3.8%	26 2.6%	34 3.1%	9 1.4%	9 2.6%	20 2.9%	25 5.2%	37 4.1%	22 3.8%	13 3.1%	41 5.9%	109 7.8%	6 10.2%	380 4.2%
18 ans	14 1.8%	19 1.9%	13 1.2%	9 1.4%	6 1.7%	13 1.9%	20 4.2%	22 2.4%	21 3.6%	6 1.4%	25 3.6%	74 5.3%	6 10.2%	248 2.7%
19 ans	10 1.3%	12 1.2%	10 0.9%	9 1.4%	2 0.6%	19 2.8%	12 2.5%	16 1.8%	9 1.6%	7 1.7%	17 2.5%	50 3.6%	4 6.8%	177 1.9%
20 ans	0 0.0%	7 0.7%	4 0.4%	1 0.2%	2 0.6%	0 0.0%	1 0.2%	3 0.3%	2 0.4%	0 0.0%	1 0.1%	2 0.1%	1 1.7%	24 0.3%
Pas de réponse	4 0.5%	5 0.5%	3 0.3%	4 0.6%	3 0.9%	6 0.9%	3 0.6%	1 0.1%	6 1.0%	2 0.5%	4 0.6%	25 1.8%	0 0.0%	66 0.7%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	693	1399	59	9106

TABLEAU 12 B.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR SCOLARITE POUR CHAQUE GROUPE DE REGIONALES.

	Amiante Chaudière	Pascal-Taché Grand-Portage	Charlevoix	Québec métropolitain	TOTAL
14 ans et moins	1054 59.8%	1120 63.4%	226 64.4%	2412 46.1%	4812 52.9%
15 ans	434 24.6%	416 23.6%	80 22.8%	1409 28.2%	2429 26.7%
16 ans et plus	263 14.9%	222 12.3%	42 12.0%	1271 24.3%	1798 19.7%
Pas de réponse	9 0.5%	7 0.4%	3 0.9%	47 0.9%	66 0.7%
TOTAL	1760	1765	351	5229	9105

CHAPITRE 3

Perfectionnement depuis l'entrée dans la carrière

Chapitre deuxième

PERFECTIONNEMENT DEPUIS L'ENTREE DANS LA CARRIERE.

Après cette étude sommaire des principales caractéristiques de la population touchée par l'enquête, il nous apparaît opportun de connaître qui a suivi des cours de perfectionnement ainsi que la nature du perfectionnement acquis.

A cet effet, nous avons partagé le prochain chapitre en deux sections. Dans la première, nous tenterons d'identifier le type de clientèle en se guidant sur les variables régionale, sexe, niveau enseigné, scolarité et expérience. La deuxième section traitera plus particulièrement de la nature des diplômes déjà acquis ainsi que des institutions fréquentées pour les obtenir.

SECTION I. TYPES DE CLIENTELE AYANT SUIVI DU PERFECTIONNEMENT.

A l'instar de Pierre Dandurand dans une enquête menée au niveau de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal en 1967 (15), nous sommes en mesure d'affirmer qu'un peu plus de 85% des enseignants de la région de Québec ont suivi des cours de perfectionnement après leur entrée dans la carrière (Cf. tableau 13). Si nous additionnons le nombre d'enseignants ayant suivi

(15) DANDURAND, Pierre, op. cit., chapitre 3, page 21

des cours diplômes seulement et ceux qui ont expérimenté la double formule des cours diplômes et isolés, nous constatons que 62% des répondants ont poursuivi leurs études dans le cadre d'un programme dispensé par une institution habiletée à décerner des diplômes (Cf. tableau 13 A).

1. **La régionale.**

Le tableau 13 nous indique le milieu d'enseignement des répondants eu égard au perfectionnement suivi ou non.

Nous constatons que la proportion d'enseignants qui ont suivi des cours de perfectionnement n'est guère différente d'un milieu à l'autre, le pourcentage variant de 82% à 90%. On peut donc conclure que l'intérêt pour le perfectionnement est sensiblement le même d'une régionale à l'autre.

Si l'on considère les enseignants ayant suivi des cours diplômes de perfectionnement, on observe que les pourcentages sont plus élevés à Sillery (76.3%), à Grand-Portage (73.2%) et à Pascal-Taché (64.3%). Nous avons vu antérieurement que, dans ces milieux, la scolarité n'était pas très élevée, principalement à Grand-Portage et à Pascal-Taché où la proportion des enseignants possédant une scolarité de quatorze (14) ans ou moins est respectivement de 65.0% et 60.9% (Cf. tableau 12).

Si les pourcentages élevés d'enseignants aux études sur le territoire de Pascal-Taché et du Grand-Portage semblent contradictoires avec la scolarité de ces mêmes gens, ceci est dû au fait que la venue de l'Université

du Québec dans le milieu remonte à un passé pas très lointain. La décentralisation des services en a incité plusieurs à s'inscrire à des cours de perfectionnement, mais le court laps de temps qui s'est écoulé depuis ne leur a pas permis d'augmenter encore de façon tangible leur scolarité.

Les cours isolés ont attiré une clientèle plus nombreuse. En effet, si l'on ajoute aux enseignants qui ont suivi des cours isolés seulement ceux qui en ont pris tout en poursuivant des cours diplômes, nous trouvons que 67.5% des enseignants ont expérimenté ce type de cours. Ce sont les enseignants de Sillery, de Québec et de Grand-Portage qui en ont le moins suivi. Par ailleurs ce sont ces derniers qui ont suivi le plus de cours diplômes seulement (Cf. tableau 13 A).

Seule une enquête sur la motivation pourrait nous permettre de dire si ces cours ont été suivis par intérêt personnel ou par obligation. Cette obligation pouvait d'ailleurs prendre deux formes: soit que l'enseignant était tenu par son employeur ou par les besoins quotidiens de suivre des cours isolés; soit qu'il souhaitait se perfectionner mais que les circonstances ne lui permettaient pas de le faire dans le cadre d'un cours diplôme. Outre cet aspect d'obligation, certaines autres hypothèses pourraient expliquer la popularité de ce type de cours: les exigences de ces cours sont réduites au minimum (courte durée, pas d'examens, ...); la plupart de ces cours sont gratuits; ils sont généralement plus attrayants à cause de leur utilité immédiate.

2. **Le sexe.**

Les enseignants de sexe féminin disent avoir suivi des cours de

perfectionnement dans une proportion de 80.7% alors que chez les hommes on en dénombre 79.0% (Cf. tableau 14). Contrairement à une observation déjà faite dans la région de Montréal (16), nous trouvons dans la région de Québec une différence significative entre le nombre d'hommes et de femmes qui ont déjà suivi des cours de perfectionnement depuis leur début dans la carrière.

Le même tableau nous apprend qu'il y a deux fois plus d'hommes (18.9%) que de femmes (9.3%) qui n'ont jamais pris de perfectionnement.

Il faut cependant noter que l'intérêt pour le genre de cours suivis est diversifié selon que les enseignants sont de sexe masculin ou féminin. En effet, on constate que l'intérêt des hommes est plus marqué pour les cours diplômes alors que les femmes se sont davantage inscrites à des cours isolés. Ce phénomène mérite quelques explications.

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que les femmes enseignaient surtout au niveau élémentaire. Or les commissions scolaires locales sont celles qui ont organisé elles-mêmes le plus de cours isolés et ont obligé leurs enseignants à les suivre. Même si l'obligation n'était pas formelle, elle était tout au moins morale; en effet, on changeait les méthodes de lecture, on introduisait les mathématiques modernes, on insérait les arts plastiques au programme. Comme les enseignants devaient utiliser ces nouvelles méthodes ou techniques, ils sentaient donc le besoin de répondre à l'appel de recyclage lancé par les commissions scolaires.

(16) DANDURAND, Pierre, op. cit., chapitre 4, page 4.2.

3. **Le niveau enseigné.**

Les tableaux 15 et 15 A mettent en relation le niveau d'enseignement et le perfectionnement depuis l'entrée dans la carrière.

Ce sont les enseignants de l'élémentaire qui ont suivi le plus de perfectionnement après leur entrée dans la carrière (92.1%) si l'on additionne ensemble tous les cours suivis. Viennent ensuite, dans l'ordre, les enseignants oeuvrant à l'enfance inadaptée (90.2%), à l'initiation au travail (81.8%), au secondaire (79.7%) et finalement à la maternelle (79.8%). Ces phénomènes sont explicables.

Nous avons souligné plus haut que les enseignantes oeuvrent en majorité à l'élémentaire et que ce sont elles qui ont suivi le plus de cours isolés en posant certaines hypothèses sur la motivation. En regroupant les enseignants qui ont suivi les cours isolés seulement et ceux qui en ont pris en plus de cours diplômes, nous constatons que 84.2% des enseignants de l'élémentaire ont suivi des cours isolés. Par contre, seulement 56% d'entre eux ont suivi des cours diplômés (Cf. tableau 15).

A l'enfance inadaptée, les enseignants ont surtout poursuivi des études les conduisant à l'obtention d'un diplôme (79.7%). Ce secteur s'est développé tout récemment et ce sont généralement les enseignants oeuvrant dans un autre secteur qui ont été appelés à combler les postes ouverts. Comme ces derniers ne détenaient pas la qualification légale nécessaire leur permettant d'enseigner à ce secteur, ils ont été tenus de poursuivre leurs études.

Les enseignants de l'initiation au travail, pour leur part, ont connu à peu près le même problème que leurs confrères de l'enfance inadaptée. En effet, entrés dans la carrière sans détenir la qualification nécessaire à l'enseignement, le Ministère de l'Education, après avoir créé des programmes spéciaux de formation, les obligeait à poursuivre leurs études au rythme de six (6) crédits par année pour répondre aux exigences de la certification. Ces nouveaux venus sur le marché du travail enseignant étaient recrutés dans le monde de l'industrie parce que, après l'intégration des écoles de métiers par les commissions scolaires, la clientèle étudiante est devenue plus nombreuse. Ceci explique donc qu'un pourcentage aussi élevé ait poursuivi leurs études, surtout des cours diplômes (72.7%).

Les enseignants oeuvrant au secondaire ont pris moins de perfectionnement que leurs confrères des autres niveaux (79.7%). Par ailleurs, ils ont suivi plus de cours diplômes que ceux de l'élémentaire. Nous verrons plus loin qu'à cause du type de diplômes acquis par les enseignants du secondaire nous sommes en mesure de croire qu'ils sont entrés dans la carrière avec des qualifications plus élevées (Cf. tableau 20). Une autre explication vient du fait que, par le passé, l'Ecole Normale supérieure a préparé des maîtres spécialement pour le secondaire. Notons cependant que la proportion d'enseignants du secondaire ayant suivi des cours de perfectionnement dans la région de Québec (79.0%) n'est guère inférieure à celle de la ville de Montréal (82.1%) en 1967. (17)

Les enseignants de la maternelle, pour leur part, sont ceux qui ont suivi le moins de cours de perfectionnement comparativement aux enseignants

(17) DANDURAND, Pierre, op. cit., chapitre 4, page 4.3.

oeuvrant dans les autres secteurs. La nécessité d'obtenir un brevet spécialisé pour oeuvrer à ce niveau explique en partie ce phénomène. On constate cependant que plus de la moitié de cette clientèle a suivi des cours conduisant à un diplôme.

4. La scolarité.

La presque totalité des enseignants appartenant aux catégories de scolarité quatorze (14) ans et moins ainsi que vingt (20) ans et plus ont déjà suivi des cours de perfectionnement. Ceux qui comptent entre quinze (15) et dix-neuf (19) années de scolarité en ont pris moins (Cf. tableau 16).

La scolarité exerce une influence sur le perfectionnement, surtout en ce qui a trait au genre de cours suivis. En effet, le pourcentage d'enseignants ayant suivi des cours isolés décroît à mesure que la scolarité augmente. Les enseignants les moins scolarisés ont suivi plus de cours isolés seulement (43.2% pour les 12 ans et moins) que les plus scolarisés (variation de 6.0% à 16.7% chez les 16 ans et plus).

Nous constatons une tendance plus marquée à poursuivre des études conduisant à un diplôme chez les enseignants possédant quatorze (14) ans de scolarité et chez ceux ayant seize (16) ans et plus (Cf. tableau 16).

Dans le premier cas, nous présumons que plusieurs de ces personnes sont déjà détentrices d'un brevet d'enseignement et sont à poursuivre leurs études pour l'obtention du brevet A. Nous appuyons nos dires sur le fait que

lors de l'intégration de l'Ecole Normale Laval par l'Université Laval, plus de deux mille (2,000) dossiers d'étudiants en programme de passage au brevet A furent transférés. De plus, nous connaissons peu de diplômes qui, en soi, ont une valeur de quatorze (14) années de scolarité.

Parmi ceux qui ont seize (16) ans et plus de scolarité, 73.1% disent avoir acquis des diplômes par cours de perfectionnement (Cf. tableau 16 A). On peut déduire que les enseignants qui sont actuellement les plus scolarisés ne sont pas entrés dans la carrière avec un niveau d'études aussi élevé.

5. **L'expérience.**

Les enseignants les moins expérimentés (5 ans et moins) ont pris moins de perfectionnement. Après cette première étape, la propension à se perfectionner demeure assez constante d'une catégorie d'expérience à l'autre (Cf. tableaux 17 et 17 A). C'est plutôt le type de perfectionnement qui varie en fonction de l'expérience. On constate que les enseignants possédant entre six (6) et vingt-cinq (25) ans d'expérience se sont davantage intéressés aux cours diplômes.

Les besoins en perfectionnement se font sentir dès le début de la carrière, mais c'est surtout après la cinquième année qu'ils s'accentuent. Alors qu'à la première année d'expérience, un enseignant sur cinq déclare avoir suivi des cours diplômes, on voit cette proportion grimper à deux sur cinq chez les deux (2) et trois (3) ans d'expérience, puis à trois sur cinq chez les quatre (4)

et cinq (5) ans. Cette proportion atteindra son point culminant (74.9%) chez les enseignants possédant entre onze (11) et quinze (15) années d'expérience pour diminuer ensuite jusqu'à 55.0% chez ceux qui comptent une expérience de trente-six (36) ans et plus.

Ce phénomène s'explique par le fait qu'au début de sa carrière, l'enseignant peut se sentir à l'aise avec le bagage de connaissances nouvellement acquises. A cela, il faut ajouter la préoccupation du travail quotidien. Quant à la baisse qui survient pour les plus expérimentés, elle peut signifier qu'il leur est difficile d'être admis dans une institution de formation parce qu'au moment de leur entrée dans la carrière, les exigences de qualification étaient moins élevées; or, il advient que souvent, ces qualifications n'équivalent pas présentement aux exigences d'admission des universités.

Plus l'enseignant a de l'expérience, plus il a suivi de cours isolés. De par sa définition, le cours isolé entraîne à de nouvelles méthodes ou techniques d'enseignement. Celui qui est le plus expérimenté a eu plusieurs occasions au cours de sa carrière de se recycler; il est donc explicable que le pourcentage de cours isolés suivis par ce dernier soit plus élevé.

TABLEAU 13.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE PERFECTIONNEMENT SUIVI POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Non	109 14.3%	108 10.8%	128 11.6%	104 15.7%	36 10.3%	99 14.3%	53 11.0%	95 10.4%	80 13.9%	40 9.6%	88 12.7%	189 13.5%	6 10.2%	1135 12.5%
Oui	640 84.1%	879 87.9%	957 86.9%	547 82.5%	313 89.2%	569 82.4%	422 87.5%	804 88.4%	488 84.5%	376 89.8%	600 86.7%	1163 83.1%	53 89.9%	7811 85.8%
Pas de réponse	12 1.6%	12 1.2%	17 1.5%	12 1.8%	2 0.6%	23 3.3%	7 1.5%	11 1.2%	9 1.6%	3 0.7%	4 0.6%	47 3.4%	0 0.0%	159 1.8%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 13 A.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE PERFECTIONNEMENT SUIVI POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Non	109 14.3%	108 10.8%	128 11.6%	104 15.7%	36 10.3%	99 14.3%	53 11.0%	95 10.4%	80 13.9%	40 9.6%	88 12.7%	189 13.5%	6 10.2%	1135 12.5%
Oui, cours diplômes et cours isolés	349 45.9%	448 44.8%	533 48.4%	324 48.9%	139 39.6%	270 39.1%	204 42.3%	421 46.3%	246 42.6%	190 45.4%	266 38.4%	543 38.8%	29 49.2%	3962 43.5%
Oui, cours diplômes seulement	134 17.6%	155 15.5%	273 24.8%	109 16.4%	73 20.8%	116 16.8%	86 17.8%	128 14.1%	90 15.6%	61 14.6%	125 18.1%	300 21.4%	16 27.1%	1666 18.3%
Oui, cours isolés seulement	157 20.6%	276 27.6%	151 13.7%	114 17.2%	101 28.8%	183 26.5%	132 27.4%	255 28.0%	152 26.3%	125 29.8%	209 30.2%	320 22.9%	8 13.6%	2183 24.0%
Pas de réponse	12 1.6%	12 1.2%	17 1.5%	12 1.8%	2 0.6%	23 3.3%	7 1.5%	11 1.2%	9 1.6%	3 0.7%	4 0.6%	47 3.4%	0 0.0%	159 1.8%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

TABLEAU 14.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE PERFECTIONNEMENT SUIVI SELON LE SEXE.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Non	566 18.9%	563 9.3%	1129 12.5%
Oui, cours diplômes et cours isolés	1055 35.3%	2873 47.6%	3928 43.5%
Oui, cours diplômes seulement	870 29.1%	779 12.9%	1649 18.3%
Oui, cours isolés seulement	459 15.4%	1709 28.3%	2168 24.0%
Pas de réponse	39 1.3%	109 1.8%	148 1.6%
TOTAL	2989	6033	9022 *

* 83 personnes n'ont pas indiqué leur sexe.

TABLEAU 15.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE PERFECTIONNEMENT SUIVI SELON LE NIVEAU ENSEIGNE.

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
Non	63 18.0%	263 6.2%	691 18.7%	58 11.5%	17 21.8%	1092 12.3%
Oui, cours diplômes et cours isolés	157 44.9%	2083 48.8%	1385 37.6%	242 47.8%	25 32.1%	3892 43.8%
Oui, cours diplômes seulement	50 14.3%	330 7.9%	1048 28.5%	146 28.9%	21 26.9%	1603 18.0%
Oui, cours isolés seulement	68 19.4%	1513 35.4%	501 13.6%	50 9.9%	14 18.0%	2146 24.2%
Pas de réponse	12 3.4%	73 1.7%	54 1.5%	10 2.0%	1 1.3%	150 1.7%
TOTAL	350	4270	3679	506	78	8883 *

* 222 personnes n'ont pas indiqué leur niveau d'enseignement.

TABLEAU 15 A.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE PERFECTIONNEMENT SUIVI SELON LE NIVEAU ENSEIGNE.

	Maternelle	Elémentaire 1er cycle	Elémentaire 2ième cycle	Enfance inadaptée	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2ième cycle	Initiation au travail	Autres	TOTAL
Non	63 18.0%	88 4.8%	175 7.2%	21 7.3%	313 19.9%	378 17.9%	37 16.8%	17 21.8%	1092 12.3%
Oui, cours diplômes et cours isolés	157 44.9%	861 47.2%	1222 50.0%	163 57.0%	599 38.2%	786 37.3%	79 35.9%	25 32.1%	3892 43.8%
Oui, cours diplômes seulement	50 14.3%	128 7.0%	210 8.6%	65 22.7%	388 24.7%	660 31.3%	81 36.8%	21 26.9%	1603 18.0%
Oui, cours isolés seulement	68 19.4%	713 39.1%	800 32.7%	30 10.5%	251 16.0%	250 11.9%	20 9.1%	14 18.0%	2146 24.2%
Pas de réponse	12 3.4%	35 1.9%	38 1.6%	7 2.5%	19 1.2%	35 1.7%	3 1.4%	1 1.3%	150 1.7%
TOTAL	350	1825	2445	286	1570	2109	220	78	8883 *

* 222 personnes n'ont pas indiqué leur niveau d'enseignement.

TABLEAU 16.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE PERFECTIONNEMENT SUIVI SELON LA SCOLARITE QUI LEUR EST RECONNUE.

	12 ans et moins	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus	TOTAL
Non	80 6.3%	121 5.1%	82 6.5%	542 22.3%	162 16.7%	57 15.0%	49 19.8%	31 17.5%	1 4.2%	1125 12.4%
Oui, cours diplômes et cours isolés	486 38.1%	1190 50.5%	723 61.2%	828 34.1%	393 40.6%	165 43.3%	87 35.1%	58 32.8%	15 62.5%	3945 43.6%
Oui, cours diplômes seulement	122 9.6%	290 12.3%	270 22.9%	378 15.5%	305 31.5%	129 33.9%	94 37.9%	66 37.3%	4 16.7%	1650 18.3%
Oui, cours isolés seulement	552 43.2%	713 30.2%	97 8.2%	650 26.7%	101 10.4%	26 6.8%	15 6.0%	19 10.7%	4 16.7%	2177 24.1%
Pas de réponse	37 2.9%	44 1.9%	9 0.8%	33 1.4%	8 0.8%	4 1.0%	3 1.2%	3 1.7%	0 0.0%	141 1.6%
TOTAL	1277	2358	1181	2431	969	381	248	177	24	9046 *

* 59 personnes n'ont pas indiqué leur scolarité.

TABLEAU 16 A.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE PERFECTIONNEMENT SUIVI SELON LA SCOLARITE QUI LEUR EST RECONNUE.

	14 ans et moins	15 ans	16 ans et plus	TOTAL
Non	283 5.9%	542 22.3%	300 16.7%	1125 12.4%
Oui, cours diplômes et cours isolés	2399 49.8%	828 34.1%	718 39.9%	3945 43.6%
Oui, cours diplômes seulement	682 14.2%	378 15.5%	598 33.2%	1658 18.3%
Oui, cours isolés seulement	1362 28.3%	650 26.7%	165 9.2%	2177 24.1%
Pas de réponse	90 1.9%	33 1.4%	18 1.0%	141 1.6%
TOTAL	4816	2431	1799	9046 *

* 59 personnes n'ont pas indiqué leur scolarité.

TABLEAU 17.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE PERFECTIONNEMENT SUIVI SELON LEUR EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT.

	1 an	2 - 3 ans	4 - 5 ans	6 - 10 ans	11 - 15 ans	16 - 25 ans	26 - 35 ans	36 ans et plus	TOTAL
Non	299 55.9%	402 27.8%	138 11.0%	142 5.5%	77 5.0%	45 3.7%	12 3.1%	9 11.5%	1124 12.4%
Oui, cours diplômes et cours isolés	46 9.6%	347 24.0%	409 39.1%	1303 50.3%	855 55.0%	662 54.8%	209 54.3%	32 41.0%	3943 43.6%
Oui, cours diplômes seulement	63 11.8%	291 20.2%	257 20.5%	500 19.3%	310 19.9%	182 15.1%	39 10.1%	11 14.1%	1653 18.3%
Oui, cours isolés seulement	120 22.4%	383 26.5%	356 28.4%	612 23.6%	289 18.6%	278 23.0%	117 30.4%	24 30.8%	2179 24.1%
Pas de réponse	7 1.3%	21 1.5%	12 1.0%	32 1.2%	24 1.5%	40 3.3%	8 2.1%	2 2.6%	146 1.6%
TOTAL	535	1444	1252	2589	1555	1207	385	78	9045 *

* 60 personnes n'ont pas indiqué leur expérience.

TABLEAU 17 A.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LE PERFECTIONNEMENT SUIVI SELON LEUR EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT.

	5 ans et moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 25 ans	26 ans et plus	TOTAL
Non	839 26.0%	142 5.5%	77 5.0%	45 3.7%	21 4.5%	1124 12.4%
Oui, cours diplômes et cours isolés	882 27.3%	1303 50.3%	855 55.0%	662 54.8%	241 52.1%	3943 43.6%
Oui, cours diplômes seulement	611 18.9%	500 19.3%	310 19.9%	182 15.1%	50 10.8%	1653 18.3%
Oui, cours isolés seulement	859 26.6%	612 23.6%	289 18.6%	278 23.0%	141 30.5%	2179 24.1%
Pas de réponse	40 1.2%	32 1.2%	24 1.5%	40 3.3%	10 2.2%	146 1.6%
TOTAL	3231	2589	1555	1207	463	9045 *

* 60 personnes n'ont pas indiqué leur expérience.

SECTION II. NATURE DU PERFECTIONNEMENT.

Cette section est spécifiquement consacrée au type de perfectionnement acquis jusqu'à ce jour par les enseignants concernés, qu'il s'agisse de cours diplômes ou de cours isolés. Nous vous référons à la définition des termes pour éviter toute ambiguïté.

1. Diplômes acquis par perfectionnement.

Comme la nomenclature des diplômes décernés a considérablement varié au cours des trente (30) dernières années nous avons dû, pour une meilleur compréhension, les regrouper en catégories. C'est ainsi que les catégories suivantes comprennent:

Catégorie I : certificat d'études pédagogiques, brevets complémentaire, supérieur et B.

Catégorie II : brevet A.

Catégorie III : brevet d'enseignement spécialisé et certificats universitaires.

Catégorie IV : baccalauréats en pédagogie, ès arts ou autres.

Catégorie V : licences d'enseignement à l'élémentaire, au secondaire, à l'enfance inadaptée, en pédagogie ou autres.

Catégorie VI : maîtrises ou doctorats en pédagogie ou autres.

Catégorie VII : autres diplômes.

Dans cette sous-section traitant des diplômes acquis par perfectionnement, il est question non pas d'individus mais de diplômes acquis par perfectionnement. Il est possible qu'un enseignant ait acquis plus d'un diplôme de perfectionnement, soit un brevet A et un baccalauréat ès arts, soit une

licence et une maîtrise. Donc 4,829 diplômes ont été acquis par 3,060 individus (Cf. tableau 18). Il est à noter qu'il ne s'agit que de cours diplômes complétés.

A) **La régionale.**

Dans l'ensemble, nous remarquons que le nombre de diplômes acquis par perfectionnement décroît de façon progressive avec l'augmentation du niveau de ces diplômes: de 29.7% à la catégorie I jusqu'à 0.9% à la catégorie VI (Cf. tableau 18).

Près de 30% des diplômes acquis par perfectionnement appartiennent à la catégorie I, soit la moins élevée. Outre le certificat d'études pédagogiques, il s'agit de qualifications qui datent de quelques années puisque les brevets mentionnés dans cette catégorie (complémentaire, supérieur et B) ne se décernent plus aujourd'hui. Nous rappelons que s'il est question de perfectionnement suivi, il s'agit toujours de perfectionnement pris depuis le début de la carrière.

C'est surtout dans les régions les plus éloignées que l'on retrouve le plus fort pourcentage de diplômes appartenant à cette catégorie: Pascal-Taché (41.0%), Grand-Portage (36.9%), Chaudière (35.3%) et Charlevoix (35.4%) (Cf. tableau 18). Nous avons vu au chapitre précédent que ce sont les régions qui comptent le plus d'enseignants ayant moins de quinze (15) années de scolarité (Cf. tableau 12). Il se dégage donc ici une incidence sur le perfectionnement, à savoir, qu'il y a place, dans ces régions, pour un perfectionnement ultérieur, de niveau universitaire surtout.

Le quart de tous les diplômes acquis par perfectionnement sont des brevets A. Ceci nous donne une idée de la faveur dont a joui, auprès des enseignants, le programme de passage au brevet A.

Les catégories I et II (certificats d'études pédagogiques, brevets complémentaire, supérieur, B et A) concernent 54.2% des diplômes acquis par perfectionnement. C'est donc dire que les enseignants qui les ont acquis sont entrés dans la carrière avec des qualifications inférieures à ces diplômes. Ceci nous donne donc déjà une idée de l'indice d'effort de perfectionnement fourni par les enseignants.

Les licences, maîtrises et doctorats comptent pour 7.5% des diplômes acquis par perfectionnement. On remarque que ces diplômes sont détenus, en plus grande partie, par des individus oeuvrant dans des régions à proximité de l'université. En effet, le plus grand nombre de licences acquises par perfectionnement (catégorie V) se retrouve à Sillery (13.0%), Québec (11.4%), Jean-Talon (10.6%) et Tilly (8.6%). Il est fort plausible que la proximité de l'université ait favorisé la poursuite de ces études qui comportent au minimum deux (2) années de scolarité.

Dans aucun des territoires touchés par l'enquête, le pourcentage de diplômes de second et de troisième cycle universitaire ne dépasse 2%.

B) **Le sexe**

Le tableau 19 nous indique quatre mille huit cents (4,800) diplômes acquis par perfectionnement au lieu de quatre mille huit cent vingt-neuf (4,829)

parce qu'un certain nombre de personnes ayant répondu à cette question n'ont pas indiqué leur sexe.

Les diplômes de la catégorie I semblent avoir été surtout recherchés par les femmes, soit 40.1% alors que les hommes n'en ont acquis que 14.7%. Cette constatation confirme l'hypothèse que les femmes sont entrées dans la carrière avec, en général, des qualifications moins élevées.

Les brevets A acquis par perfectionnement ont joui d'une faveur égale de la part des deux sexes. La différence n'est pas tellement marquée non plus au niveau de la catégorie III (brevet d'enseignement spécialisé et certificats universitaires).

Plus les catégories de diplômes acquis par perfectionnement s'élèvent, plus la proportion des hommes grandit par rapport à celle des femmes. Le quart des diplômes acquis par les hommes sont des baccalauréats (catégorie IV), alors que chez les femmes, cette proportion est réduite à 12.9%. De la même manière, trois fois plus de licences, maîtrises ou doctorats ont été obtenus par les hommes (catégories V et VI).

C) **Le niveau.**

Les diplômes les moins élevés acquis par perfectionnement (catégorie I) l'ont été en grande partie par des enseignants de l'élémentaire: 52.1% au premier cycle et 49.5% au deuxième cycle (Cf. tableau 20). Nous avons vu, au tableau précédent, que cette catégorie de diplômes était le fait des femmes surtout et le tableau 3 nous confirme que les femmes œuvrent surtout à l'élémentaire.

Les diplômes de la catégorie III (brevet d'enseignement spécialisé et certificats universitaires) ont été acquis surtout par des gens de la maternelle (52.0%), de l'enfance inadaptée (53.3%) et de l'initiation au travail (39.0%) On sait que les enseignants appartenant à ces catégories doivent détenir, ou s'engager à obtenir un brevet d'enseignement spécialisé ou un certificat en enfance inadaptée.

Les diplômes appartenant aux catégories supérieures ont été acquis, en majorité, par des enseignants du secondaire. Cette tendance est déjà marquée pour la catégorie IV (les baccalauréats) et elle s'accentue davantage aux catégories V et VI (licences, maîtrises et doctorats) (Cf. tableau 20).

Nous constatons donc qu'il y a, chez les enseignants, une clientèle susceptible d'être encore très intéressée par le perfectionnement. En effet, seulement 2% des diplômes acquis par les enseignants de l'élémentaire appartiennent aux catégories V et VI. Cette proportion s'élève à 7.4% au secondaire premier cycle et à 13.3% au deuxième cycle.

Le niveau enseigné est une variable qui joue autant que le sexe dans le type de perfectionnement acquis depuis l'entrée dans la carrière.

D) **L'institution.**

Jusqu'à tout récemment (septembre 1970 dans le cas de Laval), les diplômes de la catégorie I ont toujours été décernés par les écoles normales. L'université a continué d'offrir deux diplômes seulement de cette catégorie, soit le certificat d'études pédagogiques et exceptionnellement le brevet B pour

les non légalement qualifiés. Les pourcentages de 52.9% et 56.9% aux écoles normales par rapport à 15.7% à l'université n'ont donc rien de surprenant (Cf. tableau 21).

Le programme de passage au brevet A (catégorie II), bien qu'offert depuis quelques années, a été réaménagé en 1960 et c'est surtout à ce moment qu'il a davantage attiré les enseignants. De 1960 à 1970, il fut offert par les écoles normales et depuis, par les universités dans le cadre de programmes d'extension. Le pourcentage de diplômes de cette catégorie acquis dans l'une ou l'autre de ces institutions n'indique pas de différence significative.

Les brevets d'enseignement spécialisé étaient décernés par les écoles normales tandis que les certificats universitaires l'étaient par l'université (catégorie III). Les premiers (20.9%) semblent avoir davantage retenu la faveur des enseignants que les derniers (14.3%).

Les catégories IV, V et VI comprennent toutes des diplômes de niveau universitaire. Parmi tous les diplômes de perfectionnement décernés par l'université, 29.3% ont été des baccalauréats en pédagogie ou ès arts, 24.1% des brevets A et 12.5% seulement des licences, maîtrises ou doctorats.

E) **Le mode de perfectionnement**

La grande majorité des diplômes acquis par perfectionnement l'ont été à temps partiel uniquement, soit 67.0% pour 6.3% acquis à plein temps uniquement (Cf. tableau 22).

Plus les catégories de diplômes s'élèvent, plus on a retenu la formule combinée, c'est-à-dire, partie à plein temps, partie à temps partiel. Les pourcentages s'élèvent progressivement de 22.1% à 67.5% pour les catégories I à VI. Ceux qui ont acquis un diplôme de la catégorie III (brevet spécialisé et certificat universitaire) font exception en faveur du temps partiel.

Plusieurs raisons pourraient expliquer ce phénomène: les enseignants qui postulent un diplôme élevé ont des qualifications antérieures justifiant un traitement qui leur permet peut-être de s'arrêter une année pour étudier à plein temps; les bourses offertes aussi bien par le ministère de l'Education que par les commissions scolaires favorisent davantage les enseignants qui visent l'obtention d'un grade universitaire. Il y a aussi la durée des études: on peut formuler l'hypothèse que l'individu qui n'a qu'une année à compléter le fasse à temps plein alors que le temps partiel semblera indiqué s'il s'agit de deux (2) ou trois (3) années.

2. Cours isolés de perfectionnement.

Les cours isolés prennent souvent la forme de sessions d'études intensives visant à initier les maîtres à des méthodes nouvelles d'enseignement et ne sont pas toujours offerts par des institutions de niveau supérieur.

Nous avons traité dans la section précédente des conditions particulières entourant souvent l'organisation de ces cours.

La poursuite des cours isolés s'est faite de façon assez hétérogène. En effet, la majorité de ceux qui en ont suivi l'ont fait à plusieurs endroits (Cf. tableau 23).

Outre cet aspect multi-institutionnel des cours isolés, nous constatons que c'est surtout dans leurs commissions scolaires respectives que les enseignants les ont suivis (13.5%).

Comme nous l'avons souligné antérieurement les femmes ont davantage bénéficié de ces cours (Cf. tableau 13). Quant aux cours isolés offerts par l'université, ils semblent avoir intéressé plus les hommes (7.1%) que les femmes (2.9%).

Selon les régions les cours isolés sont dispensés par des institutions différentes. C'est ainsi que les enseignants du Québec métropolitain sont ceux qui déclarent en avoir suivi le plus à l'université (Cf. tableau 24).

A l'exception des enseignants des territoires du Grand-Portage et de Pascal-Taché, la proportion d'enseignants ayant suivi des cours isolés dans leur commission scolaire est à peu près la même partout (de 11.4% à 19.3%).

Les enseignants de la Tardivel et de Pascal-Taché affirment avoir profité du Service d'éducation permanente pour suivre des cours isolés dans une proportion plus marquée (7.2% et 10.3%). Il est à se demander si la nature des cours offerts par ce service n'est pas la même que ceux dispensés par la commission scolaire.

C'est dans les régionales Chaudière, Charlevoix, Grand-Portage et Pascal-Taché que les cours isolés offerts par le ministère de l'Education ont attiré le plus d'enseignants. Le ministère n'aurait-il pas suppléé au rôle de l'université dans ces régions ?

TABLEAU 18.

REPARTITION DES CATEGORIES DE DIPLOMES *
ACQUIS PAR PERFECTIONNEMENT POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Catégorie I	98 27.8%	168 35.3%	223 36.9%	98 41.0%	46 35.4%	107 31.6%	69 25.3%	127 27.7%	113 34.5%	68 31.5%	88 22.9%	220 22.4%	8 17.4%	1433 29.7%
Catégorie II	100 28.4%	110 23.1%	133 22.0%	63 26.4%	33 25.4%	83 24.5%	70 25.6%	126 27.5%	94 28.7%	63 29.2%	105 27.3%	194 19.7%	8 17.4%	1182 24.5%
Catégorie III	65 18.5%	87 18.3%	114 18.8%	24 10.0%	26 20.0%	61 18.0%	31 11.4%	70 15.3%	39 11.9%	35 16.2%	56 14.6%	145 14.8%	15 32.6%	768 15.9%
Catégorie IV	56 15.9%	80 16.8%	73 12.1%	33 13.8%	15 11.5%	48 14.2%	56 20.5%	86 18.8%	45 13.7%	34 15.7%	80 20.8%	243 24.7%	7 15.2%	856 17.7%
Catégorie V	14 4.0%	14 2.9%	24 4.0%	9 3.8%	6 4.6%	18 5.3%	29 10.6%	26 5.7%	20 6.1%	9 4.2%	33 8.6%	112 11.4%	6 13.0%	320 6.6%
Catégorie VI	1 0.3%	3 0.6%	7 1.2%	1 0.4%	0 0.0%	3 0.9%	2 0.7%	1 0.2%	1 0.3%	3 1.4%	3 0.8%	17 1.7%	0 0.0%	42 0.9%
Catégorie VII	18 5.1%	14 2.9%	31 5.1%	11 4.6%	4 3.1%	19 5.6%	16 5.9%	22 4.8%	16 4.9%	4 1.9%	19 4.9%	52 5.3%	2 4.3%	228 4.7%
TOTAL	352	476	605	239	130	339	273	450	328	216	384	983	46	4829

* Catégorie I : certificat d'études pédagogiques, brevetscomplémentaire, supérieur et B.
Catégorie II : brevet A.
Catégorie III : brevet d'enseignement spécialisé et certificat universitaire.
Catégorie IV : baccalauréat en pédagogie, ès arts ou autre.
Catégorie V : licences d'enseignement à l'élémentaire, au secondaire, à l'enfance inadaptée, en pédagogie ou autre.
Catégorie VI : maîtrise ou doctorat en pédagogie ou autre.
Catégorie VII : autres diplômes.

TABLEAU 19.

REPARTITION DES CATEGORIES DE DIPLOMES * ACQUIS PAR PERFECTIONNEMENT SELON LE SEXE.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Catégorie I	288 14.7%	1138 40.1%	1426 29.7%
Catégorie II	462 23.5%	700 25.0%	1170 24.4%
Catégorie III	367 18.7%	398 14.0%	765 15.9%
Catégorie IV	481 24.5%	367 12.9%	848 17.7%
Catégorie V	220 11.2%	100 3.5%	320 6.7%
Catégorie VI	28 1.4%	13 0.5%	41 0.9%
Catégorie VII	117 6.0%	113 4.0%	230 4.8%
TOTAL	1963	2837	4800

* Cf. bas du tableau 18 pour nomenclature des diplômes.

TABLEAU 20.

REPARTITION DES CATEGORIES DE DIPLOMES * ACQUIS PAR PERFECTIONNEMENT SELON LE NIVEAU ENSEIGNE.

	Maternelle	Elémentaire 1er cycle	Elémentaire 2ième cycle	Enfance inadaptée	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2ième cycle	Initiation au travail	Autre	TOTAL
Catégorie I	36 17.6%	258 52.1%	439 49.5%	48 21.3%	226 25.6%	333 18.5%	37 25.3%	14 25.5%	1391 29.6%
Catégorie II	40 19.6%	124 25.1%	224 25.3%	33 14.7%	280 31.7%	438 24.3%	20 13.7%	9 16.4%	1168 24.9%
Catégorie III	106 52.0%	38 7.7%	41 4.6%	120 53.3%	82 9.3%	274 15.2%	57 39.0%	14 25.5%	732 15.6%
Catégorie IV	12 5.9%	37 7.5%	125 14.1%	12 5.3%	188 21.3%	433 24.0%	18 12.3%	8 14.5%	833 17.7%
Catégorie V	1 0.5%	8 1.6%	21 2.4%	4 1.8%	56 6.4%	210 11.6%	5 3.4%	2 3.6%	307 6.5%
Catégorie VI	0 0.0%	0 0.0%	0 0.0%	1 0.4%	9 1.0%	30 1.7%	0 0.0%	0 0.0%	40 0.9%
Catégorie VII	9 4.4%	30 6.1%	36 4.1%	7 3.1%	41 4.6%	85 4.7%	9 6.2%	8 14.5%	225 4.8%
TOTAL	204	495	886	225	882	1803	146	55	4696

* Cf. bas du tableau 18 pour nomenclature des diplômes.

TABLEAU 21.

REPARTITION DES CATEGORIES DE DIPLOMES *
ACQUIS PAR PERFECTIONNEMENT SELON L'INSTITUTION

	Université	Ecole normale publique	Ecole normale privée	CEGEP	Instituts d'arts familiaux	Ecole technique	Autres	TOTAL
Catégorie I	434 15.7%	684 52.9%	198 56.9%				20 18.3%	1336 29.4%
Catégorie II	667 24.1%	303 23.4%	114 32.0%				9 8.3%	1093 24.1%
Catégorie III	397 14.3%	271 20.9%	24 6.9%				39 35.8%	731 16.1%
Catégorie IV	813 29.3%						6 5.5%	819 18.0%
Catégorie V	309 11.1%						2 1.8%	311 6.9%
Catégorie VI	40 1.4%						1 0.9%	41 0.9%
Catégorie VII	112 4.0%	36 2.8%	12 3.4%	7 100%	3 100%	5 100%	32 29.4%	207 4.6%
TOTAL	2772	1294	348	7	3	5	109	4538

* Cf. bas du tableau 18 pour nomenclature des diplômes.

TABLEAU 22.

REPARTITION DES CATEGORIES DE DIPLOMES * ACQUIS PAR PERFECTIONNEMENT SELON LE MODE.

	Plein temps	Temps partiel	Plein temps et temps partiel	TOTAL
Catégorie I	57 4.1%	1031 73.8%	309 22.1%	1397 100%
Catégorie II	77 6.6%	747 64.1%	341 29.3%	1165 100%
Catégorie III	33 4.4%	622 82.3%	101 13.4%	756 100%
Catégorie IV	50 5.9%	503 59.3%	295 34.8%	848 100%
Catégorie V	50 15.8%	114 36.0%	153 48.3%	317 100%
Catégorie VI	5 12.5%	8 20.0%	27 67.5%	40 100%
Catégorie VII	26 12.7%	148 69.8%	38 17.9%	212 100%
TOTAL	298 6.3%	3173 67.0%	1264 26.7%	4735 100%

* Cf. bas du tableau 18 pour nomenclature des diplômes.

TABLEAU 23.

REPARTITION DES REPONDANTS AYANT SUIVI DES COURS ISOLES D'APRES L'ENDROIT OU ILS LES ONT PRIS SELON LE SEXE.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Dans plusieurs endroits	503 16.8%	2589 42.9%	3092 34.3%
A l'université seulement	212 7.1%	173 2.9%	385 4.3%
A l'école normale seulement	68 2.3%	125 2.1%	193 2.1%
Au CEGEP seulement	83 2.8%	135 2.2%	218 2.4%
A ma commission scolaire seulement	361 12.1%	856 14.2%	1217 13.5%
Au Ministère de l'Education seulement	91 3.0%	189 3.1%	280 3.1%
Au service de l'éducation permanente de la régionale seulement	53 1.8%	229 3.8%	282 3.1%
Ailleurs	93 3.1%	139 2.3%	232 2.6%
Ne s'applique pas	1525 51.0%	1598 26.5%	3123 34.6%
TOTAL	2989	6033	9022 *

* 63 personnes n'ont pas indiqué leur sexe.

TABLEAU 24.

REPARTITION DES REPONDANTS AYANT SUIVI DES COURS ISOLES D'APRES L'ENDROIT OU ILS LES ONT PRIS POUR CHACUNE DES REGIONALES

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Dans plusieurs endroits	252 33.1%	389 38.9%	358 32.5%	175 26.4%	116 32.1%	216 31.3%	165 34.2%	367 40.3%	205 35.5%	176 42.0%	256 37.0%	411 29.4%	27 45.8%	3113 34.2%
A l'université seulement	24 3.2%	33 3.3%	22 2.0%	18 2.7%	10 2.9%	22 3.2%	26 5.4%	49 5.4%	24 4.2%	13 3.1%	42 6.1%	101 7.2%	3 5.1%	307 4.3%
A l'école normale seulement	12 1.6%	21 2.1%	31 2.8%	7 1.1%	6 1.7%	16 3.3%	11 2.3%	26 2.9%	10 1.7%	6 1.4%	18 2.6%	33 2.4%	0 0.0%	197 2.2%
Au CEGEP seulement	26 3.4%	8 0.8%	24 2.2%	27 4.1%	9 2.6%	18 2.6%	10 2.1%	30 3.3%	17 3.0%	6 1.4%	22 3.2%	24 1.7%	0 0.0%	221 2.4%
A ma commission scolaire seulement	124 16.3%	144 14.4%	71 6.4%	63 9.5%	46 13.1%	125 18.1%	93 19.3%	104 11.4%	87 15.1%	59 14.1%	91 13.2%	211 15.1%	7 11.9%	1225 13.5%
Au Ministère de l'Education seulement	14 1.8%	49 4.9%	64 5.8%	27 4.1%	16 4.6%	10 1.5%	6 1.2%	20 3.1%	15 2.6%	15 3.6%	13 1.9%	23 1.6%	0 0.0%	200 3.1%
Au service de l'éducation permanente de la régionale seulement	19 2.5%	51 5.1%	50 4.5%	68 10.3%	11 3.1%	5 0.7%	5 1.0%	25 2.8%	12 2.1%	30 7.2%	3 0.4%	5 0.4%	0 0.0%	284 3.1%
Ailleurs	12 1.6%	22 2.2%	14 1.3%	22 3.3%	10 2.9%	20 2.9%	23 4.8%	22 2.4%	15 2.6%	5 1.2%	22 3.2%	46 3.3%	1 1.7%	234 2.6%
Ne s'applique pas	278 36.5%	282 28.2%	468 42.5%	256 38.6%	127 36.2%	259 37.5%	143 29.7%	259 28.5%	192 33.3%	109 26.0%	225 32.5%	545 39.0%	21 35.6%	3164 34.0%
TOTAL	761	999	1102	663	351	691	482	910	577	419	692	1399	59	9105

CHAPITRE 3

Perfectionnement en cours

Chapitre troisième

PERFECTIONNEMENT EN COURS.

L'étude des caractéristiques générales des répondants nous a d'abord donné une bonne image de la catégorie de personnes à qui s'adressait notre enquête. Nous avons par la suite vu que, parmi eux, nombreux sont ceux qui ont suivi des cours de perfectionnement depuis leur entrée dans la carrière. Il est, à notre avis, opportun de connaître les caractéristiques de ceux qui présentement sont inscrits à des cours diplômes de perfectionnement.

A cet effet, nous tenterons d'abord de voir comment ils se répartissent au niveau de chacune des régionales. Ensuite, à partir d'un certain nombre de variables de base, nous tenterons de cerner les principaux traits de ces groupes en rapport avec l'institution qu'ils fréquentent.

1. La régionale.

Le pourcentage d'enseignants inscrits à des cours diplômes de perfectionnement est plus élevé dans les cinq (5) régionales les plus éloignées: Grand-Portage (59.5%), Pascal-Taché (54.7%), Amiante (49.3%), Charlevoix (47.6%) et Chaudière (45.1%). Exception faite du territoire de la régionale Jean-Talon, les régionales de la périphérie de Québec comptent un pourcentage d'enseignants

inférieur à la moyenne. En effet, au moment de l'enquête, 44.2% de la population était inscrite à des cours diplômes de perfectionnement (Cf. tableau 25).

2. L'institution.

Dans les prochaines pages, nous traiterons de l'institution fréquentée eu égard à certaines variables de base.

A) La régionale.

La moitié de tous les enseignants actuellement inscrits à un cours diplôme le sont à l'Université Laval. Cette dernière accueille 21.7% de la population enseignante de la région de Québec.

Nous remarquons que les régionales de la zone métropolitaine de Québec fournissent à Laval la plus grande partie de cette clientèle (de 56.6% à 78.5%). Les enseignants de la régionale Chaudière présentement inscrits à un programme, étudient à Laval dans une proportion de 72.1%. Ce pourcentage descend à 32.0% dans le cas de l'Amiante. Ailleurs, moins du quart des maîtres actuellement aux études, suivent leurs cours à Laval. Nous pouvons donc conclure que les enseignants oeuvrant à proximité de l'Université Laval ainsi que ceux qui jouissent d'un sous-centre de cette institution dans leur milieu fréquentent surtout cette université (Cf. tableau 26).

La clientèle fréquentant les cegeps, à la fois un cegep et l'université ainsi que l'école normale est de 30.3%. La plupart d'entre eux (84.3%)

étudient en vue de l'obtention du brevet A (Cf. tableau 30).

Les constituantes de l'Université du Québec attirent un certain nombre d'enseignants par le biais des sous-centres instaurés dans le milieu. C'est ainsi qu'environ 30% des enseignants postulant actuellement un diplôme et œuvrant dans les régionales Grand-Portage et Pascal-Taché fréquentent l'Université du Québec à Rimouski. Cette dernière a établi des sous-centres à Rivière-du-Loup ainsi qu'à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Le même phénomène est constaté à Charlevoix où près de 40% sont inscrits à la constituante de Chicoutimi qui opère un sous-centre sur le territoire de cette régionale.

En définitive, nous pourrions retenir que les sous-centres semblent répondre à un besoin car le pourcentage d'inscrits à une université qui a décentralisé ses services dans une régionale donnée est appréciable.

B) **Le sexe.**

Dans le chapitre 2, nous avions constaté que les hommes avaient, dans le passé, suivi un peu plus de cours diplômes de perfectionnement. Nous constatons l'inverse à l'heure actuelle: il y a un peu plus de femmes que d'hommes inscrits à des cours diplômes de perfectionnement (Cf. tableau 27).

Cependant, nous remarquons qu'il y a proportionnellement plus d'hommes (83.1%) que de femmes (55.4%) inscrits dans les universités. Ces dernières se retrouvent particulièrement dans les institutions pré-universitaires (40.1%) alors que les hommes forment une part minime de cette clientèle (9.3%).

Ce phénomène est attribuable au fait que les femmes, parce qu'elles sont moins scolarisées, se sont inscrites au programme de passage au brevet A. Quant aux hommes, puisque beaucoup d'entre eux sont détenteurs dudit brevet ou de son équivalent, ils se sont plutôt dirigés vers des études universitaires.

C) **Le niveau.**

Les enseignants du secondaire (59.7%), de l'enfance inadaptée et de l'initiation au travail (60.4%) étudient en plus grand nombre à l'Université Laval (Cf. tableau 28).

Les institutions pré-universitaires, pour leur part, recrutent leurs étudiants au niveau de la maternelle (49.6%) et de l'élémentaire (46.8%) bien que l'Université Laval en accueille un pourcentage assez important (respectivement 38.9% et 34.9%). Nous avons déjà prétendu qu'une bonne partie des enseignants de ces deux niveaux poursuivaient leurs études en vue de l'obtention du brevet A. Le fait que beaucoup d'entre eux soient inscrits à la fois dans une institution de niveau collégial et dans une autre de niveau post-collégial confirme notre hypothèse.

Un fait est intéressant à noter: l'Université de Sherbrooke, bien que complètement extérieure à l'aire que notre enquête couvre, attire 7.1% des enseignants du secondaire inscrits à des cours de perfectionnement comparativement à 5.8% pour l'Université du Québec à Rimouski qui est plus rapprochée physiquement des enseignants touchés par la recherche.

D) **Le groupe d'âge.**

Le tableau 29 nous montre que 62.2% des enseignants qui poursuivent présentement des études de perfectionnement ont 30 ans et moins. Les pourcentages décroissent à mesure que l'âge avance et ce jusqu'à 5.4% pour la catégorie des 46 ans et plus.

Nous avons déjà constaté que 61.2% des enseignants touchés par la recherche avaient 30 ans et moins (Cf. tableau 3); ceux qui poursuivent leurs études sont donc représentatifs de l'ensemble.

Si on considère les enseignants les plus jeunes (30 ans et moins), on remarque peu d'écarts d'une institution à l'autre (Cf. tableau 29). Par contre, si on analyse chaque groupe d'âge en particulier, on s'aperçoit qu'environ la moitié des enseignants de chacun de ces groupes sont inscrits à Laval sauf la catégorie 46 ans et plus qui est moins représentée (Cf. tableau 29 A).

E) **Le diplôme postulé.**

Les enseignants actuellement aux études postulent un éventail assez considérable de diplômes. Les programmes de brevets élaborés par le Ministère de l'Education ainsi que ceux de licences offerts par l'Université Laval sont appelés à disparaître. Ils sont maintenus pour permettre aux gens qui s'y étaient engagés de les compléter.

Les tableaux 30 et 40 traitent des diplômes postulés par les enseignants. Les diplômes y sont identifiés par des abréviations. A l'intention de ceux qui sont moins familiers avec cette nomenclature, nous proposons la liste suivante:

Br. A	brevet A
Br. B	brevet B
B.E.S.	brevet d'enseignement spécialisé
Cert. univ.	certificat universitaire
C.E.P.	certificat d'études pédagogiques
B.E.E.	baccalauréat d'enseignement élémentaire
B.E.Sec.	baccalauréat d'enseignement secondaire
B.E.E.I.	baccalauréat d'enseignement à l'enfance inadaptée
Bacc. ès arts	baccalauréat ès arts
Autre bacc.	autre baccalauréat
L.E.E.	licence d'enseignement élémentaire
L.E.S.	licence d'enseignement secondaire
L.E.E.I.	licence d'enseignement à l'enfance inadaptée
L. en P.	licence en pédagogie
M. ou D. en péd.	maîtrise ou doctorat en pédagogie

Près de la moitié des enseignants actuellement inscrits à un cours diplômé postulent un brevet A. Ces derniers constituent 84.3% de la clientèle des institutions pré-universitaires, 71.7% de celle de l'Université du Québec à Rimouski, 37.1% des enseignants admis à l'Université du Québec à Chicoutimi et le quart de la clientèle inscrite à Laval (Cf. tableau 30).

Le diplôme qui semble ensuite attirer le plus la faveur des enseignants est la licence en enseignement secondaire. Ce groupe d'enseignants représente 17.2% des maîtres inscrits à Laval pour y poursuivre des études de perfectionnement. Le fait que les enseignants du secondaire soient plus qualifiés à leur entrée dans la carrière et qu'une entente soit survenue en 1967 entre l'Université Laval et la Corporation des Enseignants du Québec afin de faciliter l'accès à divers programmes peut expliquer ce phénomène.

Quant à l'Université de Sherbrooke, la clientèle qui y est inscrite déclare à 40.1% poursuivre des études en vue de l'obtention d'une licence en enseignement secondaire. En nombre absolu, 32 personnes ont un dossier à ce programme.

Le faible pourcentage d'enseignants inscrits à des diplômes universitaires préparant à l'enseignement élémentaire traduit deux réalités qui, sans ressortir de façon évidente, n'en demeurent pas moins, à notre avis, des causes majeures.

En premier lieu, les enseignants de l'élémentaire sont moins scolarisés; ils ont donc tendu, dans le passé, à acquérir un brevet supérieur à celui qu'ils possédaient. A ce moment-ci, ces programmes n'existant plus, on peut donc s'attendre à voir de plus en plus d'enseignants s'inscrire à un programme de premier cycle universitaire si les conditions d'admission leur permettent.

C'est aussi un fait que, jusqu'à tout récemment, les conditions d'admission et l'organisation des études ne permettaient pas aux enseignants en exercice de l'élémentaire de poursuivre des études de niveau universitaire. Rares étaient les programmes offerts à temps partiel; aussi, les exigences d'entrée obligeaient l'enseignant à poursuivre des études qui équivalaient à trois (3) années à temps plein. D'ailleurs, l'Université Laval n'a jamais offert de cours à temps partiel dans le cadre du programme de la licence en enseignement élémentaire.

Les licences (0.5%) et les baccalauréats (0.9%) préparant à l'enseignement à l'enfance inadaptée ne semblent pas attirer la faveur des enseignants. Alors que 5.6% de la population enseignante (Cf. tableau 10) œuvre dans ce secteur, il nous apparaît que le nombre d'inscrits à ces programmes devrait être plus élevé. Toutefois, il faut noter que le brevet d'enseignement spécialisé (B.E.S.) offre une option à l'enfance inadaptée et qu'il existe un certificat en pédagogie des inadaptés (cert. univ.). Il est plausible qu'un certain nombre d'enseignants de ce niveau soient inscrits à l'un ou l'autre de ces deux programmes. D'ailleurs les exigences d'admission y sont moindres et la durée (30 crédits) en facilite l'obtention.

F) **Les projets.**

Les enseignants qui poursuivent leurs études et qui projettent enseigner au même niveau sont très nombreux (46.3%) (Cf. tableau 31). On remarque que ce sont les enseignants poursuivant des études pré-universitaires

qui manifestent cette intention d'une façon beaucoup plus marquée que ceux qui ont atteint le cap des études universitaires. C'est donc dans le but de parfaire leur enseignement que près de la moitié des enseignants postulent un autre diplôme (Cf. tableau 31).

16.3% des enseignants inscrits à des cours de perfectionnement songent à enseigner à un autre niveau. Il serait intéressant de connaître les motifs de cette option: est-ce insatisfaction ou crainte de surplus de personnel dans le secteur où ils oeuvrent ? Seule une enquête faite en ce sens pourrait répondre à nos interrogations.

Près d'un cinquième des enseignants poursuivant des études le font dans le but d'occuper une fonction pédagogique autre que l'enseignement auprès des élèves. Ils aspirent donc à des responsabilités administratives.

De façon générale, il y a peu de différence entre les projets des enseignants fréquentant l'une ou l'autre des universités. Laval fait exception à cette règle; en effet, le pourcentage d'étudiants intéressés à passer soit à l'administration scolaire soit à un poste dans le domaine de l'éducation, hors d'une commission scolaire, est plus élevé qu'ailleurs. L'existence du programme de la licence en pédagogie et du baccalauréat en sciences de l'éducation peut expliquer ce phénomène.

G) **L'expérience.**

Au-delà du tiers des répondants (35.6%) comptent cinq (5) ans et moins d'expérience (Cf. tableau II). De ce nombre, 46.2% ont suivi des cours diplômes de perfectionnement depuis leur entrée dans la carrière (Cf. tableau 17 A). Le tableau 32, pour sa part, nous révèle que 29.7% des enseignants actuellement inscrits appartiennent à cette catégorie d'expérience.

Si nous faisons les mêmes rapprochements pour les enseignants ayant une expérience de dix (10) ans et moins, nous constatons qu'ils constituent 64.0% de la population (Cf. tableau II) et que 56.7% d'entre eux ont déjà pris des cours diplômes de perfectionnement (Cf. tableau 17 A). Au moment de l'enquête, 62.9% des gens actuellement aux études appartenaient à cette catégorie (Cf. tableau 32).

Le même tableau nous indique encore que 33.2% des enseignants actuellement inscrits se retrouvent dans la catégorie 6 à 10 ans d'expérience, alors que dans la population, 28.4% entrent dans cette catégorie d'expérience (Cf. tableau II).

Nous ne pouvons comparer les deux catégories d'expérience dans le cas du perfectionnement acquis car ceux qui se situent dans la deuxième catégorie (6 à 10 ans) ont pu se perfectionner au cours de leurs cinq (5) premières années d'enseignement.

Il nous est cependant possible d'affirmer que les enseignants comptant cinq (5) ans et moins d'expérience sont sous-représentés dans le groupe des actuellement inscrits à des cours diplômes. En effet, alors que cette catégorie compte pour 35.6% de la population, elle ne représente que 29.7% de tous les enseignants présentement aux études. Nous avons vu antérieurement que c'est au cours de cette période de leur carrière que les maîtres prennent le moins de perfectionnement (Cf. tableau 17 A). Par ailleurs, la catégorie 6 à 10 ans qui équivaut à 20.4% de la population est sur-représentée; en effet, 33.2% des enseignants inscrits à un cours diplôme appartiennent à cette catégorie.

Il n'y a pas tellement de différences entre les institutions quant à la composition de leur clientèle respective en termes d'expérience sauf que les institutions pré-universitaires ainsi que l'Université du Québec à Rimouski accueillent moins de gens comptant cinq (5) ans et moins d'expérience. Nous avons vu que ces institutions recevaient surtout des enseignants aux études en vue du brevet A. Depuis cinq (5) ans, la grande majorité des jeunes entrés dans la carrière possédaient au moins cette qualification ou l'équivalent. Par contre, l'Université du Québec à Trois-Rivières compte une proportion plus grande de jeunes (Cf. tableau 32).

H) **La scolarité.**

Nous avons déjà dit que 52.9% de la population enseignante possédait 14 ans et moins de scolarité (Cf. tableau 12). Le tableau 32 nous révèle que 61.1% de la clientèle aux études est composée de personnes de cette catégorie.

Cette classe d'enseignants étant proportionnellement plus représentée, il y a lieu de croire que le programme de passage au brevet A répondait à un'besoin car il a obtenu une réponse favorable de la part des enseignants.

Par contre, nous constatons que les enseignants qui comptent quinze (15) ans de scolarité sont, par rapport à l'ensemble, moins nombreux à être inscrits à un cours diplôme. En effet, alors que l'on retrouve 26.7% de la population dans cette catégorie (Cf. tableau 12), nous nous rendons compte que ces derniers ne représentent que 20% des gens inscrits à des cours de perfectionnement (Cf. tableau 33).

Pourquoi les enseignants marquent-ils un point d'arrêt une fois qu'ils ont atteint leur brevet A ? Est-ce que les programmes qui leur sont offerts seraient jugés par eux inappropriés ? Est-ce que l'accès leur serait plus difficile par la suite ? Si tel était le cas, il faudrait se rappeler que plusieurs auront bientôt atteint ce cap et qu'ils s'ajouteront à tous les autres qui y sont parvenus.

Quant à ceux qui détiennent un diplôme équivalent à seize (16) ans et plus de scolarité et qui sont actuellement inscrits à un cours diplômé, nous remarquons qu'ils sont représentatifs de l'ensemble. En effet, 10.7% des enseignants présentement aux études appartiennent à ces catégories pendant que la population en compte 15.7%.

Alors que les universités Laval et de Sherbrooke comptent respectivement 57.2% et 72.3% de maîtres inscrits possédant quinze (15) ans et plus

de scolarité, les constituantes de l'Université du Québec accueillent 74.3% de maîtres ayant quatorze (14) ans et moins. Cette dernière catégorie est représentée à 92.0% dans les institutions pré-universitaires (Cf. tableau 33).

TABLEAU 25.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME DE PERFECTIONNEMENT POUR CHACUNE DES REGIONALES.

Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon
375 (761) 49.3%	451 (999) 45.1%	656 (1102) 59.5%	364 (663) 54.9%	167 (351) 47.6%	265 (691) 38.4%	198 (402) 44.1%

Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
362 (910) 39.8%	223 (577) 38.6%	173 (419) 41.3%	261 (692) 37.7%	490 (1393) 35.6%	33 (59) 55.9%	4026 (9105) 44.2%

TABLEAU 26.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME SELON L'INSTITUTION FREQUENTEE POUR CHACUNE DES REGIONALES.

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
Laval	120 32.0%	325 72.1%	35 5.3%	84 23.1%	31 18.6%	184 69.4%	135 68.2%	205 56.6%	143 64.1%	104 60.1%	191 73.2%	351 70.5%	24 72.7%	1572 40.0%
Sherbrooke	70 18.7%	40 8.9%	5 0.8%	2 0.5%	6 3.6%	1 0.4%	1 0.5%	13 3.6%	2 0.9%	6 3.5%	5 1.9%	17 3.4%		160 4.2%
C[illegible]utimi	1 0.3%	1 0.2%	1 0.2%	1 0.3%	63 39.7%	2 0.8%			1 0.4%					70 1.7%
Ri[illegible]ouski		4 0.9%	197 30.0%	100 29.8%	1 0.6%	1 0.4%		4 1.1%	4 1.8%	1 0.6%				321 8.0%
Trois-Rivières	7 1.9%	3 0.7%	1 0.2%	3 0.8%	6 3.6%	2 0.8%	7 3.5%	5 1.4%	1 0.4%	13 7.5%	2 0.8%	1 0.2%	1 3.0%	52 1.3%
Institutions pré-universitaires *	153 40.8%	41 9.1%	372 56.7%	130 38.2%	42 25.1%	70 26.4%	52 26.3%	124 34.3%	66 29.6%	41 23.7%	54 20.7%	55 11.8%	8 24.2%	1221 30.3%
Autres	24 6.4%	37 8.2%	45 6.9%	26 7.1%	10 10.8%	5 1.9%	3 1.5%	11 3.0%	6 2.7%	8 4.6%	9 3.4%	30 6.0%		222 5.5%
TOTAL	375	451	656	364	167	265	198	362	223	173	261	490	33	4026

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 27.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME D'APRES L'INSTITUTION FREQUENTEE SELON LE SEXE.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Laval	823 65.2%	1132 41.5%	1955 49.0%
Sherbrooke	91 7.2%	74 2.7%	165 4.1%
Chicoutimi	28 2.2%	42 1.5%	70 1.8%
Rimouski	77 6.1%	242 8.9%	319 8.0%
Trois-Rivières	30 2.4%	22 0.8%	52 1.3%
Institutions pré-universitaires *	117 9.3%	1094 40.1%	1211 30.3%
Autres	96 7.6%	124 4.5%	220 5.5%
TOTAL	1262	2730	3992

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 28.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME D'APRES L'INSTITUTION FREQUENTEE SELON LEUR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
Laval	51 38.9%	617 34.9%	979 59.7%	160 60.4%	15 46.9%	1031 47.6%
Sherbrooke	3 2.3%	44 2.5%	116 7.1%	4 1.4%		167 4.3%
Chicoutimi	3 2.3%	31 1.8%	30 1.8%	5 1.9%		69 1.8%
Rimouski	2 1.5%	102 10.3%	95 5.8%	31 11.1%	4 12.5%	314 8.2%
Trois-Rivières	1 0.8%	12 0.7%	30 1.8%			43 1.1%
Institutions pré-universitaires *	65 49.6%	827 46.8%	254 15.5%	57 20.4%	6 18.8%	1209 31.4%
Autres	6 4.6%	53 3.0%	135 8.2%	14 5.0%	7 21.9%	215 5.6%
TOTAL	131	1766	1639	280	32	3848

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 29.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME D'APRES L'INSTITUTION FREQUENTEE SELON LEUR GROUPE D'AGE.

	25 ans et moins	26 à 30 ans	31 à 35 ans	36 à 45 ans	46 ans et plus	TOTAL
Laval	519 26.7%	706 36.3%	344 17.7%	267 14.0%	89 4.6%	1945 100%
Sherbrooke	36 21.7%	63 38.0%	25 15.1%	29 17.5%	13 7.8%	166 100%
Chicoutimi	23 32.9%	23 32.9%	17 24.3%	3 4.3%	4 5.7%	70 100%
Rimouski	90 28.5%	103 32.6%	47 14.9%	48 15.2%	28 8.9%	316 100%
Trois-Rivières	22 42.3%	7 13.5%	12 23.1%	11 21.2%	0 0.0%	52 100%
Institutions pré-universitaires *	376 31.2%	385 31.9%	189 15.7%	189 15.7%	68 5.6%	1207 100%
Autres	51 23.2%	68 30.9%	46 20.9%	41 18.6%	14 6.4%	220 100%
TOTAL	1117 28.1%	1355 34.1%	680 17.1%	608 15.3%	216 5.4%	3976 100%

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 29 A.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME D'APRES L'INSTITUTION FREQUENTEE SELON LEUR GROUPE D'AGE.

	25 ans et moins	26 à 30 ans	31 à 35 ans	36 à 45 ans	46 ans et plus	TOTAL
Laval	519 46.5%	706 52.1%	344 50.6%	207 47.2%	89 41.2%	1345 48.9%
Sherbrooke	36 3.2%	63 4.6%	25 3.7%	20 4.6%	13 6.0%	166 4.2%
Chicoutimi	23 2.1%	23 1.7%	17 2.5%	3 0.5%	4 1.9%	70 1.8%
Rimouski	90 8.1%	103 7.6%	47 6.9%	45 7.5%	28 13.0%	316 8.0%
Trois-Rivières	22 2.0%	7 0.5%	12 1.8%	11 1.8%	0 0.0%	52 1.3%
Institutions pré-universitaires *	376 33.7%	385 28.4%	189 27.8%	199 33.1%	68 31.5%	1207 30.4%
Autres	51 4.6%	68 5.0%	46 6.8%	41 6.7%	14 6.5%	220 5.5%
TOTAL	1117	1355	680	600	216	3976

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 30.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME D'APRES L'INSTITUTION FREQUENTEE SELON LE DIPLOME POSTULE

	brevet A	brevet B	B.E.S.	Cert. univ.	C.E.P.	B.E.E.	B.E.Sec.	B.E.E.I.	Bacc. ès arts	Autre bacc.	L.E.E.	L.E.S.	L.E.E.I.	L. en P.	Autre licence	M. ou D. en péd.	Autre M. ou D.	Autre diplôme	TOTAL
Laval	509 25.9%	27 1.4%	188 9.6%	64 3.3%	52 2.6%	151 7.7%	76 3.9%	27 1.4%	109 5.5%	39 2.0%	127 6.5%	338 17.2%	19 1.0%	75 3.8%	86 4.4%	23 1.2%	32 1.6%	25 1.3%	1967 100%
Sherbrooke	23 13.8%		24 14.4%	1 0.6%						5 3.0%	20 12.0%	82 49.1%			7 4.2%	1 0.6%		4 2.4%	167 100%
Chicoutimi	26 37.1%	3 4.3%	7 10.0%		2 2.9%	14 20.0%	13 18.6%	1 1.4%		3 4.3%								1 1.4%	70 100%
Rimouski	228 71.7%	3 0.9%	28 8.8%		2 0.6%	6 1.9%	27 8.5%	4 1.3%		17 5.3%								3 0.9%	318 100%
Trois-Rivières	11 21.6%	6 11.8%	9 17.6%		1 2.0%	3 5.9%	15 29.4%	1 2.0%		2 3.9%								3 5.9%	51 100%
Institutions pré-universitaires *	1004 84.3%	12 1.0%	30 2.5%		6 0.5%	26 2.2%	18 1.5%	2 0.2%	9 0.8%	2 0.2%	21 1.8%	19 1.6%	1 0.1%					41 3.4%	1191 100%
Autres	72 33.3%	5 2.3%	29 13.4%	9 4.2%	4 1.8%	1 0.5%	9 4.2%	1 0.5%	10 4.6%	11 5.1%	4 1.9%	23 10.6%	1 0.5%		3 1.4%	6 2.8%	15 6.9%	13 6.0%	216 100%
TOTAL	1873 47.1%	56 1.4%	315 7.9%	74 1.9%	67 1.7%	201 5.1%	158 4.0%	36 0.9%	128 3.2%	79 2.0%	172 4.3%	462 11.6%	21 0.5%	75 1.9%	96 2.4%	30 0.8%	47 1.2%	90 2.3%	3980 100%

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 31.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME D'APRES L'INSTITUTION FREQUENTEE SELON LEURS PROJETS.

	Enseigner au même niveau	Enseigner à un autre niveau	Occuper un poste de responsabilité pédagogique en plus d'enseigner	Obtenir un poste d'administration scolaire	Oeuvrer dans l'éducation mais dans un organisme autre qu'une commission scolaire	Quitter complètement le monde de l'enseignement et de l'éducation	TOTAL
Laval	1567 40.9%	638 16.6%	576 15.0%	350 9.1%	530 13.8%	173 4.5%	3834 100%
Sherbrooke	135 40.5%	55 16.5%	60 18.0%	31 9.3%	33 9.9%	19 5.7%	333 100%
Chicoutimi	57 47.1%	24 19.8%	18 14.9%	7 5.8%	12 9.9%	3 2.5%	121 100%
Rimouski	279 54.3%	82 16.0%	54 11.0%	23 4.5%	48 9.3%	28 5.4%	514 100%
Trois-Rivières	45 44.1%	19 18.6%	19 18.6%	6 5.9%	11 10.8%	2 2.0%	102 100%
Institutions pré-universitaires *	1002 50.7%	283 15.4%	144 7.8%	90 4.9%	161 8.7%	82 4.5%	1842 100%
Autres	182 44.2%	69 16.7%	69 16.7%	35 8.5%	43 10.4%	14 3.4%	412 100%
TOTAL	3347 46.8%	1170 16.3%	940 13.1%	542 7.6%	838 11.7%	321 4.5%	7150 100%

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 32.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME D'APRES L'INSTITUTION FREQUENTEE SELON L'EXPERIENCE.

	5 ans et moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 25 ans	26 ans et plus	TOTAL
Laval	649 33.1%	640 32.6%	369 18.8%	250 13.2%	46 2.3%	1963 100%
Sherbrooke	51 30.5%	52 31.1%	25 15.0%	31 10.6%	0 4.0%	167 100%
Chicoutimi	24 34.0%	20 40.6%	12 17.4%	5 7.2%	0 0.0%	69 100%
Rimouski	05 26.7%	107 33.6%	73 23.0%	42 13.2%	11 3.5%	318 100%
Trois-Rivières	21 41.2%	11 21.6%	10 19.6%	8 15.7%	1 2.0%	51 100%
Institutions pré-universitaires *	305 24.9%	430 35.1%	277 22.6%	169 13.8%	45 3.7%	1226 100%
Autres	59 26.6%	67 30.2%	49 22.1%	36 16.2%	11 5.0%	222 100%
TOTAL	1194 29.7%	1335 33.2%	815 20.3%	550 13.7%	122 3.0%	4016 100%

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 32 A.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME D'APRES L'INSTITUTION FREQUENTEE SELON L'EXPERIENCE.

	5 ans et moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 25 ans	26 ans et plus	TOTAL
Laval	649 54.4%	640 47.9%	369 45.3%	250 47.1%	46 37.7%	1963 48.9%
Sherbrooke	51 4.3%	52 3.9%	25 3.1%	31 5.6%	8 6.6%	167 4.2%
Universités du Québec	130 10.9%	146 10.9%	95 11.7%	55 10.0%	12 9.8%	438 10.9%
Institutions pré-universitaires *	305 25.5%	430 32.2%	277 34.0%	169 30.7%	45 36.9%	1226 30.5%
Autres	59 4.9%	67 5.0%	49 6.0%	36 6.5%	11 9.0%	222 5.5%
TOTAL	1194	1335	815	550	122	4016

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 33.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A UN COURS DIPLOME D'APRES L'INSTITUTION FREQUENTEE SELON LA SCOLARITE.

	14 ans et moins	15 ans	16 ans et plus	TOTAL
Laval	841 42.8%	554 28.2%	560 28.0%	1963 100%
Sherbrooke	46 27.7%	56 33.7%	64 38.6%	166 100%
Chicoutimi	52 75.4%	13 18.8%	4 5.8%	69 100%
Rimouski	252 78.8%	48 15.0%	20 6.2%	320 100%
Trois-Rivières	24 46.2%	18 34.6%	10 19.2%	52 100%
Institutions pré-universitaires *	1129 92.8%	64 5.3%	23 1.9%	1216 100%
Autres	103 47.0%	55 25.1%	61 27.9%	219 100%
TOTAL	2447 61.1%	808 20.2%	750 18.7%	4005 100%

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

CHAPITRE 4

Appréciation du perfectionnement

Chapitre quatrième

APPRECIATION DU PERFECTIONNEMENT.

Ce chapitre traite de l'appréciation que font les enseignants des institutions qui leur ont dispensé des cours de perfectionnement ainsi que de l'évaluation des cours eux-mêmes. En plus, il nous permettra de connaître leur opinion sur le principe même du perfectionnement ainsi que sur le type de perfectionnement qu'ils jugent le plus rentable sur le plan professionnel. Nous essaierons de déceler si les opinions varient selon qu'elles sont mises en relation avec le genre de cours suivi, le niveau enseigné ou l'institution fréquentée.

Tous les tableaux relatifs à ce chapitre (34 à 46) ainsi que ceux du chapitre suivant revêtent une forme particulière. Les questions qui sont à l'origine de ces tableaux comprenaient une série d'énoncés sur lesquels les répondants avaient à indiquer leur degré d'accord ou de désaccord. Comme les répondants ne se sont pas nécessairement prononcés sur chacune des propositions, le nombre varie d'un item à l'autre. On a retenu le pourcentage des gens qui étaient d'accord avec l'énoncé tel que formulé.

C'est ainsi qu'il faudrait lire le tableau suivant:

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Les cours universitaires sont mal adaptés aux besoins des enseignants	659 (1449) 45.5%	1493 (3285) 45.4%	2152 (4734) 45.5%

Les cours sont trop théoriques	532 (1454) 36.6%	1375 (3351) 41.0%	1907 (4805) 39.7%

2,152 personnes sur les 4,734 qui ont répondu à la première question sont d'accord pour dire que les cours sont mal adaptés aux besoins des maîtres; de ce nombre, il y a au total 1,449 hommes dont 659 se sont dits d'accord avec l'énoncé.

On remarquera que 4,805 personnes se sont prononcées sur le deuxième énoncé alors que 4,734 l'avaient fait pour le premier.

1. **Appréciation de l'institution.**

Les répondants avaient à indiquer leur degré d'accord sur les six (6) propositions suivantes:

1- exigences d'admission trop élevées;

2- les programmes ne sont pas assez flexibles;

3- manque de coordination entre les facultés ou services impliqués dans le perfectionnement;

4- procédures administratives trop compliquées;

5- climat en général bien impersonnel;

6- classes en général trop nombreuses.

Il est à noter que les énoncés 3 et 4 touchent surtout l'aspect administratif alors que les autres portent davantage sur l'aspect pédagogique.

Théoriquement, le cinquième énoncé peut valoir pour les deux aspects. Telles que formulées, les propositions se veulent des critiques.

En général, les enseignants sont d'accord pour dire que les procédures administratives sont trop compliquées (55.9%), qu'il y a manque de coordination (54.6%) et que le climat est impersonnel (53.5%). Toutefois, une bonne proportion affirme que les classes sont trop nombreuses (40.2%), que les programmes ne sont pas assez flexibles (31.4%) et que les exigences d'admission sont trop élevées (26.3%) (Cf. tableau 34).

A) **Selon le niveau enseigné.**

Le tableau 34 met en relation le niveau enseigné et l'évaluation faite de l'institution fréquentée pour fins de perfectionnement quelle qu'elle soit.

Les enseignants de la maternelle critiquent moins les exigences d'admission (20.9%) et la complication des procédures administratives (40.5%), mais ce sont eux qui trouvent que les classes en général sont trop nombreuses (48.7%). Ils partagent l'avis des enseignants de l'élémentaire, en proportion à peu près égale, quant au manque de coordination et au climat impersonnel. Nous avons déjà vu que ces deux types de maîtres avaient surtout fréquenté des institutions qui leur octroyaient des diplômes de catégories pré-universitaires (Cf. tableau 20).

Les enseignants du secondaire sont généralement plus critiques que leurs confrères de la maternelle et de l'élémentaire, sauf en ce qui a trait aux

exigences d'admission et aux classes trop nombreuses.

De tous les niveaux, les enseignants oeuvrant à l'enfance inadaptée et à l'initiation au travail sont ceux qui trouvent le plus que les exigences d'admission sont trop élevées (29.4%), qu'il y a manque de coordination (62.1%) et que les procédures administratives sont trop compliquées (64.2%).

B) **Selon l'institution fréquentée**

Le quart des enseignants seulement déplore que les exigences d'admission soient trop élevées. Sauf pour Sherbrooke, ce sont les gens inscrits dans les universités qui sont le plus d'accord avec cet énoncé (Cf. tableau 35).

C'est à l'Université Laval qu'on retrouve le plus fort pourcentage de gens en accord avec la non-flexibilité des programmes (37.6%) comparativement à d'autres universités telles Sherbrooke (23.9%) et Rimouski (21.9%).

Le manque de coordination, la complexité des procédures administratives et le climat impersonnel sont des griefs formulés par plus des deux-tiers des individus inscrits à Laval. Ces phénomènes semblent moins marqués dans toutes les autres institutions.

En général, ce sont les enseignants fréquentant l'Université Laval qui ont le plus de griefs à formuler à l'endroit de leur institution.

C) **Selon le type de perfectionnement suivi.**

Pour chacun des énoncés nous constatons qu'il n'y a pas de différence entre les opinions des enseignants qui ont suivi des cours diplômes accompagnés de cours isolés et ceux qui n'ont pris que des cours diplômes sauf pour le premier énoncé. En effet, les enseignants qui ont pris des cours diplômes et des cours isolés sont plus d'accord pour dire que les exigences d'admission sont trop élevées comparativement à leurs confrères qui n'ont pris que des cours diplômes (Cf. tableau 36).

2. **Appréciation des cours.**

Les enseignants avaient à se prononcer sur les cinq (5) énoncés suivants:

1- les cours sont trop théoriques et éloignés de la réalité scolaire;

2- les cours à temps partiel ont une valeur moindre que ceux pris à plein temps;

3- les cours comportent des contenus déjà vus;

4- les cours sont mal adaptés aux besoins des maîtres;

5- la somme de travail exigée est trop lourde.

Pour chacune de ces propositions, les répondants devaient indiquer leur degré d'accord. C'est ainsi que le jugement le plus sévère porte sur le premier énoncé qui rencontre l'assentiment de 72.7% des gens. Au delà de 60% croient que les cours sont mal adaptés aux besoins des maîtres et que la somme de travail exigée est trop lourde (Cf. tableau 37).

Moins d'enseignants favorisent les deuxième et troisième énoncés: valeur moindre des cours à temps partiel (40.0%) et contenus déjà vus (37.2%).

A) **Selon le niveau enseigné.**

Les enseignants de l'élémentaire s'accordent plus que leurs confrères des autres niveaux sur les énoncés touchant les cours trop théoriques (74.8%), la valeur moindre des cours à temps partiel (50.5%) et la somme de travail trop lourde (66.6%) (Cf. tableau 37).

Ceux du secondaire sont les plus nombreux à faire remarquer que les cours comportent des contenus déjà vus (43.3%) et qu'ils sont mal adaptés aux besoins des maîtres (69.9%). Par contre, bien que plus de la moitié soit d'accord avec l'énoncé, ils partagent moins l'avis de leurs confrères des autres niveaux quant à la somme de travail exigée.

Les maîtres de l'enfance inadaptée et de l'initiation au travail, pour leur part, croient davantage que les cours pris à temps partiel n'ont pas une valeur moindre ; ce sont les mêmes personnes qui jugent le moins sévèrement l'adaptation des cours aux besoins des maîtres.

B) **Selon l'institution fréquentée.**

Au tableau 38, on observe que les trois-quarts des maîtres en exercice inscrits à Laval disent que les cours sont trop théoriques et éloignés de la réalité scolaire. Cette proportion ne descend jamais à moins des deux-tiers dans les autres institutions.

Les enseignants fréquentant l'Université de Sherbrooke semblent partager plus l'avis que les cours à temps partiel ont moins de valeur (49.7%). Dans les autres cas, il n'y a pas de différences marquées d'une institution à l'autre.

On souligne davantage le fait que les cours comportent des contenus déjà vus si on fréquente les universités Laval et de Sherbrooke. En nous référant aux tableaux 30 et 40, on peut conclure que cette critique est formulée par les gens postulant les diplômes les plus élevés.

Nous constatons que les gens inscrits dans les universités du Québec et dans les institutions pré-universitaires sont moins d'avis que les cours soient mal adaptés aux besoins des maîtres. C'est pour l'Université Laval que la critique à cet égard est plus sévère. Le tableau 30 nous a déjà démontré que les institutions pré-universitaires de même que les constituantes de l'Université du Québec accueillaient surtout des maîtres en programme de passage au brevet A. Ce sont par ailleurs ces mêmes gens qui jugent trop lourde la somme de travail exigée par les cours de perfectionnement.

C) Selon le type de perfectionnement suivi.

Les enseignants ayant déjà suivi des cours isolés seulement affirment que les cours à temps partiel sont moins valorisés (57.9%) et qu'ils comportent des contenus déjà vus (41.1%) (Cf. tableau 39).

Ce sont aussi ceux qui admettent le moins que les cours sont mal adaptés aux besoins des maîtres. Il semble y avoir une contradiction avec le

fait qu'ils accordent une valeur moindre aux cours à temps partiel. L'explication probable est que les cours isolés ne sont pas reconnus pour fin de scolarité.

Nous n'observons aucune autre différence, pour chacun des énoncés entre les gens qui ont pris des cours diplômes et ceux qui ont pris des cours diplômes accompagnés de cours isolés sauf pour la somme de travail où le dernie groupe est plus d'accord.

D) **Selon le diplôme postulé.**

Ici, ne sont concernés que les enseignants actuellement inscrits à un cours diplôme. Leurs opinions à l'endroit des cours sont sensiblement les mêmes que pour l'ensemble de ceux qui ont déjà pris du perfectionnement (Cf. tableau 39). Cependant, tel qu'on peut le voir au tableau 40, des différences assez prononcées apparaissent au niveau des divers diplômes postulés.

Ce sont les gens qui se perfectionnent en vue de l'enseignement à l'enfance inadaptée et au niveau élémentaire qui reprochent le plus aux cours d'être trop théoriques et éloignés de la réalité scolaire. En effet, environ 30% des enseignants inscrits à la licence d'enseignement en enfance inadaptée (L.E.E.I.), au baccalauréat d'enseignement en enfance inadaptée (B.E.E.I.), au brevet B et au baccalauréat d'enseignement à l'élémentaire (B.E.E.) partagent cette opinion dans des proportions beaucoup plus élevées que l'ensemble.

En général, ce sont ceux qui étudient en vue de l'obtention des diplômes les plus élevés qui soulignent que les cours comportent des contenus déjà vus. D'autre part, les étudiants à certains autres programmes (brevet B, certificat d'études pédagogiques et baccalauréat ès arts) se prononcent à peu près dans le même sens.

Nous avons déjà souligné que 63.5% des inscrits croyaient les cours mal adaptés aux besoins des maîtres. Un certain nombre parmi eux sont un peu moins d'accord avec cette assertion: brevet A (59.5%), baccalauréat d'enseignement en enfance inadaptée (60.5%), brevet d'enseignement spécialisé (60.9%), baccalauréat d'enseignement élémentaire (61.1%) et certificat d'études pédagogiques (61.4%). On remarquera cependant que, même si le degré d'accord avec la proposition est un peu plus faible, il n'en demeure pas moins qu'il rencontre l'assentiment de 60% de ces derniers.

De la même façon qu'ils reprochaient aux cours d'être trop théoriques, les enseignants de l'élémentaire et de l'enfance inadaptée insistent sur la somme de travail trop lourde: baccalauréat d'enseignement à l'enfance inadaptée (76.3%), licence préparant à ce même enseignement (70.0%), licence d'enseignement à l'élémentaire (76.6%), brevet B (02.1%) et brevet A (71.9%).

3. Appréciation de la rentabilité professionnelle des cours.

Tous les enseignants ayant pris du perfectionnement avaient à indiquer leur degré d'accord avec les deux propositions suivantes: les cours

diplômes permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession; les cours isolés permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession. Il est à noter que ces deux propositions ne sont pas exclusives puisque le même individu avait à se prononcer sur les deux.

On observe que 81.9% des répondants affirment que les cours isolés permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession. Quand on leur demande de se prononcer sur la valeur des cours diplômes, 64.5% disent que ce genre de perfectionnement est rentable sur le plan pédagogique (Cf. tableau 41).

A) **Selon le niveau enseigné.**

Le tableau 41 nous indique que ce sont surtout les enseignants de la maternelle et de l'élémentaire qui valorisent le plus les cours isolés. L'analyse du tableau 15 nous a permis de constater que les maîtres oeuvrant à ces deux niveaux avaient opté en plus grand nombre pour cette forme de perfectionnement que leurs confrères.

Les enseignants de l'enfance inadaptée et de l'initiation au travail de même que les enseignants du secondaire croient plus utiles les cours diplômes. Les enseignants de la maternelle, pour leur part, donnent une importance égale aux cours diplômes à celle accordée par les maîtres du secondaire bien que, comme nous l'avons déjà dit, ils valorisent plus les cours isolés.

Ces phénomènes sont, à notre avis, explicables. Les enseignants de l'élémentaire ont eu à faire face à de nouvelles méthodes, à de nouvelles

techniques d'enseignement. Certes les cours isolés les ont davantage aidés dans leur préparation immédiate. Quant aux enseignants de l'enfance inadaptée, ils ont besoin de mieux connaître la psychologie et la pédagogie propres à leur clientèle; le cours diplômé était donc en mesure de mieux répondre à ce besoin. Le phénomène de la spécialité, propre au secondaire, oblige ces enseignants à s'orienter vers des cours diplômés. Il faut toutefois noter que c'est aux niveaux secondaire de même qu'à l'enfance inadaptée et à l'initiation au travail que l'écart entre les opinions au sujet des deux types de cours est le moins marqué.

B) **Selon l'institution fréquentée.**

Les enseignants inscrits dans les universités valorisent à peu près également les deux types de cours contrairement à ceux qui fréquentent des institutions pré-universitaires qui donnent plus d'importance aux cours isolés pour l'exercice de la profession (Cf. tableau 42). Or, nous avons déjà vu que les enseignants les moins scolarisés se retrouvaient en grand nombre à l'élémentaire et que ces derniers étaient susceptibles d'avoir pris davantage de cours isolés.

C) **Selon le type de perfectionnement suivi.**

Les enseignants qui ont suivi des cours diplômés seulement soulignent davantage la supériorité de ces mêmes cours (75.6%) sur les cours isolés (69.4%). Par contre ceux qui n'ont suivi que des cours isolés privilégient ce

type de cours (84.6%) plutôt que les cours diplômes (62.5%). Cependant, ceux qui ont connu la formule combinée se prononcent en faveur des cours isolés (Cf. tableau 43).

D) **Selon la scolarité.**

Le tableau 43 nous indique que plus la scolarité des individus augmente, plus ces derniers accordent d'importance aux cours diplômes. Par contre, plus la scolarité est faible, plus l'importance est marquée en faveur des cours isolés.

Il apparaît clairement que la variable scolarité joue dans l'appréciation des deux types de perfectionnement. Toutefois, il nous est impossible d'établir le degré de causalité puisque nous avons pu observer que la variable niveau enseigné était intimement liée à la scolarité. Les enseignants de l'élémentaire consacrent davantage la valeur des cours isolés et, nous l'avons vu antérieurement, ce sont les moins scolarisés.

E) **Selon l'expérience.**

L'expérience est une variable qui joue assez peu sur l'opinion émise quant à la valeur des deux types de cours. La faveur va aux cours isolés et les écarts remarqués pour les différentes catégories d'expérience sont à peu près constants sauf peut-être pour les catégories extrêmes où le décalage a tendance à diminuer (Cf. tableau 45).

Pour conclure sur ce point, nous pourrions émettre l'hypothèse qu'une majorité d'enseignants a une mentalité de techniciens c'est-à-dire qu'ils sont plus intéressés au comment faire qu'à n'importe quoi d'autre. De ce fait, ils n'apprécient pas les cours théoriques et privilégient les cours isolés qui en général sont axés sur des techniques d'enseignement.

4. Appréciation du principe même du perfectionnement.

Afin de connaître l'opinion des enseignants sur le principe du perfectionnement, nous avons demandé à ceux qui sont actuellement inscrits à un cours diplôme laquelle des deux alternatives suivantes ils conseilleraient à un ami sur le point d'entrer dans la carrière:

a) entrer dans la carrière avec des qualifications élevées afin de ne pas retourner aux études par la suite;

b) entrer dans la carrière avec des qualifications moindres et se perfectionner ultérieurement.

Le tableau 46 nous indique que 55.8% des enseignants concernés se sont prononcés en faveur de la première alternative. Il reste tout de même une bonne partie des enseignants qui voient le perfectionnement comme une forme d'éducation permanente.

Nous constatons que ce sont les moins qualifiés en général, qui appuient davantage la première alternative. En effet, les enseignants inscrits

aux institutions pré-universitaires ainsi qu'à l'Université du Québec à Rimouski conseilleraient surtout à un ami de se qualifier davantage au départ. Environ 80% d'entre eux postulent un brevet A; ils possèdent donc une qualification inférieure à quinze (15) ans de scolarité (Cf. tableau 30). De plus, ces gens ont été obligés à se recycler et ont souvent été soumis à des programmes plus ou moins précis.

TABLEAU 34.

REPARTITION DES REPONDANTS AYANT SUIVI DU PERFECTIONNEMENT
D'APRES L'APPRECIATION QU'ILS FONT DE L'INSTITUTION FREQUENTEE POUR FIN DE PERFECTIONNEMENT
SELON LE NIVEAU ENSEIGNE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
1.- Exigences d'admission trop élevées	39 (187) 20.9%	566 (2152) 26.3%	580 (2213) 26.2%	101 (344) 29.4%	10 (41) 24.4%	1296 (4937) 26.3%
2.- Les programmes ne sont pas assez flexibles	42 (188) 22.3%	570 (2149) 26.9%	818 (2220) 36.8%	105 (342) 30.7%	7 (36) 19.4%	1550 (4935) 31.4%
3.- Manque de coordination	91 (184) 49.5%	1040 (2058) 50.5%	1254 (2164) 57.9%	203 (327) 62.1%	16 (36) 44.4%	2604 (4769) 54.6%
4.- Complication des procédures administratives	75 (185) 40.5%	1142 (2115) 54.0%	1278 (2201) 58.1%	217 (338) 64.2%	17 (40) 42.5%	2729 (4879) 55.9%
5.- Climat impersonnel	84 (180) 46.7%	1002 (2052) 48.8%	1257 (2171) 57.9%	193 (335) 57.6%	19 (36) 52.8%	2555 (4774) 53.5%
6.- Classes trop nombreuses	91 (187) 48.7%	869 (2106) 41.3%	808 (2165) 37.3%	152 (338) 45.0%	66 (139) 47.5%	1986 (4935) 40.2%

TABLEAU 35.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS POUR CHACUNE DES INSTITUTIONS FREQUENTEES SELON L'APPRECIATION QU'ILS EN FONT (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	1.- Exigences d'admission trop élevées	2.- Les programmes ne sont pas assez flexibles	3.- Manque de coordination	4.- Complication des procédures administratives	5.- Climat impersonnel	6.- Classes trop nombreuses
Laval	587 (1809) 32.4%	673 (1700) 37.6%	1131 (1749) 64.7%	1190 (1794) 66.3%	1133 (1759) 64.4%	758 (1770) 42.8%
Sherbrooke	24 (155) 15.5%	37 (155) 23.9%	70 (147) 47.6%	74 (155) 47.7%	65 (154) 42.2%	45 (150) 30.0%	
Chicoutimi	16 (61) 26.2%	9 (63) 14.3%	16 (60) 26.7%	24 (63) 38.1%	16 (60) 26.7%	15 (60) 25.0%	
Rimouski	47 (273) 17.2%	61 (278) 21.9%	114 (259) 44.0%	115 (260) 42.9%	86 (259) 33.2%	64 (263) 24.3%	
Trois-Rivières	16 (48) 33.3%	11 (49) 22.4%	22 (57) 38.6%	22 (47) 46.8%	14 (46) 30.4%	14 (45) 31.1%	
Institutions pré-universitaires *	200 (1077) 18.6%	254 (1087) 23.4%	460 (1039) 44.3%	504 (1060) 47.2%	449 (1035) 43.4%	306 (1060) 36.4%	
Autres	50 (196) 25.5%	51 (195) 26.2%	86 (160) 53.8%	99 (190) 52.1%	95 (184) 51.6%	71 (188) 37.8%	
TOTAL	940 (3619) 26.0%	1096 (3615) 30.3%	1899 (3471) 54.7%	2028 (3585) 56.6%	1858 (3497) 53.1%	1353 (3536) 38.3%	

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 36.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES L'APPRECIATION QU'ILS FONT DE L'INSTITUTION FREQUENTEE POUR FIN DE PERFECTIONNEMENT SELON LE TYPE DE COURS SUIVIS (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Cours diplômes et cours isolés	Cours diplômes seulement	TOTAL
1.- Exigences d'admission trop élevées	949 (3428) 27.7%	323 (1475) 21.9%	1272 (4903) 25.9%
2.- Les programmes ne sont pas assez flexibles	1047 (3424) 30.6%	474 (1479) 32.0%	1521 (4903) 31.0%
3.- Manque de coordination	1702 (3285) 54.6%	790 (1449) 54.5%	2502 (4734) 54.5%
4.- Complication des procédures administratives	1915 (3380) 56.7%	788 (1470) 53.6%	2703 (4850) 55.7%
5.- Climat impersonnel	1765 (3293) 53.6%	774 (1440) 53.5%	2539 (4741) 53.6%
6.- Classes trop nombreuses	1375 (3351) 41.0%	532 (1454) 36.6%	1907 (4805) 39.7%

TABLEAU 37.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES L'APPRECIATION QU'ILS FONT DES COURS RECUS SELON LE NIVEAU ENSEIGNE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
1.- Cours trop théoriques et éloignés de la réalité scolaire	101 (261) 69.3%	2733 (3652) 74.8%	2000 (2801) 71.4%	285 (407) 70.0%	33 (54) 61.1%	5232 (7175) 72.9%
2.- Valeur moindre des cours à temps partiel	125 (236) 40.0%	1791 (3540) 50.5%	1278 (2730) 46.7%	157 (402) 39.1%	16 (51) 31.4%	3367 (6959) 48.4%
3.- Cours comportant des contenus déjà vus	86 (252) 34.1%	1100 (3520) 33.4%	1172 (2704) 43.3%	140 (382) 37.0%	17 (53) 32.1%	2603 (6930) 37.6%
4.- Cours mal adaptés aux besoins des maîtres	152 (248) 61.3%	2124 (3560) 59.7%	1092 (2707) 69.9%	236 (405) 58.3%	26 (51) 51.0%	4430 (6971) 63.5%
5.- Somme de travail trop lourde	157 (257) 61.1%	2407 (3613) 66.6%	1515 (2730) 55.3%	256 (402) 63.7%	30 (54) 55.6%	4365 (7064) 61.8%

TABLEAU 38.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS POUR CHACUNE DES INSTITUTIONS FREQUENTEES SELON L'APPRECIATION QU'ILS FONT DES COURS (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	1.- Cours trop théoriques et éloignés de la réalité scolaire	2.- Valeur moindre des cours à temps partiel	3.- Cours comportant des contenus déjà vus	4.- Cours mal adaptés aux besoins des maîtres	5.- Somme de travail trop lourde
Laval	1403 (1877) 74.7%	753 (1835) 41.0%	682 (1830) 37.3%	1240 (1831) 68.2%	1159 (1850) 62.6%
Sherbrooke	106 (158) 67.1%	77 (155) 49.7%	54 (149) 36.2%	104 (155) 67.1%	93 (154) 60.4%
Chicoutimi	46 (66) 69.7%	25 (67) 37.3%	21 (63) 33.3%	27 (66) 40.9%	38 (67) 56.7%
Rimouski	200 (300) 66.6%	130 (295) 44.1%	80 (294) 27.2%	160 (302) 53.0%	204 (299) 68.2%
Trois-Rivières	33 (50) 66.0%	19 (50) 38.0%	14 (49) 28.6%	30 (50) 60.0%	27 (49) 55.1%
Institutions pré-universitaires*	777 (1157) 67.2%	482 (1140) 42.3%	280 (1132) 24.7%	680 (1142) 59.5%	740 (1077) 68.7%
Autres	144 (212) 67.9%	95 (206) 46.1%	79 (205) 38.5%	132 (207) 63.8%	115 (209) 55.0%
TOTAL	2709 (3820) 70.9%	1581 (3740) 42.2%	1210 (3722) 32.5%	2381 (3753) 63.4%	2376 (3705) 64.1%

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 39.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES L'APPRECIATION QU'ILS FONT DES COURS RECUS SELON LE TYPE DE PERFECTIONNEMENT SUIVI (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Cours diplômes et cours isolés	Cours diplômes seulement	Cours isolés seulement	TOTAL
1.- Cours trop théoriques et éloignés de la réalité scolaire	2694 (3721) 72.4%	1083 (1540) 70.0%	1465 (1941) 75.5%	5242 (7210) 72.7%
2.- Valeur moindre des cours à temps partiel	1657 (3658) 45.3%	639 (1511) 42.3%	1002 (1868) 57.2%	3370 (7037) 48.0%
3.- Cours comportant des contenus déjà vus	1273 (3617) 35.2%	560 (1497) 37.4%	762 (1854) 41.1%	2595 (6968) 37.2%
4.- Cours mal adaptés aux besoins des maîtres	2303 (3627) 63.5%	996 (1510) 66.0%	1134 (1873) 60.5%	4433 (7010) 63.2%
5.- Somme de travail trop lourde	2411 (3705) 65.1%	895 (1514) 59.1%	1006 (1881) 57.7%	4392 (7100) 61.9%

TABLEAU 40.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES L'APPRECIATION QU'ILS FONT DES COURS SUIVIS
SELON LE DIPLOME POSTULE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Brevet A	Brevet B	B.E.S.	Sort. univ.	C.E.P.	B.E.E.	B.E.Sec.	B.E.E.I.	Bac. ès arts	Autre bac.	L.E.E.	L.E.S.	L.E.E.I.	L. en P.	Autre licence	M. ou D. en péd.	Autre M. ou D.	Autre diplôme	TOTAL
1.- Cours trop théoriques et éloignés de la réalité scolaire	1263 (1811) 69.7%	49 (59) 83.1%	228 (324) 70.4%	52 (77) 67.5%	43 (58) 74.1%	155 (199) 77.9%	112 (152) 73.7%	31 (38) 81.6%	95 (126) 75.4%	48 (74) 64.9%	133 (174) 76.4%	320 (459) 69.7%	18 (21) 85.7%	56 (78) 71.8%	63 (95) 66.3%	17 (29) 58.6%	33 (47) 70.2%	42 (60) 70.0%	2758 (3881) 71.1%
2.- Valeur moindre des cours à temps partiel	773 (1785) 43.3%	21 (56) 37.5%	129 (311) 41.5%	36 (78) 46.2%	24 (54) 44.4%	88 (197) 44.7%	73 (152) 48.0%	16 (38) 42.1%	53 (126) 42.1%	34 (74) 45.9%	61 (168) 36.3%	168 (451) 37.3%	7 (20) 35.0%	23 (78) 29.5%	39 (91) 42.9%	13 (29) 44.8%	22 (47) 46.8%	27 (60) 45.0%	1607 (3815) 42.1%
3.- Cours comportant des contenus déjà vus	476 (1772) 26.9%	25 (54) 46.3%	110 (308) 39.7%	23 (77) 29.9%	25 (57) 43.9%	58 (194) 29.9%	64 (150) 42.7%	17 (38) 44.7%	55 (124) 44.4%	26 (74) 35.1%	60 (169) 35.5%	154 (445) 34.6%	11 (21) 52.4%	30 (75) 40.0%	40 (90) 44.4%	12 (29) 41.4%	25 (47) 53.2%	24 (60) 40.0%	1235 (3784) 32.6%
4.- Cours mal adaptés aux besoins des maîtres	1062 (1785) 59.5%	37 (56) 66.1%	196 (322) 60.9%	55 (77) 71.4%	35 (57) 61.4%	121 (198) 61.1%	103 (148) 69.6%	23 (38) 60.5%	91 (124) 73.4%	49 (73) 67.1%	112 (168) 67.9%	316 (451) 70.1%	15 (21) 71.4%	52 (77) 67.5%	59 (88) 67.0%	18 (28) 64.3%	35 (47) 74.5%	42 (60) 70.0%	2423 (3818) 63.5%
5.- Somme de travail trop lourde	1308 (1818) 71.9%	46 (56) 82.1%	180 (321) 56.1%	39 (77) 50.6%	33 (55) 60.0%	126 (200) 63.0%	101 (151) 66.9%	29 (38) 76.3%	75 (126) 59.5%	40 (75) 53.3%	131 (171) 76.6%	271 (458) 59.2%	14 (20) 70.0%	33 (78) 42.3%	38 (90) 42.2%	17 (29) 58.6%	20 (47) 42.6%	33 (61) 54.1%	2534 (3871) 65.5%

TABLEAU 41.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LA VALEUR ATTRIBUEE AUX COURS DIPLOMES OU ISOLES SELON LE NIVEAU ENSEIGNE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
Les cours diplômes permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession	184 (253) 72.7%	2047 (3658) 56.0%	1992 (2746) 72.9%	326 (406) 80.3%	42 (54) 77.8%	4591 (7117) 64.5%
Les cours isolés permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession	212 (252) 84.1%	3090 (3579) 86.3%	1879 (2468) 76.1%	280 (375) 74.7%	32 (46) 69.6%	5493 (6720) 81.7%

TABLEAU 42.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS POUR CHACUNE DES INSTITUTIONS FREQUENTEES SELON LA VALEUR ATTRIBUEE AUX COURS DIPLOMES OU ISOLES (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Les cours diplômes permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession	Les cours isolés permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession
Laval	1326 (1867) 71.0%	1301 (1660) 78.4%
Sherbrooke	116 (159) 73.0%	112 (145) 77.2%
Chicoutimi	40 (65) 73.0%	46 (61) 75.4%
Rimouski	214 (299) 71.6%	233 (275) 84.7%
Trois-Rivières	39 (52) 75.0%	34 (42) 81.0%
Institutions pré-universitaires *	723 (1153) 62.7%	931 (1083) 86.0%
Autres	143 (209) 68.4%	148 (187) 79.1%
TOTAL	2600 (3304) 68.6%	2805 (3453) 81.2%

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

TABLEAU 43.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LA VALEUR ATTRIBUEE AUX COURS DIPLOMES OU ISOLEES SELON LE TYPE DE PERFECTIONNEMENT SUIVI (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Cours diplômes et cours isolés	Cours diplômes seulement	Cours isolés seulement	TOTAL
Les cours diplômes permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession	2409 (3644) 66.1%	1164 (1539) 75.6%	1035 (1657) 62.5%	4608 (6840) 67.4%
Les cours isolés permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession	3045 (3605) 84.5%	815 (1175) 69.4%	1651 (1951) 84.6%	5511 (6731) 81.9%

TABLEAU 44.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LA VALEUR ATTRIBUEE AUX COURS DIPLOMES OU ISOLES SELON LA SCOLARITE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	14 ans et moins	15 ans	16 ans et plus	TOTAL
Les cours diplômes permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession	2376 (3003) 62.5%	1234 (1724) 71.6%	1077 (1412) 76.3%	4607 (6935) 67.5%
Les cours isolés permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession	3367 (3833) 85.6%	1294 (1645) 78.7%	914 (1247) 73.3%	5575 (6825) 81.7%

TABLEAU 45.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LA VALEUR ATTRIBUEE AUX COURS DIPLOMES OU ISOLES SELON L'EXPERIENCE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	5 ans et moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 25 ans	26 ans et plus	TOTAL
Les cours diplômes permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession	1497 (2187) 68.4%	1454 (2202) 66.2%	002 (1311) 60.0%	613 (916) 66.9%	234 (324) 72.2%	4600 (6940) 67.6%
Les cours isolés permettent à l'enseignant de mieux exercer sa profession	1656 (2101) 78.8%	1775 (2155) 82.4%	1040 (1261) 83.1%	796 (956) 83.3%	305 (366) 83.3%	5500 (6839) 81.6%

TABLEAU 46.

REPARTITION DES REPONDANTS ACTUELLEMENT INSCRITS A DES COURS DIPLOMES D'APRES L'INSTITUTION FREQUENTEE SELON LE CONSEIL QU'ILS DONNERAIENT A UN AMI SUR LE POINT D'ENTRER DANS LA CARRIERE.

	Entrer avec des qualifications élevées afin de ne pas réétudier	Entrer avec des qualifications moindres et se perfectionner ultérieurement	TOTAL
Laval	1039 54.8%	857 45.2%	1896 100%
Sherbrooke	81 50.3%	80 49.7%	161 100%
Chicoutimi	37 56.1%	29 43.9%	66 100%
Rimouski	106 60.4%	122 39.6%	300 100%
Trois-Rivières	24 48.0%	26 52.0%	50 100%
Institutions pré-universitaires *	602 58.2%	409 41.8%	1171 100%
Autres	109 51.2%	104 48.8%	213 100%
TOTAL	2158 55.8%	1707 44.2%	3865 100%

651

* Institutions pré-universitaires: CEGEP seulement, CEGEP et université, école normale.

CHAPITRE 3

Besoins en perfectionnement

Chapitre cinquième

LES BESOINS EN PERFECTIONNEMENT.

Ce chapitre porte sur les besoins exprimés par les enseignants eux-mêmes au cours de l'enquête. Ils seront traités tant au niveau des contenus que des modalités. Pour ce faire, nous avons demandé aux répondants d'indiquer leur degré d'accord avec différentes formules tantôt assez traditionnelles, tantôt plus innovatrices.

Tous les tableaux relatifs à ce chapitre se lisent comme ceux du chapitre précédent. Pour chacun des énoncés, nous avons retenu le pourcentage des répondants se disant d'accord.

1. Le contenu des cours de perfectionement.

A) Pour les maitres de l'élémentaire.

Tous les enseignants en exercice touchés par l'enquête, peu importe leur niveau, avaient à se prononcer sur cette question. On devait indiquer son degré d'accord avec les formules suivantes au sujet du contenu des cours de perfectionnement à offrir aux enseignants de l'élémentaire.

1.- De la psycho-pédagogie uniquement;

2.- une seule discipline à enseigner;

3.- de la psycho-pédagogie et une discipline à enseigner à part égale;

4.- plusieurs disciplines à enseigner;

5.- plusieurs disciplines à enseigner et un peu de psycho-pédagogie;

6.- plusieurs disciplines à enseigner et de la psycho-pédagogie à part égale.

La dernière formule est celle qui a retenu davantage l'attention des répondants. En effet, 66% des enseignants croient, qu'à l'élémentaire, le perfectionnement doit porter sur la psycho-pédagogie mais aussi, dans une même proportion, sur plusieurs disciplines à enseigner (Cf. tableau 47). L'expression de ce besoin serre la réalité de très près car le maître à l'élémentaire doit enseigner toutes les disciplines au programme. Il est à remarquer que cette option va à l'encontre de l'orientation actuelle qui consiste à donner à l'enseignant une formation comportant une majeure en psycho-pédagogie et une mineure dans une seule discipline à enseigner. Les enseignants impliqués, ceux de l'élémentaire, privilégient cette formule dans une proportion de 70%.

La deuxième formule retenue souhaite que le contenu soit partagé également entre une discipline à enseigner et de la psycho-pédagogie (50.2%). Encore là, cette modalité est différente de la situation actuelle où la psycho-pédagogie prend une large part à l'intérieur du programme. Cependant les enseignants de l'élémentaire eux-mêmes expriment plus de réticence que leurs confrères oeuvrant aux autres niveaux.

Deux autres énoncés proposent plusieurs disciplines à enseigner (4ième et 5ième formules). Elles recueillent l'assentiment d'environ 45% des

répondants. Cette proportion s'élève à 50% si l'on considère les enseignants de l'élémentaire seulement.

Peu favorisent un contenu comprenant de la psycho-pédagogie uniquement (14.6%) de même qu'une seule discipline à enseigner (21.4%).

Il ressort du tableau 47 que l'ensemble des enseignants, quel que soit le niveau où ils oeuvrent, reconnaissent, pour le perfectionnement des maîtres de l'élémentaire, la nécessité d'une formation portant sur plusieurs disciplines à enseigner et de la psycho-pédagogie en part égale.

B) **Pour les maitres du secondaire.**

Les répondants avaient ensuite à se prononcer sur le contenu des cours de perfectionnement à offrir aux maîtres du secondaire. Nous leur proposions exactement les mêmes formules que pour l'élémentaire (Cf. tableau 48).

Nous notons que l'on identifie des besoins différents pour les maîtres du niveau secondaire, soit une formation unidisciplinaire alliée, dans une proportion égale, à de la psycho-pédagogie (72.3%). Les répondants, peu importe leur niveau, se sont prononcés majoritairement en faveur de la troisième formule.

Cette option semble assez catégorique puisque la deuxième formule retenue n'a recueilli que 45% d'accord bien qu'elle fut orientée, elle aussi,

dans le sens de la spécialité avec une seule discipline à enseigner. Encore ici, nous constatons que l'expression de ce besoin est intimement lié à la réalité quotidienne. Les principaux intéressés, les enseignants du secondaire, retiennent même cette dernière formule dans une proportion de 55%.

L'ensemble des répondants semblent d'accord pour minimiser la nécessité d'une formation uniquement en psycho-pédagogie pour l'enseignant du secondaire (9%). De même, tous les types de perfectionnement où plus d'une discipline à enseigner est impliquée n'exercent que peu d'attrait (de 21.9% à 36.3%).

Contrairement à ce que nous avions remarqué dans le cas de l'élémentaire, il y a moins d'homogénéité entre les enseignants des divers niveaux dans leur vision du contenu des cours de perfectionnement à offrir aux enseignants du secondaire.

C) **Contenu des cours de psycho-pédagogie.**

Postulant que, pour les programmes de perfectionnement, on devrait concéder un crédit relatif à la psycho-pédagogie, nous avons demandé à tous les répondants d'indiquer l'importance qu'ils accordent à divers cours de cette famille. Tous les types de cours proposés semblent exercer un fort attrait, sauf la pédagogie générale (Cf. tableau 49).

Les cours les plus prisés sont ceux portant sur les relations humaines (92.3%), les techniques d'enseignement (91.7%), la psychologie (91.4%) et l'utilisation des méthodes (89.2%). La sociologie de l'éducation retient

tout de même l'attention de 78.6% des répondants. La pédagogie générale tire de l'arrière avec 61.5%.

En général, il n'y a pas de différences significatives entre les différents niveaux et l'appréciation des cours suggérés sauf pour ceux portant sur l'utilisation des méthodes ainsi que ceux comportant de la psychologie: ils sont plus en demande chez les enseignants de la maternelle, de l'élémentaire, de l'enfance inadaptée et de l'initiation au travail. Les enseignants du secondaire manifestent un intérêt moindre pour ce genre de cours. Ce sont aussi ces derniers qui minimisent le plus l'importance de la pédagogie générale (52.0%) alors que ce sont les gens de l'enfance inadaptée et de l'initiation au travail qui en sentent le plus grand besoin (73.7%).

D) **Les disciplines.**

Nous avons vu que les enseignants privilégient, comme contenu des cours de perfectionnement, plusieurs disciplines pour les maîtres de l'élémentaire et une seule discipline pour ceux du secondaire. On peut maintenant se demander quels seraient leurs besoins en termes de disciplines à enseigner.

Pour cerner ce problème, nous avons posé aux répondants la question suivante: "Si vous aviez la possibilité d'entreprendre de nouveaux cours de perfectionnement, vers quelles disciplines préféreriez-vous vous orienter ? Indiquez un premier et un deuxième choix."

Nous rappelons que dans le contexte actuel du baccalauréat en enseignement élémentaire, la discipline constitue la mineure alors qu'elle devient la majeure dans le cas du baccalauréat en enseignement secondaire. Dans les deux cas, il s'agit d'une seule discipline à enseigner.

En général, les enseignants réclament davantage des cours de perfectionnement en mathématiques, en français, en arts plastiques, en anglais et en géographie (Cf. tableau 50).

Il est intéressant de constater que les enseignants expriment des besoins qui réflètent le contenu des programmes de leur niveau respectif.

A la maternelle, les premiers choix portent sur les arts plastiques (131) et l'éducation physique (31). Les deuxièmes choix sont à peu près identiques avec les arts plastiques (51), l'éducation physique (42) et la musique (31).

Le programme de la maternelle est axé sur les moyens d'expression. Les disciplines réclamées par ces enseignants réflètent bien l'esprit du programme et les besoins exprimés sont directement liés à la réalisation de cet esprit.

A l'élémentaire, les enseignants désirent d'abord se perfectionner en mathématiques (766), en français (697), en arts plastiques (518), en anglais (341) et en catéchèse (260). Le fait que les deuxièmes choix soient sensiblement les mêmes traduit probablement l'acuité d'un besoin. En effet, reviennent les mathématiques (543), les arts plastiques (468), le français (453), l'anglais (246)

et la catéchèse (209). Il faudrait ajouter à ces deuxièmes choix un intérêt marqué pour la géographie (302), l'éducation physique (255) et les sciences naturelles (246).

Le programme de l'élémentaire comporte quatre (4) grandes parties: la langue maternelle, les mathématiques, l'étude du milieu et les techniques d'expression, chacune des parties du programme devant être dispensée en fonction d'un but précis: apprendre à l'enfant à apprendre. Les besoins exprimés par les enseignants de ce niveau traduisent ce souci d'être aptes à dispenser avec compétence les notions permettant de rejoindre les objectifs visés par l'enseignement élémentaire.

Les enseignants du secondaire, pour leur part, réclament des mathématiques (562), du français (403), de l'anglais (354). Les deuxièmes choix réflètent davantage le phénomène de spécialisation propre à ce niveau: l'histoire (296), la géographie (256), l'anglais (244), la biologie (224) et finalement le français (226) et les mathématiques (216).

Conscients que les programmes du secondaire favorisent la spécialité, les enseignants à ce niveau sentent le besoin de se perfectionner dans des disciplines bien précises. Les besoins manifestés dénotent une différence quant à l'esprit des programmes comparativement à celui de l'élémentaire.

L'enfance inadaptée et l'initiation au travail ressemblent davantage à la maternelle avec un attrait marqué pour les arts plastiques (60). Suivent le français et les mathématiques (44). Ces enseignants privilégient comme

deuxièmes choix, les arts plastiques (57), l'éducation physique (41) et le français (40).

Comme pour la maternelle, les besoins exprimés traduisent l'esprit du programme où les matières purement académiques sont plus délaissées au profit des moyens d'expression.

Puisque le même répondant ne pouvait indiquer deux fois la même discipline, nous constatons, en additionnant les deux choix, que certaines matièr attirent un bassin considérable de candidats au perfectionnement. C'est ainsi que, peu importe le niveau enseigné, 2,200 professeurs seraient intéressés à se perfectionner en mathématiques, 1,076 en français, 1,531 en arts plastiques, 1,274 en anglais, 967 en géographie, 793 en histoire, 791 en catéchèse, 770 en éducation physique, 710 en sciences naturelles et 605 en biologie.

Nous avons observé, à l'étude du tableau 50, que le niveau était une variable importante dans le choix des disciplines. Nous rappelons que les enseignants de l'élémentaire désirent du perfectionnement portant à la fois sur plusieurs disciplines alors que ceux du secondaire optent pour une seule discipline afin de favoriser la spécialisation.

2. Organisation du perfectionnement.

Afin de permettre aux enseignants de se prononcer sur ce sujet, nous leur avons demandé d'indiquer leur degré d'accord avec six (6) faits qui prévalent actuellement dans l'organisation du perfectionnement.

1- Il est normal qu'on exige d'un enseignant déjà détenteur d'un brevet autre que le brevet A des pré-requis de niveau collégial.

2- Les pré-requis de niveau collégial, pour un enseignant détenteur du brevet A sont nécessaires pour l'admission à certaines facultés.

3- Il est normal que le détenteur du brevet A doive compléter soixante (60) crédits universitaires pour obtenir un baccalauréat d'enseignement.

4- Il est nécessaire qu'un enseignant détenteur d'un brevet autre que le brevet A complète soixante-dix-huit (78) crédits universitaires pour l'obtention d'un baccalauréat d'enseignement.

5- Les enseignants en exercice ont besoin du même contenu de programmes que les étudiants réguliers pour atteindre un titre équivalent.

6- Le rôle de l'université est de donner des équivalences pour des études et non pour de l'expérience.

L'ensemble de ces formules traduisent des faits existants à l'Université Laval au moment de l'enquête.

L'accord est plus prononcé avec le premier (64.3%) et le dernier énoncé (63.7%). Sur les deux énoncés concernant plus directement la structure des programmes (formules 3 et 4), les enseignants se disent d'accord dans une proportion de 55.3% et 52.9% (Cf. tableau 51).

C'est la formule qui affirme que les enseignants en exercice ont besoin du même contenu de programmes que les étudiants réguliers qui recueille le plus faible pourcentage d'accord (44.6%). Actuellement, le perfectionnement, en ce qui a trait aux cours diplômes du moins, est dispensé par les institutions chargées de la formation. Ces dernières ne font aucune distinction entre les deux catégories d'étudiants. On pourrait interpréter le faible pourcentage d'accord que nous venons d'observer comme étant l'indication d'un malaise.

A) **En fonction du niveau enseigné.**

Le niveau enseigné semble jouer dans l'appréciation de trois (3) des formules.

En effet, les enseignants de l'élémentaire sont moins d'accord pour dire qu'il est normal d'exiger d'un détenteur d'un brevet autre que le brevet A des pré-requis de niveau collégial. Or nous avons déjà vu que ces derniers possèdent les qualifications les moins élevées et par conséquent sont susceptibles d'avoir à satisfaire à ces exigences.

Les enseignants de l'enfance inadaptée et de l'initiation au travail croient moins que leurs confrères des autres niveaux (47.1%) en la nécessité de compléter soixante-dix-huit (78) crédits pour obtenir un baccalauréat d'enseignement quand on possède déjà un quelconque brevet.

Par contre, ceux du secondaire sont les plus nombreux à affirmer que les enseignants en exercice ont besoin des mêmes cours que les étudiants

réguliers (46.7%). Cette attitude peut s'expliquer par le fait que les maîtres de ce niveau, face au phénomène de la spécialisation, sentent le besoin de se perfectionner dans une discipline précise. Ils sont probablement davantage intéressés par le contenu même de la matière plutôt que par le comment l'enseigner. Dans cette optique, il n'y a pas de différence entre les deux types d'étudiants.

Pour toutes les autres formules, la variable niveau ne joue pas de façon significative (Cf. tableau 51).

B) **En fonction du type de perfectionnement suivi.**

Les personnes n'ayant jamais pris de perfectionnement manifestent un degré d'accord plus élevé avec chacun des six (6) énoncés. Comme ces formules sont l'expression de faits existants à Laval, peut-on conclure à un plus grand conservatisme de la part de cette catégorie de répondants ? (Cf. tableau 52).

Il n'existe aucune différence dans l'appréciation des formules 3, 5 et 6 entre les enseignants qui ont pris des cours diplômes et ceux qui ont pris des cours isolés. Les enseignants qui ont pris des cours diplômes seraient un peu plus d'accord avec les formules 1 et 2 que leurs confrères qui ont pris des cours isolés uniquement. L'inverse se produit dans le cas de la formule 4.

3. **Formules de perfectionnement.**

Nous avons demandé aux répondants de se prononcer sur un certain

nombre de formules nouvelles:

1- L'ouverture à tous des programmes réguliers susceptibles d'intéresser les enseignants, sans leur exiger de pré-requis, mais au risque des étudiants eux-mêmes.

2- Des certificats distincts de trente (30) crédits, accessibles à tous, qui conduiraient à un baccalauréat en éducation après avoir complété trois (3) de ces certificats.

3- Un programme de baccalauréat en éducation où des équivalences égales seraient accordées à tous les détenteurs d'un brevet d'enseignement.

4- Un programme de baccalauréat d'enseignement régulier obligeant à compléter trente (30), soixante (60) ou quatre-vingt-dix (90) crédits selon le diplôme possédé antérieurement.

5- Un diplôme de baccalauréat spécial dont le contenu serait déterminé conjointement par l'enseignant et l'université et qui pourrait consister en des travaux élaborés en classe, en un rapport sur le stage des étudiants-maîtres etc...

6- Offrir à l'enseignant la possibilité de se présenter aux examens réguliers sans faire de scolarité. S'il réussit, on lui décerne le diplôme ou titre.

Ces diverses formules ont été mises en relation avec les trois (3) variables suivantes: le niveau, le type de perfectionnement suivi et la régionale.

Les répondants ont davantage retenu les trois (3) modalités suivantes: des certificats distincts de trente (30) crédits (80.3%), des équivalences égales pour tout détenteur de brevet (78.0%) ainsi que la quatrième suggérant trente (30), soixante (60) ou quatre-vingt-dix (90) crédits selon les qualifications antérieures (75.5%).

Nous constatons que ces innovations comportent quand même des cadres assez rigides en ce sens que l'étudiant sait à l'avance où il va. Les enseignants semblent rechercher la sécurité de ce côté. Les suggestions comportant plus de risques, soit l'ouverture de tous les programmes sans pré-requis, au risque de l'étudiant et la possibilité de se présenter aux examens réguliers sans faire de scolarité suscitent moins d'enthousiasme bien qu'elles aient été retenues par 61% et 55% des gens (Cf. tableau 53).

A) **En fonction du niveau enseigné.**

Le niveau ne semble pas tellement jouer dans l'appréciation de ces formules de perfectionnement. Il n'y a pas de différences significatives quant à ce qui fut le plus prisé de la majorité.

Par contre, les enseignantes de la maternelle seraient un peu plus en faveur de l'ouverture de tous les programmes au risque de l'étudiant. Les gens du secondaire, pour leur part, favoriseraient plus que les autres ce qui suit: se présenter aux examens sans faire de scolarité et l'accès à des programmes spéciaux ne débouchant pas sur un grade supérieur (Cf. tableau 53).

B) **En fonction du type de perfectionnement suivi.**

Ces formules étant des innovations par rapport à ce que les enseignants connaissent, nous constatons que ceux qui n'ont jamais suivi de cours de perfectionnement sont, en général, un peu moins d'accord que leurs confrères. Par contre, les maîtres qui n'ont pris que des cours isolés se montrent un peu plus ouverts que les autres à ces innovations (Cf. tableau 54).

Les gens qui ont pris des cours diplômes occupent une position intermédiaire sauf pour la formule 4 qu'ils privilégient davantage. Ce sont eux aussi qui se montrent plus réticents face à la dernière formule.

C) **En fonction de la régionale.**

Il s'agit d'une variable qui n'a à peu près pas joué dans l'appréciation de ce qui était suggéré.

Il n'y a pas de différence au niveau des trois (3) formules qui ont suscité le plus d'intérêt de la part des enseignants. Si les risques sont plus élevés, il y a un timide accord; c'est ainsi que les enseignants de Québec, Jean-Talon et Sillery sembleraient plus ouverts aux programmes sans pré-requis au risque de l'étudiant; ceux de l'Amiante et de la Chaudière se sentiraient davantage prêts à se présenter aux examens sans faire de scolarité alors que ceux du Grand-Portage et Sillery semblent craindre les programmes spéciaux qui ne conneraient pas accès à un grade supérieur (Cf. tableau 55).

4. Modalités favorisant le perfectionnement.

Les répondants avaient à indiquer leur degré d'accord avec sept (7) moyens favorisant le perfectionnement. Dans l'ensemble, nous constatons globalement que les enseignants désirent du temps pour se perfectionner: allégement de la tâche (75.5%), congé d'études à temps complet (78.7%) et congé d'études à temps partiel (76.5%). La modalité la plus désirée étant le congé complet, nous retrouvons un degré d'accord de 83.2% en faveur des bourses (Cf. tableau 56).

A) En fonction du niveau enseigné.

Ce sont les enseignants du secondaire qui favorisent le plus les moyens ci-haut mentionnés. Nous avons vu que ce sont eux qui ont suivi le plus de cours diplômes et qui sont actuellement inscrits dans une proportion plus grande.

B) En fonction de la régionale.

Les enseignants des régionales les plus éloignées réclament davantage la création de sous-centres universitaires: Charlevoix (78.0%), Chaudière (69.0%), Grand-Portage (68.9%), Amiante (63.7%), Pascal-Taché (59.4%) et Tardivel (58.7%). Dans la région métropolitaine de Québec, le degré d'accord pour cette suggestion varie de 23.5% à la Tilly jusqu'à 49.1% à la régionale Louis-Fréchette. Il est important de souligner que tous les répondants avaient ici à se prononcer et que même les gens de Québec pouvaient indiquer leur accord tant en leur nom qu'en celui des confrères plus éloignés (Cf. tableau 57).

Les cours universitaires télévisés jouissent d'une faveur assez inégale d'une régionale à l'autre (de 40.0% à 61.1%). Les plus intéressés oeuvrent à la Tardivel, à la Chaudière, à Charlevoix, à Jean-Talon et à Sillery.

Concernant les autres moyens, il faut mentionner que les enseignants des zones les plus éloignées (Chaudière, Charlevoix, Grand-Portage et Pascal-Taché) insistent moins sur l'allégement de la tâche; ceux de Charlevoix et Pascal-Taché sur le congé complet alors que les enseignants de l'Amiante se joignent à ces derniers pour exprimer leur modération face aux bourses (Cf. tableau 57).

5. Contribution à l'organisation du perfectionnement.

Cette question s'adressait spécifiquement aux enseignants ayant pris des cours diplômes. Beaucoup d'entre eux semblent intéressés à s'impliquer dans l'organisation du perfectionnement.

La majorité des répondants affirment que les maîtres devraient contribuer à la fabrication des programmes de perfectionnement (94.0%); qu'ils devraient participer à la détermination des critères d'équivalences accordées pour des études antérieures (89.1%); qu'ils devraient être impliqués dans l'élaboration de la politique concernant le nombre de programmes d'études offerts (87.1%).

L'élaboration des conditions d'admission à l'université retient un peu moins l'attention avec 79.8% (Cf. tableau 58). Rappelons qu'environ le quart des enseignants seulement se plaignaient des exigences d'admission (Cf. tableau 34).

L'homogénéité est assez marquée entre les enseignants oeuvrant aux différents niveaux dans l'appréciation des quatre (4) énoncés sauf pour la formule 3 où l'enfance inadaptée et l'initiation au travail accordent moins d'importance à l'obligation de se prononcer sur la politique concernant le nombre de programmes d'études.

TABLEAU 47.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES CE QU'ILS CROIENT UTILE COMME CONTENU DES COURS DE PERFECTIONNEMENT A OFFRIR AUX ENSEIGNANTS DE L'ELEMENTAIRE SELON LE NIVEAU ENSEIGNE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
1.- De la psycho-pédagogie uniquement	48 (303) 15.8%	456 (3597) 12.7%	441 (2691) 16.4%	76 (399) 19.0%	11 (57) 19.3%	1032 (7047) 14.6%
2.- Une seule discipline à enseigner	41 (296) 13.9%	680 (3601) 18.9%	700 (2676) 26.2%	74 (399) 18.5%	12 (54) 22.2%	1507 (7026) 21.4%
3.- De la psycho-pédagogie et une discipline à enseigner à part égale	176 (285) 61.8%	2015 (3551) 56.7%	1556 (2655) 58.6%	254 (395) 64.3%	41 (58) 70.7%	4042 (6944) 58.2%
4.- Plusieurs disciplines à enseigner	143 (284) 50.4%	1738 (3496) 49.7%	1041 (2590) 40.2%	172 (372) 46.2%	30 (54) 55.6%	3124 (6796) 46.0%
5.- Plusieurs disciplines à enseigner et un peu de psycho-pédagogie	131 (285) 46.0%	1737 (3503) 49.6%	1010 (2625) 38.5%	156 (380) 41.1%	19 (54) 35.2%	3053 (6847) 44.6%
6.- Plusieurs disciplines à enseigner et de la psycho-pédagogie à part égale	231 (299) 77.3%	2555 (3657) 69.9%	1594 (2707) 58.9%	281 (406) 69.2%	42 (62) 67.7%	4703 (7131) 66.0%

TABLEAU 48.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES CE QU'ILS CROIENT UTILE COMME CONTENU DES COURS DE PERFECTIONNEMENT A OFFRIR AUX ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE SELON LE NIVEAU ENSEIGNE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
1.- De la psycho-pédagogie uniquement	19 (175) 10.9%	192 (2101) 9.1%	274 (3173) 8.6%	33 (337) 9.8%	8 (53) 15.1%	526 (5839) 9.0%
2.- Une seule discipline à enseigner	71 (178) 39.9%	890 (2121) 42.0%	1775 (3227) 55.0%	139 (335) 41.5%	26 (53) 49.1%	2901 (5914) 49.1%
3.- De la psycho-pédagogie et une discipline à enseigner à part égale	142 (183) 77.6%	1575 (2136) 73.9%	2264 (3216) 70.4%	264 (343) 77.0%	40 (55) 72.7%	4285 (5933) 72.3%
4.- Plusieurs disciplines à enseigner	46 (176) 26.1%	541 (2062) 26.2%	567 (3095) 18.3%	72 (318) 22.6%	11 (52) 21.2%	1237 (5703) 21.7%
5.- Plusieurs disciplines à enseigner et un peu de psycho-pédagogie	47 (175) 26.9%	648 (2080) 31.2%	726 (3106) 23.4%	78 (324) 24.1%	16 (56) 28.6%	1515 (5741) 26.4%
6.- Plusieurs disciplines à enseigne. et de la psycho-pédagogie à part égale	90 (179) 50.3%	986 (2133) 46.2%	882 (3151) 28.0%	146 (338) 43.2%	20 (56) 35.7%	2124 (5857) 36.3%

TABLEAU 49.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES L'IMPORTANCE A DONNER A CERTAINS COURS DE PSYCHO-PEDAGOGIE SELON LE NIVEAU ENSEIGNE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
1.- Aux cours portant sur l'utilisation des méthodes	282 (306) 92.2%	3514 (3747) 93.8%	2766 (3304) 83.7%	391 (440) 88.9%	59 (68) 86.8%	7012 (7865) 89.2%
2.- Aux cours de psychologie	297 (309) 96.1%	3476 (3665) 94.8%	2851 (3302) 86.3%	425 (440) 96.6%	61 (65) 93.8%	7110 (7781) 91.4%
3.- Aux cours de sociologie	237 (305) 77.7%	2841 (3608) 78.7%	2540 (3256) 78.3%	350 (435) 80.5%	54 (67) 80.6%	6030 (7671) 78.6%
4.- Aux cours sur les relations humaines	291 (306) 95.1%	3278 (3626) 90.4%	3093 (3293) 93.9%	412 (439) 93.8%	67 (69) 97.1%	7141 (7733) 92.3%
5.- Aux cours sur des techniques d'enseignement	274 (308) 89.0%	3331 (3653) 91.2%	3064 (3318) 92.3%	403 (434) 92.9%	62 (68) 91.2%	7134 (7781) 91.7%
6.- Aux cours de pédagogie générale	192 (305) 63.0%	2483 (3638) 68.3%	1703 (3273) 52.0%	322 (437) 73.7%	47 (65) 72.3%	4747 (7718) 61.5%

TABLEAU 50.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LA DISCIPLINE CHOISIE POUR D'EVENTUELS COURS DE PERFECTIONNEMENT SELON LE NIVEAU ENSEIGNE.

	Maternelle		Elémentaire		Secondaire		Enfance inadaptée et initiation au travail		Autres		TOTAL	
	1er choix	2ième choix	1er choix	2ième choix	1er choix	2ième choix	1er choix	2ième choix	1er choix	2ième choix	1er choix	2ième choix
Allemand	1	4	6	9	22	71	1	4	2	0	32	88
Anglais	10	16	341	246	354	244	29	22	2	2	744	530
Arts familiaux	7	10	73	111	46	48	23	13	4	1	153	184
Arts plastiques	131	51	510	460	124	113	60	57	7	2	840	691
Biologie	6	9	80	76	181	224	11	12	2	4	280	325
Catéchèse	4	4	260	205	165	119	12	16	0	2	441	350
Chimie	0	2	6	7	87	97	4	2	0	0	97	108
Education physique	31	42	171	255	119	88	25	41	4	1	350	428
Espagnol	7	4	59	64	82	131	6	7	1	3	155	209
Français	8	9	697	453	403	226	44	24	5	7	1157	719
Géographie	5	6	155	302	203	256	13	18	4	5	380	587
Grec	0	2	2	4	7	15	0	0	0	0	9	21
Histoire	5	12	90	167	178	296	9	19	2	7	292	501
Latin	1	0	0	6	9	25	5	2	0	0	15	33
Mathématiques	7	15	766	543	562	216	44	40	3	4	1382	818
Musique	14	31	74	111	57	65	9	17	3	3	157	227
Physique	0	1	2	20	121	139	0	7	1	1	124	168
Sciences comptables	1	0	24	31	113	133	7	17	2	1	147	182
Sciences naturelles	11	38	120	246	73	192	10	26	0	2	214	504
Métiers	0	2	6	9	62	52	18	19	3	2	89	84
Techniques	0	0	14	11	151	65	40	17	11	1	216	94
Autres	20	10	64	36	202	129	47	13	8	6	341	194

TABLEAU 51.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR OPINION SUR L'ORGANISATION DES COURS DE PERFECTIONNEMENT SELON LE NIVEAU ENSEIGNE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
1.- Normal d'exiger d'un détenteur d'un brevet autre que le brevet A des pré-requis de niveau collégial	206 (301) 68.4%	2164 (3667) 59.0%	2336 (3344) 69.9%	279 (445) 62.7%	47 (69) 68.1%	5032 (7826) 64.3%
2.- Les pré-requis de niveau collégial pour un détenteur d'un brevet A sont nécessaires pour l'admission à certaines facultés	167 (289) 57.8%	2000 (3548) 56.4%	1932 (3283) 58.8%	243 (429) 56.6%	40 (65) 61.5%	4382 (7614) 57.6%
3.- Normal qu'un détenteur d'un brevet A complète 60 crédits universitaires pour obtenir un baccalauréat d'enseignement	159 (285) 55.8%	1934 (3472) 55.7%	1772 (3227) 54.9%	240 (423) 56.7%	29 (65) 44.6%	4134 (7472) 55.3%
4.- Nécessaire qu'un détenteur d'un brevet autre que le brevet A complète 78 crédits pour obtenir un baccalauréat d'enseignement	144 (274) 52.6%	1842 (3399) 54.2%	1644 (3135) 52.4%	192 (408) 47.1%	31 (63) 49.2%	3853 (7279) 52.9%
5.- Les enseignants en exercice ont besoin du même contenu de programmes que les étudiants réguliers pour atteindre up titre équivalent	122 (297) 41.1%	1531 (3552) 43.1%	1522 (3259) 46.7%	183 (419) 43.7%	25 (65) 38.5%	3383 (7592) 44.6%
6.- Le rôle de l'université est de donner des équivalences pour des études et non pour de l'expérience	179 (299) 59.9%	2245 (3538) 63.5%	2121 (3281) 64.6%	258 (427) 60.4%	44 (67) 65.7%	4847 (7612) 63.7%

TABLEAU 52.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR OPINION SUR L'ORGANISATION DES COURS DE PERFECTIONNEMENT SELON QU'ILS EN AIENT DEJA SUIVI OU NON (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Non	Cours diplômes	Cours isolés	TOTAL
1.- Normal d'exiger d'un détenteur d'un brevet autre que le brevet A des pré-requis de niveau collégial	747 (1006) 74.3%	3340 (5108) 65.4%	999 (1805) 55.3%	5086 (7919) 64.2%
2.- Les pré-requis de niveau collégial pour un détenteur de brevet A sont nécessaires pour l'admission à certaines facultés	612 (990) 61.8%	2095 (4980) 58.1%	930 (1742) 53.4%	4437 (7712) 57.5%
3.- Normal qu'un détenteur d'un brevet A complète 60 crédits universitaires pour obtenir un baccalauréat d'enseignement	588 (969) 60.7%	2660 (4893) 54.4%	939 (1702) 55.2%	4187 (7564) 55.4%
4.- Nécessaire qu'un détenteur d'un brevet autre que A complète 78 crédits universitaires pour obtenir un baccalauréat d'enseignement	570 (950) 60.0%	2392 (4755) 50.4%	927 (1667) 55.6%	3889 (7372) 52.8%
5.- Les enseignants en exercice ont besoin du même contenu de programmes que les étudiants réguliers pour atteindre un titre équivalent	515 (990) 52.0%	2144 (4973) 43.1%	767 (1725) 44.5%	3426 (7688) 44.6%
6.- Le rôle de l'université est de donner des équivalences pour des études et non pour de l'expérience	708 (999) 70.9%	3102 (4972) 62.4%	1105 (1738) 63.6%	4915 (7709) 63.8%

TABLEAU 53.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR OPINION SUR DIFFERENTES FORMULES DE PERFECTIONNEMENT PROPOSEES SELON LE NIVEAU ENSEIGNE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
1.- Ouverture de tous les programmes, sans pré-requis, au risque des étudiants eux-mêmes	190 (295) 64.4%	2179 (3518) 61.9%	1958 (3271) 59.9%	255 (431) 59.2%	40 (62) 64.5%	4622 (7577) 61.0%
2.- Des certificats distincts de 30 crédits, 3 certificats pour un baccalauréat en éducation	220 (280) 78.6%	2688 (3315) 81.1%	2502 (3138) 79.7%	336 (411) 81.8%	49 (59) 83.1%	5785 (7203) 80.3%
3.- Un programme de baccalauréat en éducation, avec équivalences égales pour les détenteurs d'un brevet	206 (274) 75.2%	2640 (3315) 79.6%	2304 (3122) 76.4%	317 (404) 78.5%	46 (59) 78.0%	5593 (7174) 78.0%
4.- Un baccalauréat d'enseignement de 30, 60 ou 90 crédits selon les qualifications antérieures	196 (273) 71.8%	2416 (3248) 74.4%	2366 (3076) 76.9%	309 (404) 76.5%	44 (59) 74.6%	5331 (7060) 75.5%
5.- Baccalauréat spécial dont le contenu serait établi conjointement par l'université et l'étudiant	192 (274) 70.1%	2274 (3216) 70.7%	2146 (3034) 70.7%	303 (401) 75.6%	39 (56) 69.6%	4954 (6981) 71.0%
6.- Possibilité de se présenter aux examens réguliers sans faire de scolarité	128 (289) 44.3%	1878 (3414) 55.0%	1841 (3193) 57.7%	231 (430) 53.7%	33 (61) 54.1%	4111 (7387) 55.7%
7.- Programmes spéciaux, pour les enseignants en exercice sans pour autant permettre l'accès à un grade supérieur	174 (305) 57.0%	2091 (3538) 59.1%	2152 (3280) 65.6%	287 (442) 64.9%	49 (66) 74.2%	4753 (7631) 62.3%

TABLEAU 54.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LEUR OPINION SUR DIFFERENTES FORMULES DE PERFECTIONNEMENT PROPOSEES SELON QU'ILS EN AIENT DEJA SUIVI OU NON (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Non	Cours diplômes	Cours isolés	TOTAL
1.- Ouverture de tous les programmes, sans pré-requis, au risque des étudiants eux-mêmes	567 (981) 57.8%	2955 (4960) 59.6%	1135 (1737) 65.3%	4657 (7678) 60.7%
2.- Des certificats distincts de 30 crédits, 3 certificats pour un baccalauréat en éducation	712 (935) 76.1%	3813 (4715) 80.9%	1357 (1645) 82.5%	5882 (7295) 80.6%
3.- Un programme de baccalauréat en éducation avec équivalences égales pour les détenteurs d'un brevet	710 (933) 76.1%	3635 (4703) 77.3%	1320 (1632) 80.9%	5665 (7268) 77.9%
4.- Un baccalauréat d'enseignement de 30, 60 ou 90 crédits selon les qualifications antérieures	699 (934) 74.8%	3559 (4618) 77.1%	1137 (1594) 71.3%	5395 (7146) 75.5%
5.- Baccalauréat spécial dont le programme serait établi conjointement par l'université et l'étudiant	640 (922) 69.4%	3221 (4546) 70.9%	1153 (1599) 72.1%	5014 (7067) 70.9%
6.- Possibilité de se présenter aux examens réguliers sans faire de scolarité	528 (971) 54.4%	2669 (4832) 55.2%	968 (1677) 57.7%	4165 (7480) 55.7%
7.- Programmes spéciaux pour les enseignants en exercice sans pour autant permettre l'accès à un grade supérieur	627 (995) 63.0%	3027 (4958) 61.1%	1150 (1763) 65.2%	4804 (7716) 62.3%

TABLEAU 55.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES L'OPINION SUR DIFFERENTES FORMULES DE PERFECTONNEMENT PROPOSEES POUR CHACUNE DES REGIONALES (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
1.- Ouverture de tous les programmes, sans pré-requis, au risque des étudiants eux-mêmes	379 (631) 60.1%	503 (950) 55.2%	483 (932) 51.8%	331 (562) 58.9%	166 (299) 55.5%	349 (563) 62.0%	253 (393) 64.4%	484 (774) 62.5%	300 (495) 60.6%	204 (343) 59.5%	349 (585) 59.7%	872 (1281) 68.1%	33 (50) 66.0%	4706 (7757) 60.7%
2.- Des certificats distincts de 30 crédits, 3 certificats pour un baccalauréat en éducation	476 (594) 80.1%	656 (802) 81.8%	710 (890) 79.8%	425 (530) 80.2%	244 (292) 83.6%	444 (537) 82.7%	293 (362) 80.9%	604 (738) 81.8%	395 (474) 83.3%	253 (327) 77.4%	410 (543) 75.5%	988 (1235) 80.0%	35 (47) 74.5%	5933 (7371) 80.5%
3.- Un programme de baccalauréat en éducation, avec équivalences égales pour les détenteurs d'un brevet	470 (594) 79.1%	635 (806) 78.8%	600 (888) 76.6%	415 (525) 79.0%	233 (290) 80.3%	426 (535) 79.6%	283 (355) 79.7%	574 (728) 78.8%	358 (475) 75.4%	249 (326) 76.4%	410 (553) 74.1%	957 (1220) 78.4%	33 (46) 71.7%	5723 (7341) 78.0%
4.- Un baccalauréat d'enseignement de 30, 60 ou 90 crédits selon les qualifications antérieures	436 (588) 74.1%	569 (794) 71.7%	697 (875) 79.7%	396 (514) 77.0%	212 (284) 74.6%	423 (514) 82.3%	266 (355) 74.9%	524 (716) 73.2%	356 (459) 77.6%	242 (318) 76.1%	406 (549) 74.0%	881 (1203) 73.2%	35 (46) 76.1%	5444 (7215) 75.5%
5.- Baccalauréat spécial dont le contenu serait établi conjointement par l'université et l'étudiant	433 (572) 75.7%	575 (791) 72.7%	582 (855) 68.1%	353 (514) 68.7%	191 (282) 67.7%	355 (513) 69.2%	272 (350) 77.7%	476 (713) 66.8%	312 (457) 68.3%	222 (316) 70.3%	397 (534) 74.3%	859 (1197) 71.8%	31 (43) 72.1%	5058 (7137) 70.9%
6.- Possibilité de se présenter aux examens réguliers sans faire de scolarité	376 (614) 61.2%	505 (834) 60.6%	497 (917) 54.2%	309 (541) 57.1%	170 (294) 57.8%	250 (546) 45.8%	209 (372) 56.2%	433 (762) 56.7%	267 (490) 54.5%	191 (335) 57.0%	302 (559) 54.0%	661 (1224) 54.0%	18 (45) 40.0%	4189 (7534) 55.6%
7.- Programmes spécieux, pour les enseignants en exercice sans pour autant permettre l'accès à un grade supérieur	407 (628) 64.8%	556 (853) 65.2%	555 (946) 58.7%	361 (567) 63.7%	197 (311) 63.3%	341 (556) 61.3%	244 (398) 61.3%	510 (789) 64.6%	309 (491) 62.9%	223 (348) 64.1%	371 (597) 62.1%	763 (1271) 60.0%	28 (50) 56.0%	4865 (7805) 62.3%

TABLEAU 56.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LES MODALITES PREFEREES POUR FAVORISER LE PERFECTIONNEMENT SELON LE NIVEAU ENSEIGNE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
1.- Allégement de la tâche	211 (293) 72.0%	2552 (3496) 73.0%	2576 (3273) 78.7%	324 (439) 73.8%	48 (60) 80.0%	5711 (7561) 75.5%
2.- Congé d'étude à temps complet	230 (288) 79.9%	2241 (3068) 73.0%	2743 (3260) 84.1%	323 (416) 77.6%	51 (64) 79.7%	5588 (7096) 78.7%
3.- Congé d'étude à temps partiel	224 (292) 76.7%	2626 (3456) 76.0%	2470 (3196) 77.3%	321 (429) 74.8%	47 (59) 79.7%	5688 (7432) 76.5%
4.- Sous-centres universitaires	140 (293) 47.8%	1665 (3447) 48.3%	1614 (3185) 50.7%	206 (417) 49.4%	35 (60) 58.3%	3660 (7402) 49.4%
5.- Cours universitaires télévisés	110 (290) 37.9%	1671 (3478) 48.0%	1659 (3228) 51.3%	220 (429) 51.2%	34 (61) 55.7%	3694 (7486) 49.3%
6.- Bourses remboursables	111 (286) 38.8%	1241 (3395) 36.6%	1101 (3136) 35.1%	135 (419) 32.2%	22 (56) 39.3%	2610 (7292) 35.8%
7.- Bourses non remboursables	249 (299) 83.3%	2815 (3511) 80.2%	2833 (3273) 86.6%	364 (440) 82.7%	51 (63) 81.0%	6312 (7586) 83.2%

TABLEAU 57.

REPARTITION DES REPONDANTS D'APRES LES MODALITES PREFERES POUR FAVORISER LE PERFECTIONNEMENT

POUR CHACUNE DES REGIONALES (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé)

	Amiante	Chaudière	Grand-Portage	Pascal-Taché	Charlevoix	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Tardivel	Tilly	Québec	Sillery	TOTAL
1.- Allégement de la tâche	488 (628) 77.7%	579 (857) 67.6%	619 (914) 67.7%	354 (561) 63.1%	208 (298) 69.8%	474 (568) 83.5%	322 (376) 85.6%	592 (782) 75.7%	374 (489) 76.5%	271 (351) 77.2%	475 (589) 80.6%	1042 (1265) 82.4%	40 (51) 78.4%	5838 (7729) 75.5%
2.- Congé d'étude à temps complet	537 (637) 84.3%	607 (835) 72.7%	741 (919) 80.6%	385 (549) 70.1%	238 (295) 80.7%	479 (568) 84.3%	315 (371) 84.9%	589 (769) 76.6%	390 (482) 80.9%	268 (342) 78.4%	467 (584) 80.0%	1066 (1267) 84.1%	43 (50) 86.0%	6125 (7668) 79.9%
3.- Congé d'étude à temps partiel	496 (630) 78.7%	614 (831) 73.9%	[illegible] (514) 72.4%	393 (559) 70.3%	221 (294) 75.2%	461 (555) 83.1%	315 (376) 83.8%	579 (767) 75.5%	376 (476) 79.0%	280 (342) 81.9%	422 (575) 73.4%	958 (1232) 77.8%	36 (48) 75.2%	5815 (7599) 76.5%
4.- Sous-centres universitaires	401 (630) 63.7%	579 (839) 69.0%	634 (920) 68.9%	327 (567) 59.4%	231 (296) 78.0%	163 (549) 29.7%	148 (369) 40.1%	381 (776) 49.1%	172 (475) 36.2%	202 (344) 58.7%	128 (545) 23.5%	372 (1217) 30.6%	13 (46) 28.3%	3761 (7573) 49.7%
5.- Cours universitaires télévisés	284 (632) 44.9%	515 (843) 61.1%	454 (925) 49.1%	275 (564) 48.8%	173 (294) 58.8%	222 (555) 40.0%	201 (369) 54.5%	377 (782) 48.2%	238 (482) 49.4%	201 (349) 57.6%	252 (565) 44.6%	583 (1252) 46.6%	28 (48) 58.3%	3803 (7660) 49.6%
6.- Bourses remboursables	214 (621) 34.5%	317 (820) 38.7%	337 (901) 37.4%	183 (545) 33.6%	95 (288) 33.0%	222 (545) 40.7%	147 (364) 40.4%	247 (759) 32.5%	183 (476) 38.4%	129 (338) 38.2%	167 (557) 30.0%	437 (1227) 35.6%	22 (47) 46.8%	2700 (7488) 36.1%
7.- Bourses non remboursables	578 (651) 88.8%	707 (852) 83.0%	804 (942) 85.4%	422 (554) 76.2%	249 (297) 83.8%	472 (573) 82.5%	311 (381) 81.6%	647 (781) 82.8%	423 (494) 85.6%	296 (353) 83.9%	463 (572) 80.9%	1061 (1266) 83.8%	36 (48) 75.0%	6470 (7764) 83.3%

TABLEAU 58.

REPARTITION DES REPONDANTS AYANT PRIS DES COURS DIPLOMES D'APRES LA CONTRIBUTION A APPORTER PAR LES ENSEIGNANTS SELON LE NIVEAU ENSEIGNE (% de ceux qui sont d'accord avec l'énoncé).

	Maternelle	Elémentaire	Secondaire	Enfance inadaptée et initiation au travail	Autres	TOTAL
1.- La fabrication des programmes de perfectionnement	176 (191) 92.1%	2139 (2265) 94.4%	2175 (2324) 93.6%	348 (367) 94.8%	37 (41) 90.2%	4875 (5188) 94.0%
2.- L'élaboration des conditions d'admission à l'université	154 (195) 79.0%	1807 (2210) 81.8%	1768 (2274) 77.7%	282 (348) 81.0%	33 (39) 84.6%	4044 (5066) 79.8%
3.- La politique concernant le	159 (195) 81.5%	1879 (2169) 86.6%	1964 (2239) 87.7%	310 (348) 69.1%	33 (37) 89.2%	4345 (4988) 87.1%
4.- La détermination des critères d'équivalences accordées pour les cours antérieurs	177 (196) 90.3%	1980 (2180) 90.8%	1980 (2273) 87.1%	322 (351) 91.7%	32 (40) 80.0%	4491 (5040) 89.1%

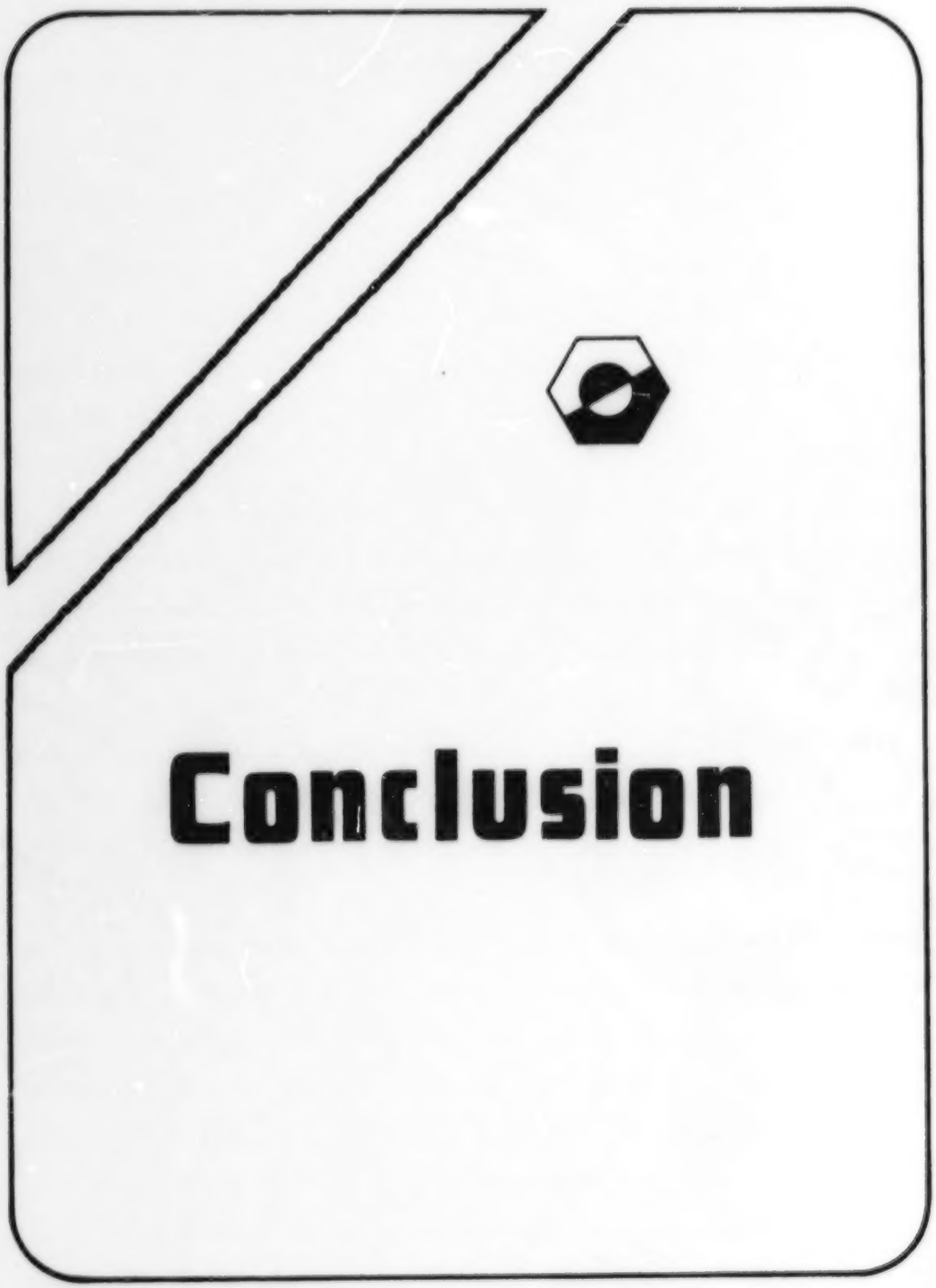

Conclusion

Conclusion

1. But.

Le but initial de cette recherche était de faire un inventaire relativement complet de tous les éléments impliqués dans le domaine du perfectionnement des maîtres.

Ce premier rapport s'est voulu plus limitatif à ce point de vue en mettant l'accent plutôt sur l'état actuel du perfectionnement des maîtres (perfectionnement réalisé dans le passé et actuellement en cours), sur l'évaluation faite par les enseignants de la situation présente (institution fréquentée, programmes, cours, etc...) ainsi que sur les besoins exprimés par eux. Nous avons par conséquent laissé de côté un certain nombre de variables et de relations susceptibles d'éclairer davantage tout le problème du perfectionnement et qui pourraient faire l'objet d'études ultérieures.

Nous avons davantage mis l'insistance sur la description des faits plutôt que sur leur explication. Cette démarche nous a quand même permis de faire ressortir certaines orientations qui pourraient être utiles aux universités responsables du perfectionnement ainsi qu'aux associations d'enseignants. Car, rappelons-le, un des objectifs pratiques de cette recherche était d'orienter les associations d'enseignants dans leurs représentations auprès des universités et aussi de sensibiliser les centres de perfectionnement aux besoins et aux attentes exprimés par les enseignants.

2. **Résumé.**

La très grande majorité des enseignants, sans égard au milieu où ils oeuvrent, ont suivi des cours de perfectionnement depuis leur entrée dans la carrière. Les femmes ont davantage été intéressées par les cours isolés, alors que les hommes ont été un peu plus enclins à suivre des cours diplômes. Nous avons aussi remarqué que les variables niveau d'enseignement, scolarité et expérience influençaient passablement le perfectionnement suivi.

Plus de la moitié des diplômes acquis par perfectionnement consistent en des brevets d'enseignement émis par le Ministère de l'Education; les femmes oeuvrant à l'élémentaire sur le territoire des régionales les plus éloignées de Québec ont surtout convoité des brevets ministériels inférieurs au brevet A. Par ailleurs, on a remarqué que les diplômes de premier cycle universitaire ont surtout été décernés à des hommes enseignant au secondaire dans la région métropolitaine de Québec. Les brevets d'enseignement spécialisé et les certificats universitaires pour leur part ont surtout attiré les enseignants oeuvrant dans des secteurs spécialisés. La presque totalité des diplômes ont été obtenus à la suite d'études à temps partiel.

Actuellement, il y a autant de femmes que d'hommes inscrits à des cours diplômes de perfectionnement et la majorité de ces personnes ont trente (30) ans et moins. Ils ont généralement moins de dix (10) ans d'expérience et leur scolarité est majoritairement inférieure à un niveau d'études de premier cycle universitaire; selon qu'ils sont de sexe féminin ou masculin et qu'ils dispensent

leur enseignement au niveau élémentaire ou secondaire, ils poursuivent leurs études pour un diplôme pré-universitaire ou universitaire.

L'institution fréquentée pour obtenir un diplôme de perfectionnement est surtout critiquée pour les procédures administratives trop compliquées, le manque de coordination entre les divers services impliqués dans le perfectionnement et le climat impersonnel. Ce sont généralement les enseignants de l'enfance inadaptée, de l'initiation au travail et du secondaire qui partagent le plus ces opinions. Notons d'ailleurs que cette catégorie d'enseignants a surtout fréquenté l'université, ceux de l'élémentaire étant souvent inscrits à des cours pré-universitaires. Les enseignants inscrits à l'Université Laval comptent parmi ceux qui ont le plus de griefs à formuler à l'endroit de leur institution.

On reproche particulièrement aux cours diplômes d'être trop théoriques et éloignés de la réalité scolaire et d'exiger une somme de travail trop lourde. Les enseignants de l'élémentaire et de l'enfance inadaptée surtout revendiquent en ce sens. Les maîtres en exercice inscrits à Laval semblent davantage croire que les cours suivis sont trop théoriques.

La proportion des répondants qui valorisent les cours isolés est particulièrement élevée. Il n'en demeure pas moins que plusieurs enseignants reconnaissent une valeur réelle aux cours diplômes.

Le besoin de se perfectionner semble toutefois acquis par une bonne partie des enseignants qui sont actuellement inscrits à des cours diplômes, les plus réticents à l'accepter étant les moins scolarisés.

Le contenu des programmes varie en fonction des groupes concernés; en effet, alors qu'on préconise de la psycho-pédagogie et plusieurs disciplines à enseigner à l'élémentaire, on prône plutôt pour le secondaire une formation unidisciplinaire à laquelle on associe de la psycho-pédagogie à part égale. Les cours de psycho-pédagogie auront comme contenu, si l'on se réfère à la popularité accordée, des notions sur les relations humaines, les techniques d'enseignement, la psychologie et l'utilisation des méthodes. Les cours dans la discipline à enseigner, pour leur part, reflèteront l'esprit de chacun des niveaux à enseigner: à la maternelle, à l'élémentaire et à l'enfance inadaptée, les cours portant sur les disciplines à enseigner les plus demandés concernent la langue maternelle, les mathématiques, l'expression et le milieu; au secondaire, on s'attache à la spécialité, caractéristique propre à ce niveau.

Les formules actuellement employées par l'Université Laval pour les professeurs en cours de perfectionnement sont loin de faire l'unanimité des gens, les opinions étant très partagées. Les enseignants en exercice sont enclins à favoriser un programme de perfectionnement différent du programme de formation régulier. Par ailleurs, parmi les suggestions nouvelles, les suivantes ont retenu le plus l'attention: des certificats de trente (30) crédits qui pourraient être cumulables jusqu'à trois, après quoi il y aurait émission d'un baccalauréat; un baccalauréat en éducation où des équivalences égales seraient accordées à tous les détenteurs de brevets; un baccalauréat d'enseignement obligeant à compléter trente (30), soixante (60) ou quatre-vingt-dix (90) crédits selon le diplôme possédé antérieurement. Les enseignants souhaiteraient cependant qu'on leur accorde soit un allégement de leur tâche, soit des congés d'études afin de faciliter leur perfectionnement. Quant aux plus éloignés, ils réclament surtout des

sous-centres universitaires dans leurs régions. Beaucoup se disent disposés à contribuer de différentes façons quand il s'agit de traiter de questions relatives au perfectionnement.

3. Priorités d'action.

A la lumière des données recueillies, nous pouvons dégager un certain nombre d'orientations concrètes. Il ne s'agit pas pour nous de faire des recommandations devant être appliquées sans plus d'étude, mais plutôt de mettre l'accent sur certains points qui devraient faire l'objet d'une attention toute particulière de la part des organismes impliqués. Ces priorités seront regroupées sous quatre grand thèmes.

A) Organisation du perfectionnement.

1.- Veiller à la création d'un organisme permanent, relevant de la Faculté des Sciences de l'Education, qui se préoccuperait spécifiquement du perfectionnement des maîtres.

2.- Favoriser la création de comités conjoints permettant aux enseignants de s'exprimer et peut-être même de participer à certains aspects de l'organisation du perfectionnement tels la fabrication des programmes de perfectionnement, la détermination des critères d'équivalence, l'élaboration des conditions d'admission, etc...

3.- Etablir des programmes spéciaux pour les enseignants en exercice, programmes différents de ceux des maîtres en formation.

4.- Favoriser, pour chacun des programmes, l'accès aux cours du soir, du samedi et de l'été, de façon à ce que les études puissent se faire facilement à temps partiel.

5.- Faciliter l'accès aux moins qualifiés parce qu'il y a là une nombreuse clientèle susceptible de prendre du perfectionnement. Puisque dorénavant c'est le rôle des universités de veiller à la formation et au perfectionnement des maîtres, ces dernières devraient instaurer des programmes permettant aux moins qualifiés d'entreprendre des études peu importe le niveau qu'ils ont déjà atteint.

6.- Maintenir des programmes préparant à oeuvrer dans le système d'éducation mais hors de l'enseignement proprement dit (exemple: administration scolaire, techniques audio-visuelles, etc...); en imaginer de nouveaux pour préparer des professionnels de l'éducation (exemple: directeur de programmes au Ministère de l'Education, agents de développement pédagogique, etc...).

7.- Développer l'éventail des programmes de premier cycle pour les enseignants de l'élémentaire, de l'enfance inadaptée et de l'initiation au travail puisque cette clientèle semble se situer davantage à ce niveau.

8.- Instaurer des programmes de deuxième cycle répondant aux besoins des enseignants du secondaire car un bon nombre possède déjà un diplôme de premier cycle en sciences de l'éducation.

9.- Faciliter aux professeurs de la Faculté des Sciences de l'Education le contact avec le système public d'éducation afin qu'ils soient sensibilisés aux problèmes quotidiens des enseignants. A titre d'exemple, les professeurs de l'université pourraient être davantage impliqués dans la supervision des stages, ce qui leur permettrait de revivre l'école publique.

10.- Donner aux programmes de perfectionnement des maîtres une orientation d'éducation permanente au sens strict du terme, c'est-à-dire prévoir l'enchaînement des divers programmes offerts puisqu'il semble que le phénomène du perfectionnement s'échelonne tout au long de la carrière.

11.- Favoriser un climat plus personnel en organisant des classes moins nombreuses.

B) **Structures des programmes**

12.- Organiser des programmes de certificats distincts, accessibles à tous, qui conduiraient à un baccalauréat en éducation après avoir complété trois (3) de ces certificats.

13.- Offrir des programmes de trente (30), soixante (60) ou quatre-vingt-dix (90) crédits en tenant vraiment compte de la formation antérieure possédée par

l'individu. Le détenteur du brevet A pourrait compléter trente (30) crédits pour l'obtention d'un baccalauréat en sciences de l'éducation comparativement à soixante (60) crédits pour le détenteur du brevet B.

14.- Faciliter l'accès aux programmes offerts en abolissant l'obligation de suivre des pré-requis de niveau collégial, sauf si une étude sérieuse permet d'établir qu'ils sont absolument nécessaires.

15.- Instaurer des programmes distincts pour les enseignants en tenant compte du niveau où ils œuvrent car chaque secteur a des besoins différents en termes de contenus. Exemple: enfance inadaptée, orientation scolaire, etc...

C) **Contenu des programmes.**

16.- Veiller à ce que les programmes de perfectionnement des maîtres soient imprégnés de la philosophie sous-jacente aux programmes des différents niveaux enseignés c'est-à-dire qu'ils soient plus adaptés aux besoins des maîtres et à la réalité scolaire.

17.- Elaborer les programmes s'adressant aux enseignants de l'élémentaire de façon telle qu'ils comportent plus d'une discipline à enseigner en sus de la psycho-pédagogie.

18.- Axer sur les thèmes suivants: français, mathématiques, expression et milieu l'éventail des disciplines offertes aux enseignants de la maternelle, l'élémentaire et l'enfance inadaptée.

19.- Créer un comité pour faire l'étude du contenu des cours isolés afin de savoir si un certain nombre d'entre eux ne pourrait pas être intégré aux divers programmes.

20.- Intégrer aux programmes de perfectionnement des maîtres des cours portant sur l'utilisation des méthodes, sur les techniques d'enseignement de même qu'en psychologie et en sociologie.

21.- Veiller à ce qu'il n'y ait pas duplication des cours en passant d'un cycle à l'autre.

D) **Modalités favorisant le perfectionnement.**

22.- Etablir des sous-centres universitaires bien organisés et offrant un éventail de programmes assez complet dans les régions les plus éloignées, c'est-à-dire sur le territoire des régionales Amiante, Chaudière, Pascal-Taché, Grand-Portage, Charlevoix et l'ouest de la Tardivel, après qu'une étude de la clientèle possible dans chacun de ces milieux ait été faite.

23.- Tenter une expérience pilote avec les cours télévisés pour un groupe d'enseignants éloignés. Cette expérience devrait s'adresser particulièrement aux moins scolarisés et ce, dans le cadre d'un programme précis.

24.- Simplifier les procédures administratives afin de permettre à l'étudiant de connaître clairement et rapidement les informations qui lui sont nécessaires.

25.- Veiller à l'établissement de liens nécessaires entre les services et les facultés impliqués dans le perfectionnement afin de faciliter la coordination. Il faudrait peut-être songer à la création d'une direction spéciale telle que nous l'avons signalé au numéro 1.

26.- Faire des représentations auprès des organismes concernés afin de faciliter aux enseignants l'accès au perfectionnement soit par un allégement de la tâche, des congés d'études à temps partiel ou à plein temps, soit par des bourses.

27.- Organiser les cours de perfectionnement de façon telle qu'ils puissent être complétés par le vécu quotidien; à cet effet, que les travaux exigés soient des expériences à vivre auprès des élèves, ce qui permettra une coordination entre l'aspect théorique et l'aspect pratique.

28.- Expérimenter des formules plus avant-gardistes avec des groupes restreints et bien définis. Cette formule pourrait précéder l'instauration de certaines innovations.

D-162
ALLARD Pierre, BERNIER Gaston
Rapport sur le fonctionnement
des assignants de la région
de Québec. a. d. 1972
+ 1 Vol.

Ce volume doit être rendu à la dernière
date indiquée ci-dessous.

TION
DE
LA PLANIFICATION